

Samedi
26 mars 2005

Fr.s. 2,50 / € 1,70
N° 38947

JA 2300 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial

ÉDITÉ À
LA CHAUX-DE-FONDS
DEPUIS 1881

Bibliothèque de la Ville
Case Postale
Rue du Progrès
2303 La Chaux-de-Fonds



Un choix crucial

Après un essai de cinq ans, cinq méthodes de soins alternatifs sont en sursis. Pascal Couchepin doit décider si elles figureront dans l'assurance de base. **page 17**

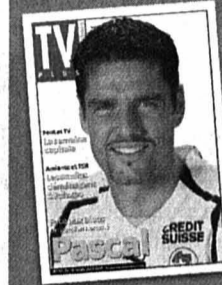
MÉDECINES DOUCES



Rentes à 3000 francs

L'Union syndicale suisse s'apprête à exiger une rente générale AVS de 3000 francs, contre 1055 aujourd'hui. Débats programmés cette année. **page 19**

BATAILLE AUTOUR DE L'AVS



TV
PLUS

La télévision décortiquée
dans votre quotidien

Référendum annoncé

LA CHAUX-DE-FONDS La droite annonce qu'elle s'opposera à une hausse de l'indice fiscal. Si le Conseil général dit oui, ce qui n'est pas acquis, le débat se déplacera dans la rue



Au lendemain de l'annonce par le Conseil communal chaux-de-fonnier d'une proposition de hausse de l'impôt de cinq points, la droite annonce déjà qu'elle lancera un référendum en cas de oui du Conseil général. Le

débat promet déjà d'être vif. Premières réactions à chaud de représentants des partis politiques.

PHOTO ARCH-GALLEY
page 5

La première de Philippe Senderos

FOOTBALL Le joueur d'Arsenal devrait être titularisé ce soir à Paris



En forme actuellement, Philippe Senderos (à gauche) disputera selon toute vraisemblance son premier match avec l'équipe nationale ce soir face à la France. **PHOTO LAFARGUE pages 23 et 25**

OPINION Par Jacques Girard

Un test décisif pour Moscou

Après la Géorgie et l'Ukraine, c'est maintenant au tour du Kirghizstan de faire sa révolution. Avec le départ précipité du président Askar Akaïev et l'arrivée au pouvoir du chef de l'opposition et ancien premier ministre Kourmanbek Bakiev, le Kirghizstan, malgré les désordres et les pillages, paraît vouloir se doter d'un régime plus démocratique. Cette prise de pouvoir traduit l'exaspération d'une bonne partie de la population face notamment aux résultats des dernières élections législatives de février-mars, au cours desquelles l'opposition a obtenu six sièges seulement sur 75, une répartition si peu conforme aux forces en présence qu'elle n'a pu que

conclure à des falsifications. L'autoritaire gouvernement Akaïev, par ailleurs, s'était rendu fortement impopulaire en réprimant dans le sang les manifestations d'Aksy, en 2002. C'est à ce moment-là que Bakiev, pourtant homme d'appareil, s'était distancié du gouvernement pour prendre la tête de l'opposition. A première vue, ce changement de régime dans un petit pays de 5,2 millions d'habitants, frontalier de la Chine, n'a que peu d'importance. Pourtant, le mouvement lancé dans cette région d'Asie centrale pourrait ne pas rester confiné au Kirghizstan. Les pays voisins ne sont pas des modèles de stabilité. Tous ces Etats sont en effet déchirés par des tensions ethniques récurrentes,

aggravées de profonds problèmes sociaux, un terrain particulièrement favorable aux mouvements islamistes radicaux, maîtres de la vaste vallée de Ferghana qui traverse les territoires du Kirghizstan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan. C'est dire si la Russie comme les Etats-Unis – qui disposent chacun d'une base militaire au Kirghizstan – ont intérêt à voir la situation se stabiliser rapidement. Mais le test sera particulièrement révélateur pour Moscou. C'est en effet l'une des dernières occasions pour la Russie de démontrer qu'elle est encore à même d'exercer une influence réelle dans l'une des anciennes républiques de l'ex-empire soviétique... /JGi

KIRGHIZSTAN

L'opposition au pouvoir



Le chef de l'opposition, Kourmanbek Bakiev (photo) a été chargé d'organiser le nouveau pouvoir après la chute du président Askar Akaïev. Les troubles se poursuivent.

page 20

À LA UNE

SWISSMETAL

Difficile millésime 2005

page 10

CONCERT À NEUCHÂTEL

Calogero: face au public

page 16

SOMMAIRE

Feuilleton	8
Cinés-loisirs	14
Culture & Société	15-16
Sports	23-28
Multimédia	29
Adresses pratiques	30
Carnet	31
Météo	32

Heure d'été

Dans la nuit de samedi à dimanche avancez vos montres d'une heure!



FEMMES DÉESSES
Des courbes qui s'exportent

Depuis hier, les «Femmes déesses» du Laténium s'exposent en France. La troisième exposition temporaire du musée neuchâtelois d'archéologie, qui a attiré plus de 30 000 visiteurs l'an dernier à Hauterive, est présentée jusqu'au 2 octobre au Musée des Tumulus de Bougon. Situé près de Niort, dans le département des Deux-Sèvres (à l'ouest de Poitiers), Bougon est un site préhistorique connu pour ses ensembles mégalithiques. En particulier des dolmens sous tumulus particulièrement bien conservés. Le prêt de cette exposition «clés en mains» – le premier pour le Laténium – offre donc au musée neuchâtelois une chance de se faire connaître dans un haut lieu de la préhistoire.

200 œuvres

Création du Laténium, «Femmes déesses» se compose de près de 200 œuvres d'Égypte, de Grèce, d'Etrurie, du Proche et du Moyen-Orient, mises en parallèle avec des «objets phares» de la collection neuchâteloise. Toutes représentant exclusivement des sujets féminins, à l'instar de la célèbre «Vénus de Monruz», figurine de lignite datant du 13e millénaire avant notre ère. Le tout révèle une continuité parfois étonnante de la préhistoire à l'art moderne. /sdx

Rubrique canton de Neuchâtel
Stéphane Devaux
Nicolas Huber
Florence Hügi
Françoise Kuenzi
Caroline Plachta
Tél. 032 723 53 10
e-mail: ne.canton@lexpress.ch

Gris clair ou gris foncé?

FORCES ET FAIBLESSES DU CANTON Une étude du Credit Suisse tourne au débat électoral. La fiscalité une nouvelle fois au cœur du problème. Relance de la croissance en question

Par **Françoise Kuenzi**

Des candidats en campagne, des conseillers d'Etat en puissance ou en exercice, des chefs d'entreprise en délicatesse avec la politique économique du gouvernement et quelques banquiers: tout ce joli monde était réuni mercredi soir à Neuchâtel à l'invitation de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, qui avait choisi d'analyser, par le biais d'une étude du Credit Suisse, les forces et faiblesses du canton.

L'étude, en réalité, a été présentée en octobre dernier à Lausanne. Nous nous en étions fait l'écho dans ces colonnes. Mercredi, son auteure principale, Sara Carnazzi Weber, en a affiné les résultats pour la région neuchâteloise. Des résultats qui montrent que si le canton a réussi sa reconversion industrielle, il n'a pas pour autant partie gagnée: les conditions-cadres sont pénalisantes, affirme l'économiste, et l'endettement élevé ne manque pas d'inquiéter.

Au nom du fisc

Conditions-cadres? On y arrive: les impôts. Toujours trop élevés, y compris pour les entreprises, estime l'auteure de l'étude, qui juge que les avantages du canton – la présence de personnel hautement qualifié et d'industries de pointe – pourraient être réduits à néant, à long terme, par cette fichue fiscalité.

Et comme les finances publiques sont au plus mal et que



La présence de personnel hautement qualifié et d'industries de pointe dans le canton de Neuchâtel pourrait être réduite à néant, à long terme, par la fiscalité, selon l'auteure d'une étude sur les forces et faiblesses du canton. PHOTO ARCH

la campagne électorale bat son plein, une petite phrase de Sara Carnazzi Weber a fait mouche: «La totalité de l'augmentation de l'emploi dans le secteur tertiaire, dans les Montagnes et le Val-de-Travers, provient du service public.» De quoi alimenter des murmures de réprobation et des hochements de tête consternés dans la salle...

En y regardant de plus près, le constat est cependant, sur plusieurs points, préoccupant: surtout parce que le Credit Suisse ne prévoit guère de croissance du revenu des mé-

nages, dans le canton de Neuchâtel, d'ici 2006, ou d'à peine 0,1 pour cent. Pire: le Val-de-Travers et les Montagnes doivent s'attendre à une baisse de ce revenu, entre -0,2% et -0,6 pour cent. Et ceci alors que ces deux régions connaissent déjà des revenus inférieurs d'environ 10 000 francs par an à la moyenne suisse. Pour les finances de l'Etat et sa cheffe, qui était présente mercredi soir, la nouvelle n'est, assurément, pas réjouissante. Ni, évidemment, pour les ménages concernés...

Alors quoi? Se dire, tout d'abord, que l'étude du Credit Suisse, en analysant ces fameuses conditions-cadres, ne prend pas en compte la qualité de vie (offre de loisirs, musées, nature...), et surpondère l'importance de la fiscalité.

Et la qualité de vie?

Se persuader, ensuite, comme l'a relevé Bernard Soquel, le patron de l'Economie publique, que la stratégie du gouvernement vise déjà à valoriser les atouts industriels, comme les microtechniques,

et que l'industrie a créé beaucoup d'emplois, notamment dans le Haut du canton. Et se résigner, enfin, à admettre que si la fiscalité est à ce point pénalisante, ce n'est pas l'abaisser qui va, d'un coup de baguette magique, relancer la croissance: Sara Carnazzi Weber n'a pas pu affirmer le contraire.

Et puis, et Sylvie Perrinquet a été rassurée, la direction du Credit Suisse, à Neuchâtel, n'a pas encore l'intention de couper ses lignes de crédit au canton... /FRK

Il l'a poignardée. Est-il assassin?

COUR D'ASSISES L'homme qui, en juillet, avait frappé sa compagne sur le parking du Crêt-de-l'Anneau, reconnaît les faits. Mais en conteste la gravité

L'homme qui, dans la nuit du 6 au 7 juillet 2004, a asséné 19 coups de couteau fatals à sa compagne, sur un parking près de Travers, est-il un assassin ou un meurtrier? Telle est la question qui se posera aux jurés de la Cour d'assises le 11 mai. C'est ce jour-là que la plus haute juridiction pénale neuchâteloise jugera ce musicien brésilien, né à Salvador de Bahia il y a 41 ans.

Hier, lors de l'audience préliminaire au château de Neuchâ-

tel, le prévenu, chevelure rasta et air absent, a remis au président une déclaration écrite (il ne s'exprime pratiquement pas en français), où il conteste avoir agi «avec une absence particulière de scrupules, notamment avec un mobile et dans un but particulièrement odieux». Conditions qui, selon le Code pénal suisse, permettent de retenir la prévention d'assassinat, plus sévèrement réprimée que le meurtre (au moins dix ans de réclusion). Il n'admet pas non plus avoir

frappé son amie avant ce soir fatal, ni l'avoir menacée de mort. Reste que les faits eux-mêmes ne sont pas contestés. Il a bel et bien porté 19 coups de couteau à la femme de 38 ans, mère de deux enfants adolescents, avec laquelle il a vécu près de trois ans. La scène s'est passée sur le parking du Crêt-de-l'Anneau, près de leur domicile des Quarres, à Travers. Il y a quelque temps déjà que la victime lui avait annoncé vouloir mettre fin à leur relation. Elle voyait un au-

tre homme, celui-là même qui l'avait ramenée chez elle. Le prévenu reconnaît, de son côté, avoir noué une idylle à Lausanne. Au point d'y avoir passé presque tous ses week-ends depuis dix mois. Et d'avoir emmené sa nouvelle compagne en vacances au Brésil durant l'hiver.

Arrêté quelques heures après les faits, il avait alors passé aux aveux. Depuis, il attend son sort en prison. Il sera fixé le 11 mai. /SDX

Le peuple a le dernier mot

FREIN À L'ENDETTEMENT Les Neuchâtelois aux urnes le 5 juin

Après l'acceptation par le Grand Conseil du principe d'un dispositif de maîtrise des finances, le 22 mars dernier, le peuple sera appelé aux urnes le 5 juin prochain, non seulement pour les votations fédérales, mais également pour se prononcer sur cette prise de position, qui implique une modification de la Constitution cantonale. Le dispositif de maîtrise des finances prévoit que les lois et décrets entraînant de nouvelles dépenses pour le canton

«soient votés à la majorité des trois cinquièmes des membres du Grand Conseil», précise-t-on à la chancellerie. «La même majorité est requise dans le cas d'une augmentation ou d'une diminution notable des recettes fiscales ou d'un budget dérogeant aux dispositions prévues par la loi.»

Lors de ce scrutin, les citoyens seront aussi appelés à se prononcer sur la loi sur l'établissement hospitalier multisite (EHM), à la suite du dépôt d'un référendum. /comm-flh

PUBLICITÉ

A VOUS DE CHOISIR!

OUI NON

Sécurité de la population

Voulez-vous lutter avec nous contre l'INCIVILITÉ et la criminalité ?

Si **OUI**, votez pour le PROGRAMME LIBÉRAL. Ensemble, redonnons confiance à la population.

Si non, votez à gauche et laissez faire jusqu'à la désobéissance civique prônée par un de leurs candidats

Elections cantonales – 10 avril 2005 – Grand Conseil

Des PRIORITÉS pour l'Etat – Des CHOIX pour gouverner

Votez!

LIBERAL
Parti libéral - ppn neuchâtelois

www.liberalppn.ch

Une fondue républicaine

POLITIQUE Devant un parterre nombreux, très politisé et majoritairement de gauche, les candidates au Conseil d'Etat ont donné de la voix dans les locaux mythiques de la Case à chocs



Quand Béatrice Hirschy, Diane Reinhard et Bernard Soguel dansent le jerk, ça déménage!



La fondue a comme il se doit créé la bonne humeur et des échanges fertiles, jeudi soir à la Case à chocs.

Textes
Florence Hügi

Photos
Christian Galley

Ça sentait la peinture fraîche et l'excitation de la campagne électorale, jeudi soir à la Case à chocs, qui vivait là son premier bal depuis belle lurette. Un bal ? Rien à voir avec celui de débutantes balbutiantes empêtrées dans de froufrouantes robes blanches. Il s'agissait ici d'une soirée militante, proposée par les 200 femmes de la République et visait non seulement à promouvoir l'ensemble des candidates lancées à l'assaut du Château, mais également à passer sur le grill les neuf personnalités féminines luttant pour une place au Conseil d'Etat. Avant de poursuivre la discussion autour d'un caquelon: pour donner à cette soirée une teinte définitivement insolite, les organisatrices ont imaginé une fondue géante puis une soirée dansante endiablée qui s'est achevée au petit matin.

Féminisme radical

Un peu marraine de la soirée, la secrétaire générale des femmes radicales suisses, la bâloise Barbara Perriard, est venue dire pourquoi, selon elle,

l'engagement de femmes est important. Une trentenaire qui s'est révélée féministe après le 10 décembre 2003: «*Avant, j'étais bien naïve de croire que l'égalité était atteinte pour tous et toutes*». Depuis, elle se bat à coup de formules et d'idées nouvelles. «*Etre femme, ce n'est pas un programme. La qualité et l'expérience doivent compter davantage*», pour mener ce combat qu'est le partage du pouvoir. «*Plus de femmes doivent s'engager. Si elles n'y arrivent pas tout de suite, ce n'est pas grave. Apprendre à perdre, c'est aussi gagner quelque chose*».

Une leçon que les candidates neuchâteloises ont écouté avec attention, avant d'être elles-mêmes passées à la question par Béatrice Schaad, journaliste à «Saturne».

Questions à choix multiples

Tirées d'un chapeau, les interrogations à choix multiples les projetaient toutes dans le rôle de conseillère d'Etat élue. Sur le mode: «*Si vous teniez à votre poste, le meilleur moyen est-il de payer vos impôts, petit a) plus vite qu'un homme, petit b) aussi vite qu'un homme, petit c) faire comme*

bon vous semble?» ou «*Si un requérant d'asile débouté frappe à votre porte, petit a) vous l'installez chez vous, petit b) vous lui prêtez la cabane au fond du jardin pour 24 heures ou petit c) vous lui demandez de repartir d'où il vient*», toutes se sont exprimées sur des sujets plus ou moins familiers, qui n'ont toutefois pas été l'occasion de révélations fracassantes.

La faute au hasard, «Madame EHM», la socialiste Odile Duvoisin a par exemple dû expliquer sa vision de... l'EHM (Etablissement hospitalier multisite) appelant ainsi à voter

«contre le référendum» le 5 juin prochain. Alors que la conseillère d'Etat sortante libérale Sylvie Perrinjaquet s'est vu demander où elle comptait affecter les 428 millions de l'or de la BNS: «*Ce sera ni sexy ni croustillant, mais réaliste: à la dette*».

La dette, les impôts, etc...

Si la popiste Marta Zurita estime que cette fameuse dette pourrait être épongée en bonne partie «en lançant un impôt de solidarité sur les grandes fortunes», sa consœur de Solidarités Marianne Ebel a tenu à marteler à quel point payer ses impôts «n'est pas une punition mais un devoir civique». Pour Diane Reinhard la socialiste, la rélevance de l'emploi est «une priorité, permettant ainsi de redonner l'espoir et faire souffler un vent de confiance», alors qu'Eva Fernandez (POP) révélait «qu'un requérant d'asile vient régulièrement manger» à sa table.

Quant à la conseillère d'Etat Monika Dusong, première Neuchâteloise à avoir accédé au Conseil d'Etat (voir ci-contre) elle a fait part de son inquiétude: «*Quand Sylvie Perrinjaquet est entrée à l'exécutif, cela a équivalu à 100% d'augmentation de femmes au gouvernement. Espérons que le 2 mai, cette représentation ne soit pas diminuée d'autant*»./FLH

COMMENTAIRE Par Florence Hügi

Cherchez l'erreur

«*Le problème des femmes sera résolu le jour où l'on verra une femme médiocre à un poste important*». La célèbre phrase de Françoise Giroud (à chacun ses références) a peut-être troité dans la tête de quelques personnes présentes jeudi soir à la Case à chocs. Petit a), ils l'auront alors jetée aux orties pour apprécier le spectacle de toute cette féminitude (prononcer le mot avec componction). Petit b), ils se

seront dit que tout de même, la fonction de conseiller d'Etat n'était pas à galvauder et qu'un bon tiers des oratrices n'avaient pas vraiment enregistré cette évidence. Petit c), ils se seront demandé si cela ne desservait pas, un brin, l'image des femmes compétentes qui auraient l'étoffe de conseillère d'Etat et qui n'accèderont peut-être pas cette fois à la fonction. Mais petit d), ils se seront peut-être dit aussi qu'être femme ne suffit pas à

un programme politique. Se contenter de présenter les femmes parce qu'elles sont femmes revient pourtant à donner plus d'importance au sexe qu'aux idées, mais aussi à appauvrir le débat: la preuve en a été donné hier soir. Sur les neuf candidates présentées au peuple, huit émanent de partis de gauche. La seule représentante de la droite étant aussi la seule à être quasiment sûre de sa réélection. Cherchez l'erreur. /FLH

1953
50 ans d'élections
2001

1997: première femme au gouvernement

Elle n'a pas été élue au premier tour, mais elle a gagné son siège au gouvernement: **Monika Dusong** a été la première Neuchâteloise à accéder à la fonction de conseillère d'Etat. Le radical Thierry Béguin sort le mieux élu, suivi par les sortants libéraux Pierre Hirschy et Jean Guinand. Les deux sièges restants ont été attribués tacitement aux socialistes Monika Dusong et Francis Matthey, les cinq autres candidats en lice (le socialiste Jean-Pierre Ghelfi, le popiste Alain Bringolf, l'écologiste Jean-Carlo Pedroli, Henri Vuilliomonet, de Solidarités et Jean Dominique Cornu, du Renouveau démocratique) s'étant désistées.

Dans un contexte agité par l'affaire Jacot-Amodio, Thierry Béguin fait figure de locomotive providentielle, sortant de l'ornière



les wagons radicaux. Quant à la gauche, désireuse d'obtenir un ballottage général, elle avait présenté six candidats sur deux listes différentes; en vain, puisque le trio bourgeois l'emporte haut la main, malgré les remous qui venaient de toucher son aile radicale. «C'est Francis Matthey qui sent le vent du boulet, d'autant plus sévèrement que le Haut, qui pourtant aurait été orphelin sans lui, ne lui a apporté qu'un chiche soutien», commente Stéphane Sieber, rédacteur en chef de «L'Express».

La droite reste majoritaire

Tout en progressant, surtout par son extrême, la gauche a nettement échoué dans sa tentative de renversement de la majorité au Grand Conseil. En dépit du revers subi par les radicaux, qui perdent cinq sièges, la droite conserve 62 sièges, contre 53 pour la gauche. Pour sa première apparition, le PDC n'entre pas au château, avec à peine 1,25% des suffrages, alors que Solidarités décroche un siège; un ticket pour l'aventure de l'alliance PopEcoSol. /cpa

PUBLICITÉ

Cliquez sur:

forum

Notre avis sur des sujets d'actualité.

Participez au débat en direct.

L'Impartial
www.limpartial.ch

Voter en louchant vers l'avenir

SCRUTIN POPULAIRE Le canton de Neuchâtel a mené récemment une expérience de vote électronique, qu'il souhaite ouvrir prochainement à l'ensemble de la population. Récit

En tant que canton pilote dans le projet de vote électronique en Suisse, Neuchâtel a mené ces dernières semaines une grande expérience de «e-voting». Mené en collaboration avec la Confédération, ce test a été entrepris avec le concours du personnel de l'administration cantonale neuchâteloise, appelé à jouer pour l'occasion aux électrices et électeurs lors d'un scrutin fictif.

«Daté du 22 mars 2005, ce scrutin était ouvert du 11 mars au 21 mars à minuit. Il a ainsi pris en compte une population de test composée de quelque 2600 fonctionnaires», explique-t-on à la chancellerie cantonale. Au terme du décryptage de l'urne

électronique et du dépouillement effectués par la commission électorale le 22 mars, «les résultats sont encourageants», estime la chancellerie. L'organisation et le déroulement du test ont dans l'ensemble «bien fonctionné».

1500 votes

Environ 1500 votes, représentant 55% de la population de test, ont été enregistrés. Pour garantir une sécurité maximale, l'expérience a été chapeautée par une société d'audit externe, chargée de percer le système.

Six votes invalides, repérés et supprimés par la suite, ont été possibles. «Afin d'éliminer toute possibilité de telles fraudes à l'ave-

nir, la sécurité du système sera encore consolidée ces prochaines semaines».

Ce troisième test de vote électronique d'envergure fait suite à deux précédents tests réalisés dernièrement «avec succès», ayant réuni une population de 350 personnes.

Scrutin fictif

Ce scrutin fictif s'est déroulé «conformément au décret voté par le Grand Conseil en 2002 autorisant les tests en matière de vote électronique», précise la chancellerie. L'ouverture de l'urne s'est tenue le 8 mars 2005. A l'instar de la clôture du vote, le décryptage de l'urne et le dépouillement, toutes ces opérations ont été opérées par la

commission électorale. Présidée par le chancelier d'Etat, cette dernière est composée de quatre députés, respectivement un représentant de chaque groupe parlementaire, et d'un juriste de l'Etat.

Voir vers l'avenir

Le projet neuchâtelois s'intègre en tant que prestation offerte par le guichet unique qui va prochainement être accessible à la population. Une fois le vote électronique introduit dans le canton de Neuchâtel, il viendra s'ajouter aux deux autres moyens de vote existants actuellement, à savoir le vote traditionnel et le vote par correspondance généralisé. «Il devrait renforcer le taux de participa-

tion», à l'instar du vote par correspondance généralisé qui, depuis son introduction en 2001, a permis de faire notablement progresser le taux de participation du corps électoral.

«On espère par ailleurs encourager, le moment venu, les jeunes, les Suisses de et à l'étranger et les personnes handicapées à voter», glisse encore la chancellerie.

Le canton de Neuchâtel et la Confédération travaillent actuellement à l'introduction d'un test réel au niveau fédéral qui devrait se tenir cet automne. «D'ici mi-avril, le Conseil d'Etat devrait déposer une demande dans ce sens auprès du Conseil fédéral», annonce la chancellerie. /comm-flh



**Lundi de Pâques
OUVERTS
de 9h. à 17h.**

Centre
Centre



Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg

MIGROS

EXPO
LOTOMONTILIER
Autoroute A1 sortie Morat

Jeudi 20.00 h	Vendredi 20.00 h	Samedi 19.30 h	Dimanche 14.30 h	Dimanche 19.30 h	Lundi 19.30 h
------------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	------------------

**6 x Fr. 20'400.-
en espèces et bons d'achat
3x2'000.- 6x1'300.-
15x200.- 24x100.- 24x50.-**

Série Voiture:
6 voitures par année d'une valeur totale de Fr. 120'000.-
Série Diana:
En faveur d'organisations caritatives
Abonnement pour 22 séries: Fr. 13.-
Carte supplémentaire pour 5 à 7 séries: Fr. 2.- à Fr. 5.-
Cartes pour séries Voiture et Diana: Fr. 3.-
Information: Tél. 0900 223 223 (Fr. 1.19/min)

Je. 24.03.: Sportschützen Murten
Ve. 25.03.: Volkstanzgruppe Freiburg
Sa. 26.03.: Fanfare de Courtion section tambours
Di. 27.03.: Junioren FC Murten
Di. 27.03.: Feldschützengesellschaft Salvenach-Jeuss
Lu. 28.03.: Moosruggen Galmiz

Autocars gratuits vers Montilier
(Sa.+Di.) Porrentruy - Bascourt - Delémont - Moutier
Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - St-Imier - Sonceboz - Tavannes - Bienne
Renseignements et inscriptions au 032 954 13 83 ou au 079 219 27 23

café & thé Fr. 2.-

**À LOUER À SONVILIER
Rue Fritz-Marchand 2**

- Appartement de 3½ pièces au 2^e étage
- Fr. 640.-/mois charges comprises non rénové.
- Fr. 900.-/mois charges comprises rénové.

Garage disponible à Fr. 80.-/mois.
Pour renseignements ou visites, merci de vous adresser à:

IMOVIT Tél. 032 341 08 42
Fax 032 341 28 28
Sonnenstrasse / Rue du Soleil 40
Postfach / Case postale 4125
2500 Biel-Bienne 4

**À LOUER À
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 8**

- Local au sous-sol (env. 25 m²)
- Loyer mensuel: Fr. 120.- charges comprises.

Pour renseignements ou visites, merci de vous adresser à:

IMOVIT Tél. 032 341 08 42
Fax 032 341 28 28
Sonnenstrasse / Rue du Soleil 40
Postfach / Case postale 4125
2500 Biel-Bienne 4

**À LOUER À SONVILIER
Rue Fritz-Marchand 7**

- Appartement de 3½ pièces au parterre.
- Cuisine agencée, balcon.
- Fr. 720.-/mois charges comprises.
- Local commercial env. 130 m².
- Fr. 700.-/mois charges comprises.

Pour renseignements ou visites, merci de vous adresser à:

IMOVIT Tél. 032 341 08 42
Fax 032 341 28 28
Sonnenstrasse / Rue du Soleil 40
Postfach / Case postale 4125
2500 Biel-Bienne 4

Cliquez sur : **cinéma**

Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Les Radicaux

du District de La Chaux-de-Fonds vous souhaitent de joyeuses fêtes de Pâques et vous disent «Cap sur l'essentiel» le 10 avril 2005

Pour renforcer la majorité au Grand Conseil votez Radical, la liste No 51. MERCI



Berthet Lise, Geiser Willy, Houriet Eric, Jaquet François, Jenni Freddy, Laeng Philippe, Morel Sylvia, Morel Yves, Nardin Marc-André, Vogel Stéphanie

1 vision et 5 priorités: une économie dynamique – la formation: notre vitamine pour l'emploi – la sécurité pour tous – des finances assainies – famille, santé, social: trois domaines interdépendants.

Pour de plus amples informations sur nos candidats et sur le programme, vous pouvez vous référer aux deux «tout-ménage» qui vous sont parvenus ou visiter le site: www.prd-lachauxdefonds.ch

132-164527

Prévois ton avenir



viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande · Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

- annuel Fr. 315.-
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.
- semestriel Fr. 168.-
- trimestriel Fr. 89.-
- Je désire recevoir la carte LABEL BLEU réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.
Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'IMPARTIAL, service clientèle, rue Neuve 14, case postale, 2302 La Chaux-de-Fonds. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.limpartial.ch -rubrique abonnés ou clientele@limpartial.ch.

L'Impartial

pour les générations futures

Fiscalité: tour de chauffe

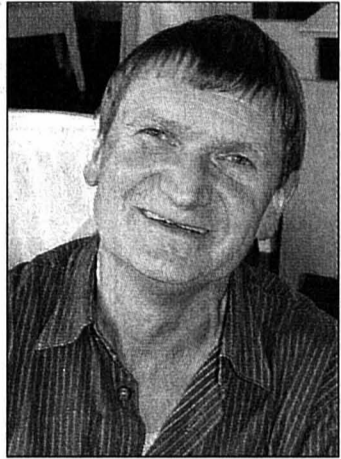
LA CHAUX-DE-FONDS La hausse d'impôt proposée par le Conseil communal est rejetée par la droite, qui lancera un référendum si le Conseil général l'accepte. A gauche, le débat s'annonce serré au PS. Le POP dira oui



Jean-Pierre Veya, POP.
PHOTO ARCH-GALLEY



Alex Fischli, PS.
PHOTO ARCH-LEUENBERGER



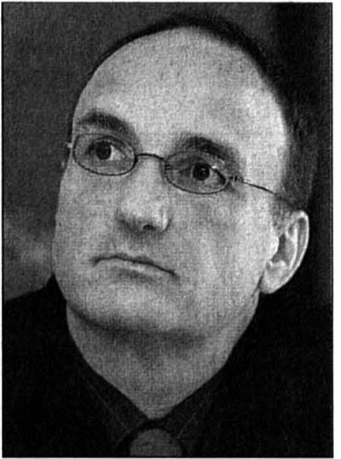
Philippe Lager, Verts.
PHOTO BYSAETH



Sylvia Morel, PRD.
PHOTO ARCH-LEUENBERGER



Laurent Iff, lib-PPN.
PHOTO ARCH-LEUENBERGER



Jean-Charles Legrix, UDC.
PHOTO ARCH-MARCHON

Par **Daniel Droz**

Faut-il oui ou non augmenter l'impôt communal? Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a répondu par l'affirmative. Il proposera au législatif une hausse de 5 points de l'indice fiscal (notre édition de jeudi). Le débat du jeudi 28 avril promet d'être chaud. Le tour de chauffe est déjà lancé.

«En cas d'acceptation au Conseil général, nous partirons au combat», dit le président de la section locale du Parti libéral-PPN Laurent Iff. La droite, unie pour la circonstance, devrait lancer un référendum. «Pas surprise, la radicale Sylvia Morel le confirme: On savait que le Conseil communal allait augmenter l'indice. Restait à savoir quand et combien.» La conseillère générale estime que

l'exécutif aurait pu attendre la fin de 2005. Selon elle, c'est aussi l'image de La Chaux-de-Fonds qui en prend un coup et «des gens nous téléphonent pour nous dire qu'ils vont quitter la ville à cause des impôts».

Une attitude qui ne satisfait pas l'écologiste Philippe Lager: «On nous rétorque sans cesse que les gros revenus vont partir. Personnellement, je ne comprends pas le manque de solidarité de certains de ces gens».

«C'est l'image qu'on donne de nous qui me fait souci»

L'UDC Jean-Charles Legrix, lui, s'oppose «plus que fermement» à la hausse de l'indice fiscal. Il ne voit qu'une seule solution pour qu'il n'y ait pas de référendum: «On ne débouchera pas sur une augmentation

de l'impôt si on fait des économies partout». La situation financière? «Il y a certaines personnes qui ne se rendent pas compte dans quelle situation nous nous trouvons», estime-t-il. Pour lui, le récent vote du législatif sur le tunnel qui reliera le Musée d'histoire au MIH est «superflu» dans le contexte actuel. Et d'ajouter encore: «C'est l'image qu'on donne de nous qui me fait souci». Il juge que les éventuels investisseurs ne vont pas s'engager, dans le bâtiment notamment, si les impôts augmentent.

«Je regrette que la droite parte au combat alors qu'elle n'a pas certains éléments en main», dit le popiste Jean-Pierre Veya. Et de rappeler une anecdote racontée au Grand Conseil par le conseiller d'Etat Pierre Hirschy à propos d'une organisation écologiste qui lui «avait téléphoné pour connaître la

date d'une décision afin de pouvoir faire recours».

Pour éviter une hausse d'impôt, Laurent Iff (lib-PPN) n'en exclut pas moins de «trouver une solution avant entre les partis». Conscient qu'il va «falloir faire quelque chose» face aux difficultés financières de la Ville, il juge toutefois que le Conseil communal manque de courage. «Je pensais que la balle était dans le camp du Conseil communal. Ce n'est pas le cas. Le Conseil général devra prendre en main les choses et on n'a pas une vision globale», estime le libéral-PPN.

«C'est la solution, il n'y a pas une grande marge de manœuvre»

La gauche majoritaire n'a pas encore arrêté ses positions. «Le Parti socialiste, il comprend bien les difficultés mais il ne va pas

dire oui avec un enthousiasme déclinant», confie le président de la section locale Alex Fischli. Il va écouter le conseiller communal et directeur des Finances Laurent Kurth. «Il y aura un débat assez serré à l'assemblée générale de la section», estime-t-il. Celle-ci aura lieu le jeudi 21 avril. Les socialistes sont, dit Alex Fischli, «assez agacés par plusieurs choses, notamment des impôts qui ne sont pas payés». La surévaluation dans le budget, des rentrées fiscales ne satisfait pas non plus le PS local.

Le groupe des Verts n'a pas non plus tranché. A titre personnel, Philippe Lager pense que la proposition du Conseil communal «est la solution. Il n'y a pas une grande marge de manœuvre». Le conseiller général rappelle aussi qu'historiquement il défendait l'indice à 108. «Il a été balayé.»

Le popiste Jean-Pierre Veya

va dans le même sens: «Quand a été fixé le barème unique, nous étions pour le 108. Sous la pression de la droite, le Conseil général l'a fixé à 106. A la suite d'un référendum, il a passé à 104», rappelle-t-il. Il y a deux ans, sous la pression d'une initiative de la droite, il est descendu à 100. «Au Conseil général, nous avons voté contre, nous voulions une votation populaire.» Pour Jean-Pierre Veya, en y ajoutant les 4 millions de taxe foncière perdus, ce sont 12 millions par année qui se sont envolés depuis l'abandon d'un indice fiscal à 108.

La suite des débats aura lieu au sein des partis, puis au Conseil général le jeudi 28 avril. A cette occasion, les élus devront se pencher sur les comptes 2004 et trancher une première fois la question de l'indice fiscal. Puis, en cas d'acceptation, la discussion descendra dans la rue. /DAD

À ENTENDRE AU COL-DES-ROCHES

Musique de printemps

Jusqu'ici, pour marquer l'arrivée du printemps, Jean et Elisabeth Meier, les patrons du Jet-d'Eau, au Col-des-Roches, organisaient une soirée country à l'intérieur de leur établissement. Au fil des ans, elle a connu un succès grandissant. La salle du restaurant se faisait trop petite. Cette année, le 23 avril, l'organisation de cette soirée

a été reprise par le Country club du Col-des-Roches. Deux formations se produiront sous une cantine de 280 places dressée à l'est de l'établissement public. Le public pourra apprécier Jean-Jacques Egli, le lead guitariste de la formation d'Alain Morisod. Suivra le trio biennois Buddy Dee, bien connu des spécialistes de la country.

La recette de cette soirée permettra de couvrir une partie des coûts du Festival international de musique country, qui aura lieu les 17 et 18 juin prochain. /jcp

Samedi 23 avril dès 20h, réservations au restaurant du Jet-d'Eau; renseignements: www.countrycol-desroches.ch

DUO DU BANC



PUBLICITÉ

des valeurs neuchâteloises

humanisme
innovation
équité



Parti Socialiste



10 avril 2005
Roland Debély
 au Conseil d'Etat
 www.debely.ch

J'ai connu Roland Debély alors que nous étions tous deux députés. J'ai apprécié sa clairvoyance et son esprit novateur dans les dossiers les plus importants que nous avions à traiter. Roland proposait en effet des solutions qui, dans l'intérêt du canton, cherchaient à harmoniser les possibilités de la collectivité publique avec la réalité économique et sociale qu'il pratique et connaît bien par sa profession, mais également par ses activités citoyennes à divers titres.

Je recommande de voter pour Roland Debély lors des prochaines élections cantonales.

Roland Châtelain,
 avocat, Président de la Fondation Arc en Scènes

028-477549

Immobilier à louer

LE LOCLE, rue de la Gare 7 - Grand appartement 4 pièces avec cachet, rez-de-chaussée, cuisine agencée, salle de bains, cheminée, terrasse, cave, galetas, garage. Fr. 1200.- charges comprises. Tél. 079 402 15 21

Invitez vos voisins à un galop d'essai.


Les bonnes affaires commencent à deux pas de chez vous. Insérez avec succès là où vous êtes proche de vos clients:

dans votre journal local.

PUBLICITAS

avis divers

Elections du 10 avril 2005
Roland Debély
 L'expérience au Conseil d'Etat



www.debely.ch

10 avril 2005
Roland Debély
 au Conseil d'Etat
 www.debely.ch

La terre ne permet à personne de tricher. Elle révèle les personnes et leurs forces. Roland, petit-fils d'agriculteur, a gardé cette franchise et ce bon sens des gens de la terre. Il accorde comme moi une grande importance à la famille et aux valeurs qu'elle porte.

J'ai confiance en lui.

Heidi Zahnd,
 agricultrice, Rochefort

028-477553

gastronomie

Relais du Cheval Blanc

Vous proposez:
Fondue chinoise avec salade à volonté
Fr. 23.-

Boinod 15
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 10 20

Le gâteau d'anniversaire de Laura F., 3 ans



CARITAS Neuchâtel

Contre la pauvreté des familles en Suisse.
 Compte : 20-5637-5

www.debely.ch

Comité de soutien:
 AESCHLIMANN Laure, St-Blaise • BANGERTER Adolphe, Marin-Epagnier • BARBEN Daniel, Cormaux • BEGUIN Jean-Gustave • BEGUIN Mettraux Marie-Laure, Fontainemelon • BEROCHER Emma, Cernier • BLANC Patrice, Colombier • BLASER Jean-Paul, St-Sulpice • BOSS Christian, Neuchâtel • BRAUN Peter, La Chaux-de-Fonds • BRECHBUHLER Jean-Claude, Chézard-St-Martin • BREITLER Philippe, Colombier • BURKHALTER Didier, Neuchâtel • CALAME André, Neuchâtel • CAPT Claude et Danièle, Cernier • CAPT Pascal, Le Locle • CHARRIERE Alain, Valangin • CHATELAIN Roland, La Chaux-de-Fonds • CHEVALIER Daniel, Bevaix • CHIEPPA Fabrice, Saint-Aubin • COSANDIER Alain, Dombresson • COTTIER Damien, Le Landeron • COURVOISIER Fabienne-Anne, Peseux • CULETTO Catherine, Cormondrèche • DEBELY Jacqueline, Cernier • DEBELY Willy, Cernier • DESSAULES Muriel, Couvet • DESSOULAY Jean, Enseignant, Neuchâtel • DIMITROV-BLASER Nadine, St-Sulpice • GUELPA Gilbert, Colombier • PETER-COMTESSE Raymond, Cernier • ZUMSTEG Bernard-J., Neuchâtel • DROZ-BILLE May, Cormaux • DUBUIS Pierre, Les Geneveys-sur-Coffrane • DUVOISIN Delphine, Les Geneveys-sur-Coffrane • ENGEL Sven, Neuchâtel • FAVRE Luc, Chézard-Saint-Martin • FAVRE Marc, Colombier • FISCHER Bernard • FLEURY Marcel, Lignières • FRICK Hermann, Chambrelin • FRIEDLI Fritz, La Chaux-de-Fonds • GARIN Marcel, Chez-le-Bart • GEISER Daniel, Dombresson • GERBER André, Hauterive • GERMANIER Violette, Colombier • GIROD Jacques, Couvet • GRAU Willy, Marin • GROSJEAN Nicolas, Colombier • GROSJEAN Thierry, Auvier • GUENOT Pierrette, Cortaillod • GUINAND Claude, St-Blaise • HAAG Willy, Bôle • HAEBERLI Philippe, Neuchâtel • HAUSSNER Olivier, Saint-Blaise • HAUSSNER Olivier, Saint-Blaise • HOFMANN Ingrid, La Chaux-de-Fonds • HOFMANN Max, Neuchâtel • HOSTETTLER Christian • HOWALD Remy, Les Vieux-Prés • HUSSAIN-KHAN Mukhtar, Neuchâtel • JACOT Manuella, Fleurner • JAQUET Bernard, Peseux • JAVET Francis, Hauterive • JEANNERET Catherine, Montmolin • JEANNERET Daniel, Montmolin • JEANNERET Geneviève, Areuse • JORDAN Jean-Luc, Fontainemelon • KELLER Boris, Vaumarcus • KOENIG Michèle, Cormondrèche • KUNTZER Jean-Claude, St-Blaise • LEHMANN Jacques, Colombier • LUDI Rodolphe, Cernier • DROZ Ludovic, Peseux • MAGNIN Pascal, Peseux • MAGNIN Robert, Fleurner • MARTHE Claude-Alain, Neuchâtel • MARTI Yvan, Boudevilliers • MAURER Charles, Villiers • MENETREY Josette, Peseux • MERONI Bibi, Bevaix • MESOT René Gabriel, Neuchâtel • MEYSTRE Pierre, Marin-Epagnier • MICHELETTI Erwin, Chézard • MIREMAD Bahmann, Neuchâtel • MISEREZ Roger, Saint-Martin • MONNIER Denis, Cernier • MOREL Yves, Chaux-de-Fonds • NADALIN Antonella, Neuchâtel • PELLETIER Francis, Cortaillod • PERRIN Tony, Rochefort • PERRINJAQUET Amandine, Marin • PETER Frédy, Cernier • REBERT François, Neuchâtel • REINMANN Hugo, Colombier • REMY Marc, Neuchâtel • REYMOND Blaise, Rochefort • REYMOND Francine, Rochefort • RICHARD Olivier, Neuchâtel • RUTTI Alain, Le Locle • RUTTI Françoise, Le Locle • SCHAFFROTH Mario, Cernier • SCHWIZER Christian, Engollon • SOQUEL Philippe, Cernier • STAUB Evelyn, Colombier • STAUFFER Roger, La Joux-du-Plana • STODMANN Pierre-André, Fontainemelon • TANNER Roland, Chézard • TINEMBERT Jean-Daniel • TSCHANZ Jacqueline, Corcelles • UETTEROECK Valerie, Fontainemelon • VEUVÉ Charles, Chézard-St-Martin • VEYA Micheline, Colombier • VEYA Ronald, Colombier • WALTER René, La Chaux-de-Fonds • WALTER Willy, Cormaux • WALTI Adrien, Coffrane • WALTI Christine, Coffrane • WALTI Philippe, Valangin • WALTI Thérèse, Coffrane • ENGER Max, Boudry • ZAHND Heidi, Rochefort • ZAUGG Olivier, Hauterive • ZORIK Kaiust, Cortaillod • Les co-présidents du comité de soutien: Krähenbühl Francis, Colombier et WALTI Jean-Bernard, Coffrane.

028-477557

L'Impartial

Editeur:
 Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions et rédacteur en chef:
 Mario Sessa

Tirage contrôlé: 20.434 exemplaires (REMP, avril 2003)
 Lecteurs 46.000 (Mach Basic 2003)

RÉCEPTION
 14, rue Neuve,
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi de 7 h 30 - 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h 00 le vendredi).

ABONNEMENTS
 Tél. 032 910 20 40
 Fax 032 910 20 49
 Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch

Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 89.-	Fr. 168.-	Fr. 315.-

Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ
 Régie des annonces:
 Publicitas SA - 14, rue Neuve,
 2302 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 910 20 50
 Fax 032 910 20 59
 Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 (17 h 00 le vendredi).
 Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
 Edition du lundi: jeudi à 12 h.
 Avis mortuaires, naissances et tardifs:
 Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 21 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16 h 30 à 21 h), ils doivent être communiqués par téléphone au 032 723 53 00, par fax au 032 723 53 09 ou par e-mail à l'adresse redaction@limpartial.ch.

Actif...
 sans intox

Vivre SANS FUMER

032 723 08 60

Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme

10 avril 2005
Roland Debély
 au Conseil d'Etat
 www.debely.ch

Roland Debély au Conseil d'Etat Pour des finances enfin assainies Pour plus d'expérience et d'efficacité au château

Au Val-de-Ruz, on y croit ! Dans le canton aussi... on y croit !

Amicalement et radicalement

Jean-Bernard Wälti,
 président de la commission de gestion et des finances du Grand Conseil

028-477551

avis divers

10 avril 2005
Roland Debély
 au Conseil d'Etat
 www.debely.ch

C'est le financier que je pensais rencontrer, le gestionnaire rigoureux. C'est cela et bien plus encore que j'ai trouvé: un homme actif, soucieux du bien général, entreprenant, humain, à l'écoute des gens. Notre projet commun était destiné aux personnes âgées, Roland Debély s'y est engagé corps et âme, avec son entregent, sa ténacité et ses compétences.

Je voterai pour Roland Debély.

Dr Raymond Péter-Contesse,
 médecin à Cernier

028-477554

L'enfant n'est pas une marchandise



CCP: 10-11504-8

Terre des hommes
 En Budron C8
 1052 Le Mont-sur-Lausanne
 Tél. 021/454 66 66
 Fax 021/454 66 77
 E-mail info@tdh.ch
 www.tdh.ch

Terre des hommes

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

- LA CHAUX-DE-FONDS - Serre 62 - chaque jeudi de 16 h à 19 h.
- NEUCHÂTEL - Beaux-Arts 11, - chaque mercredi de 16 h à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.

La consultation s'élève à Fr. 30.-

132-155090

10 avril 2005
Roland Debély
 au Conseil d'Etat
 www.debely.ch

Roland Debély a la jeunesse d'esprit et l'endurance des grands sportifs. Lorsqu'il s'agit d'aider les jeunes, jamais il ne se dérobe, vous pouvez compter sur lui. Avec Roland, nous avons organisé plusieurs courses destinées à la jeunesse, ou encore travaillé ensemble lors de la construction du complexe sportif de La Fontenelle à Cernier. J'ai pu apprécier ses talents d'organisateur et de communicateur. En soutenant Roland Debély vous soutiendrez la jeunesse.

Je voterai Roland Debély

Roger Miserez, ancien chef cantonal du Service des sports, Saint-Martin

028-477552

Lire, c'est comprendre. Ecrire, c'est être libre. Osez apprendre!

Trop d'adultes ont des difficultés à lire et à écrire. Votre rôle est de les informer, le nôtre est de les aider.

ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE
 cours de base dispensés dans 26 localités de Romandie

Appelez-nous au **032 914 10 81**



Cette semaine, plus de **2500** annonces paraissent sur www.limpartial.ch

cliquez sur  le site d'annonces de **L'Impartial**

Pour un Etat juste et RESPONSABLE



Charles Häser, Christian Blandenier, Sylvie Perrinjaquet, Sylvain Piaget, Roland Debély

LIBERAL Les Radicaux

Comité de soutien à Roland Debély

028-477556

avis divers

10 avril 2005
Roland Debély
 au Conseil d'Etat
 www.debely.ch

Roland Debély allie une connaissance aigüe des rouages de l'économie et une sensibilité marquée pour les questions humaines. Il sait concilier les intérêts économiques et les attentes de tous les citoyens. Il a cette sensibilité et saura la traduire par des actes.

Je voterai pour Roland Debély.

Francis Krähenbühl,
 directeur général, Colombier

028-477546

manifestations

CORTAILLOD - SALLE DE CORT'AGORA
LUNDI 28 MARS 2005 dès 15 h
LOTO DE PÂQUES

Contrôle électronique PRO LOTO SÄRL

40 TOURS / Abonnement Fr. 10.-

40 x QUINE	Fr. 40.-	40 x DOUBLE	Fr. 80.-
32 x CARTON	Fr. 120.-	8 x CARTON	Fr. 200.-

TOUS LES LOTS EN BONS D'ACHATS
 PAR PERSONNE CARTES ILLIMITÉES Fr. 70.-

HORS ABONNEMENT

2 ROYALES:	1 CARTE	Fr. 2.-
	3 CARTES	Fr. 5.-

50^e DU FOOTBALL CLUB DE CORTAILLOD

028-476677DUO

avis officiels

En raison des dangers que les ouvrages présentent pour le public, ainsi que du risque de chutes de pierres, la SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DU CHÂTELOT met à **ban la ligne du funiculaire de l'usine et ses abords déboisés depuis le chemin des Moulins Calame (passage sous voie N° 1) jusqu'au Doubs.**

En conséquence, défense formelle et juridique est faite de pénétrer dans cette zone.

Le public est invité à ne pas s'écarter du chemin des Moulins Calame et du sentier de la rive du Doubs.

La zone interdite est signalée par des écriteaux.

028-477130/DUO

EN BREF

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Une cigogne sur Cridor. Une cigogne est passée sur la ville, mercredi à 16h45 en direction du Valanvron, a signalé jeudi le conservateur du Musée d'histoire naturelle, Marcel Jacquat. Une autre a été vue, jeudi matin, posée sur des structures métalliques de Cridor. /lby

PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Pharmacie d'office:** Pharmacie de l'Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, sa jusqu'à 19h30, di 10h-12h30/17h-19h30, ensuite Police locale, tél. 032 913 10 17. Lundi de Pâques, pharmacie du Versoix, Industrie 1, 10h-12h30/17h-19h30, ensuite Police locale tél. 032 913 10 17.
- **Bibliothèque de la ville et Bibliothèque des jeunes:** Fermées jusqu'à lundi de Pâques. **Ludothèque:** Fermée durant les vacances scolaires. **Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus»:** Fermée durant les vacances scolaires.
- **Piscine des Arêtes:** lu/je/di 9-18h; ma 9-19h; me/ve 10-21h; sa 10-12h/14-20h.

AUJOURD'HUI

- **Musée paysan Pâques à la ferme,** 14h-17h.
- **Temple allemand Etranges Nuits du cinéma,** dès 20h30.

DEMAIN

- **Musée paysan Pâques à la ferme,** 14h-17h.
- **Temple allemand Etranges Nuits du cinéma,** dès 20h30. Remise des prix du concours de courts métrages, 23h.

LUNDI

- **Musée paysan Pâques à la ferme,** 14h-17h.

LE LOCLE

- **Pharmacie d'office:** Mariotti, Grande-rue 38, sa jusqu'à 19h, en dehors de ces heures, Police locale, 032 931 10 17. Dimanche et lundi de Pâques, pharmacie de la Poste, 10h-12h/18h-19h, ensuite Police locale, 032 931 10 17.
- **Permanence médico-chirurgicale (hôpital):** Lu-ve de 8h à 18h, 032 933 61 11.
- **Bibliothèque de la ville:** lu-ma-me-ve 14h30-18h30, je 14h30-20h, sa 10-12h. **Bibliothèque des jeunes:** Fermée jusqu'au 28 mars. **Ludothèque:** Fermée durant les vacances scolaires.

Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Ethique dans la technique

LE LOCLE Les élus ont accepté mercredi les nouveaux plans d'aménagement et le règlement d'occupation des sols communaux. Par amendement, ils y ont ajouté une dimension morale

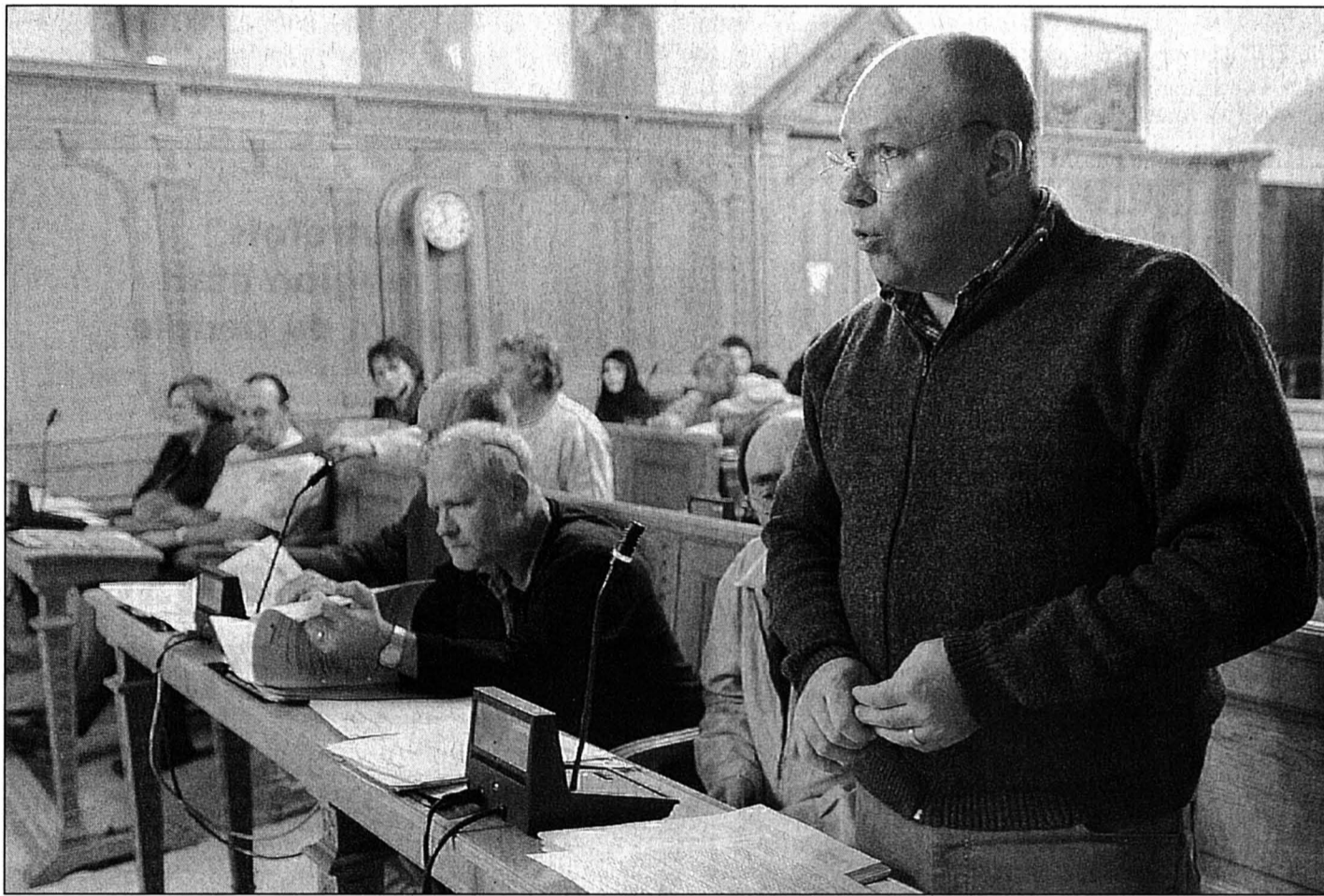
Par
Jean-Claude Perrin

Les documents soumis mercredi à l'approbation du Conseil général du Locle étaient techniques. Mais ils sont appelés à durer, puisqu'ils dictent les dispositions en matière d'aménagement des terrains communaux et régissent l'équipement des terrains constructibles.

Dans l'ensemble, les porte-parole des groupes politiques ont saisi l'importance de ces objets, bien étudiés malgré leur complexité. Lors de la discussion, les Verts ont vainement tenté d'ajouter une mesure restrictive, au nom, sans doute, de l'amélioration de la qualité de vie. Par un amendement, les représentants du POP ont, eux, réussi à faire inscrire une clause «éthique» à l'égard d'éventuels projets de construction d'entreprises dans la zone d'activités économiques (ZAE).

Règlement plus clair

Tant Claude Dubois (lib-PPN), Corine Bolay Mercier (PS), Patrick Perret (UDC) qu'Aline Perez-Graber (Verts) ont relevé que ce nouveau règlement était plus clair et qu'il permettait d'harmoniser les conditions de SIM SA dans son rayon d'action, englobant les deux villes du Haut. «Harmonisation»,



Claude Dubois (lib-PPN): «Faisons confiance à l'exécutif, il connaît ses dossiers.»

PHOTO LEUENBERGER

«agir conjointement avec la Ville de La Chaux-de-Fonds», «démarches facilitées» et «diminution du nombre d'interlocuteurs grâce à un document complet»: ces arguments ont été avancés par les uns et les autres au sujet des rapports proposés au législatif.

Il n'y a toutefois pas eu que louanges. Claude Dubois a ainsi dit qu'il veillerait à l'application de certains articles relatifs à la perception des taxes d'équipement, pour éviter une double taxation. Patrick Perret s'est inquiété de la hausse de 60%, voire 70%, de

la taxe d'équipement relative à la construction de maisons familiales. «Un montant non négligeable», qui a laissé l'UDC dans l'expectative, avant que Florence Perrin-Marti apporte les explications du Conseil communal. Quant aux Verts, ils ont déploré un manque de

réflexion d'ensemble sur la problématique des places de stationnement. Ils voulaient serrer la vis, pour «que la ville ne soit pas un immense parking gratuit». Leur amendement a été refusé, car jugé trop contraignant ou déjà réglé par les dispositions actuelles. /JCP

Contre l'avis de l'exécutif

Dans un article relatif à l'attribution de terrains en zone d'activités économiques (ZAE), le règlement expliquait que la priorité serait accordée aux entreprises «offrant un nombre important de postes de travail, ainsi qu'à celles qui sont en mesure de développer des synergies intéressantes avec le tissu économique local». Pas assez précis, selon le POP, qui a proposé, par amendement, d'ajouter les qualificatifs de «haute valeur ajoutée». Ce parti a aussi demandé que les entreprises candidates à

une implantation offrent «des conditions de travail et environnementales optimales». Après une suspension de séance, le Conseil communal s'est prononcé contre cet amendement. Marcelo Droguett assurait même qu'après enquête, «il n'y a pas vraiment de mouton noir dans le respect des règles sociales et humaines du fonctionnement des entreprises». Rien n'y a fait. Au vote, l'amendement a passé par 18 voix contre 13 et, lors du vote final, ce dossier a recueilli 33 voix sans opposition. /jcp

Unité de matière en danger

Claude Dubois, vous vous étonnez que la droite soit allée au secours du Conseil communal, mis à mal par un législatif lui aussi majoritairement de gauche.

C.D.: Je crains que la nouvelle garde de la gauche manque de maturité politique. D'où cette distorsion entre la gauche du législatif et l'exécutif. Ce sont de bons théoriciens mais ils devront apprendre le sens pratique inhérent à nos responsabilités de conseillers généraux et ne pas user à tout vent de l'amendement.

Alors, quelles sont les qualités d'un bon conseiller général?

C.D.: Curiosité et efficacité, pour bien se renseigner sur les dossiers. Mais aussi humilité et confiance à l'égard du Conseil communal, sachant qu'on ne peut avoir la même maîtrise d'un dossier qu'un membre de l'exécutif. Il ne faut surtout pas croire que, même élu par le peuple, un conseiller général peut briser la ligne de conduite que s'est fixée l'exécutif. Nous pouvons seulement l'influencer.

Par des amendements?

C.D.: C'est la manière dont certains membres du législatif voudraient prendre le pouvoir ou montrer qu'ils existent. C'est assez dangereux, à mon sens.

Que penser de celui du POP (voir encadré ci-contre)?

C.D.: Je ne suis pas juriste, mais je doute que l'Etat accepte ces considérations éthiques dans un règlement technique. Un règlement n'est pas un programme électoral. Il pourrait ne pas y avoir unité de matière. /jcp

Depuis jeudi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à sept reprises.

Interventions ambulance. Jeudi à 22h18, à La Chaux-de-Fonds, pour un malaise, avec transport à l'hôpital; hier à 9h55, au Locle, pour un transport de malade à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 12h12 et 15h49, pour deux malaises, avec transport à l'hôpital; au Locle, à 17h17, pour une chute; à La Chaux-de-Fonds, à 17h39, pour un transport de malade.

Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, jeudi à 18h01, pour une inondation (écoulement technique), rue des Crêts 143. /comm-réd

Une histoire d'amour... vache

LE LOCLE Bagarre, morsures puis réconciliation! C'est avec un flegme remarquable que le président du Tribunal de police s'est penché sur un conflit conjugal à l'heureuse issue

«Vous contestez avoir mordu votre femme?»
«Non, je l'ai mordue parce qu'elle me mordait. Je ne savais pas quoi faire, ça commençait à pisser le sang. Et puis le ventre et les parties, ça fait très mal... Ma femme a énormément de force. Si je ne me défendais pas, elle m'aurait peut-être déjà tué.» Et la situation actuelle? «Ça va très bien! Ça a toujours été comme ça. Je ne mets pas toute la faute sur elle. Je le suis à 50 pour cent, par un pour-cent de plus ou de moins. Elle est Russe, je suis natif du sud de la France...»

Des fois, on s'engueule très très fort, et après on s'embrasse et tout le reste!»

C'est avec un calme imperturbable que Jean Oesch, président du Tribunal de police du Locle, interrogeait Alfred*, prévenu, entre autres choses, de lésions corporelles sur la personne de son épouse, Nadia*.

Ce soir-là, les forces publiques étaient intervenues à la demande de la jeune femme, et ce n'était pas la première fois. Elles avaient dû passer les menottes à Alfred, qui, fortement al-

coolisé, s'était enfermé avec son fils. Mais Nadia était entendue comme témoin: elle n'avait pas déposé plainte. Elle confirmait que son mari l'avait mordue, lui avait donné des claques et des coups de pied, et l'avait menacée de mort. Elle confirmait aussi avoir mordu son mari, tout en précisant que c'était lui qui avait commencé la bagarre. «Il se met dans ces états lorsqu'il boit de l'alcool, sinon il est gentil, il est bien. Maintenant qu'il ne boit plus, c'est autre chose.»

Le président expliquait que

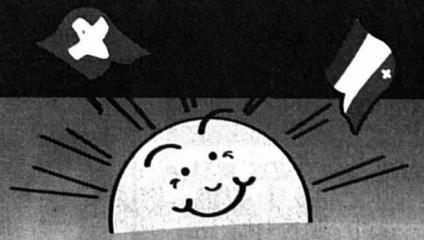
les coups et menaces se poursuivaient d'office. Mais la procédure pouvait être suspendue pendant six mois et se conclure éventuellement par un non-lieu. A condition qu'Alfred se conduise bien et poursuive le traitement déjà entamé. Et pendant ces six mois, Nadia pouvait à tout moment demander de reprendre la procédure. La jeune femme a accepté.

Alfred était aussi accusé d'avoir conduit alors qu'il était encore sous le coup d'un retrait de permis et d'avoir importé,

dans le but de les vendre, deux fusils de chasse, sans avoir encore reçu l'autorisation officielle. Ces faits seront jugés à l'issue des six mois de suspension.

Pour conclure, Jean Oesch avertissait Alfred: «Il ne s'agit pas de faire pression sur votre épouse pour qu'elle ne vienne pas au tribunal!» Alfred, qui souriait tendrement à sa femme, a répondu: «C'est difficile! Elle est costaud...» /cld

* Prénoms fictifs



Grand Conseil : Nicolas GSTEIGER, facteur, Boudry; Grégory LAMBERT, policier, Boudry; Christian-François PARDAL, commercial, Colombier; Daniel SCHORPP, cuisinier, Cortaillod; René TSCHANZ, consultant, Corcelles-Cormondrèche; Walter WILLENER, ingénieur agronome, Auvornier; Marc-André BUGNON, employé des douanes, Neuchâtel; Alexandre CHABLOZ, mécanicien de précision, Le Landeron; René DORT, employé EEF ENSA, Le Landeron; Frédéric GUYOT, inspecteur, indépendant, Neuchâtel; Jean-Louis GYGER, ingénieur HES, Cressier; Karim-Frédéric MARTI, médecin-dentiste, Le Landeron; Werner VOEGELI, employé communal, Le Landeron; Bernhard WENGER, représentant, Le Landeron; Didier CALAME, agriculteur, Les Planchettes; Hugues Bertrand CHANTRAINE, médecin-dentiste, La Chaux-de-Fonds; Blaise COURVOISIER, médecin-chirurgien, La Chaux-de-Fonds; Pierre HAINARD, ingénieur EPF, La Chaux-de-Fonds; Jean-Charles LEGRIX, cadre financier, La Chaux-de-Fonds; Marc SCHAFFROTH, pompier-ambulancier, La Chaux-de-Fonds; Julien SEMPERBONI, gendarme, La Chaux-de-Fonds; Philippe TSCHANNEN, conseiller de vente, La Chaux-de-Fonds; Noël AUCLAIR, directeur, Fleurier; Stéphane BERGER, technicien, Fleurier; Jean-Maurice CHEVALIER, retraité, Les Verrières; Daniel HALDIMANN, employé aux douanes, Savagnier; Pierre HAUSER, commerçant, Chézard-St-Martin; Maurice PUGIN, employé d'exploitation, Hauts-Geneveys; Frédéric MATTHEY, employé CFF, Le Locle; Conseil d'Etat : Jean-Charles LEGRIX, cadre financier, La Chaux-de-Fonds; Bernard MONNIER, chirurgien, Neuchâtel; Yvan PERRIN, inspecteur de police, La Côte-aux-Fées; Pierre-Alain STORRER, industriel, Corcelles; Walter WILLENER, ingénieur agronome, Auvornier.

Grand Conseil : Nicolas GSTEIGER, facteur, Boudry; Grégory LAMBERT, policier, Boudry; Christian-François PARDAL, commercial, Colombier; Daniel SCHORPP, cuisinier, Cortaillod; René TSCHANZ, consultant, Corcelles-Cormondrèche; Walter WILLENER, ingénieur agronome, Auvornier; Marc-André BUGNON, employé des douanes, Neuchâtel; Alexandre CHABLOZ, mécanicien de précision, Le Landeron; René DORT, employé EEF ENSA, Le Landeron; Frédéric GUYOT, inspecteur, indépendant, Neuchâtel; Jean-Louis GYGER, ingénieur HES, Cressier; Karim-Frédéric MARTI, médecin-dentiste, Le Landeron; Werner VOEGELI, employé communal, Le Landeron; Bernhard WENGER, représentant, Le Landeron; Didier CALAME, agriculteur, Les Planchettes; Hugues Bertrand CHANTRAINE, médecin-dentiste, La Chaux-de-Fonds; Blaise COURVOISIER, médecin-chirurgien, La Chaux-de-Fonds; Pierre HAINARD, ingénieur EPF, La Chaux-de-Fonds; Jean-Charles LEGRIX, cadre financier, La Chaux-de-Fonds; Marc SCHAFFROTH, pompier-ambulancier, La Chaux-de-Fonds; Julien SEMPERBONI, gendarme, La Chaux-de-Fonds; Philippe TSCHANNEN, conseiller de vente, La Chaux-de-Fonds; Noël AUCLAIR, directeur, Fleurier; Stéphane BERGER, technicien, Fleurier; Jean-Maurice CHEVALIER, retraité, Les Verrières; Daniel HALDIMANN, employé aux douanes, Savagnier; Pierre HAUSER, commerçant, Chézard-St-Martin; Maurice PUGIN, employé d'exploitation, Hauts-Geneveys; Frédéric MATTHEY, employé CFF, Le Locle; Conseil d'Etat : Jean-Charles LEGRIX, cadre financier, La Chaux-de-Fonds; Bernard MONNIER, chirurgien, Neuchâtel; Yvan PERRIN, inspecteur de police, La Côte-aux-Fées; Pierre-Alain STORRER, industriel, Corcelles; Walter WILLENER, ingénieur agronome, Auvornier.

**Autrefois,
la religion était
l'opium du peuple**

**Aujourd'hui,
le socialisme l'a remplacé**

**Soyez sensé,
votez UDC**

www.udc-ne.ch - CCP: 17-130072-5

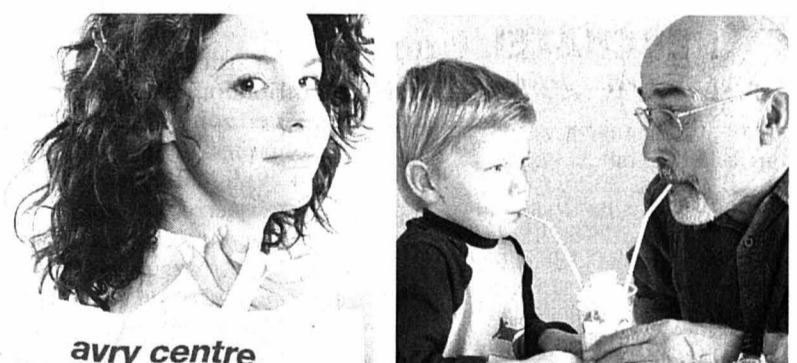
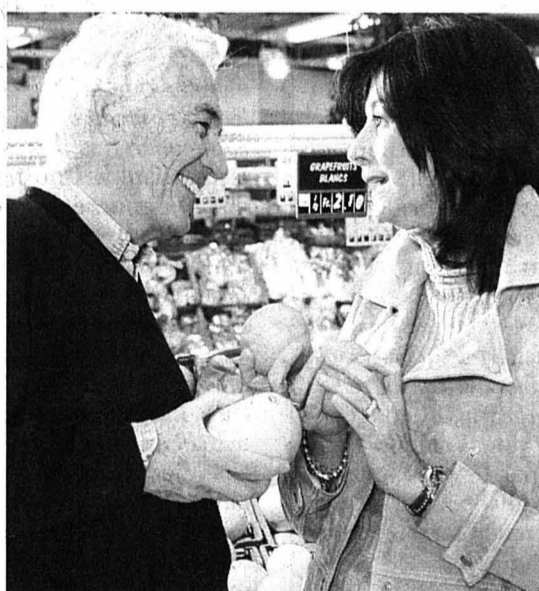
028-476571/DUO Frédéric Guyot

Ouverts le lundi de Pâques de 9 h à 17 h



gruyère
Centre Bulle

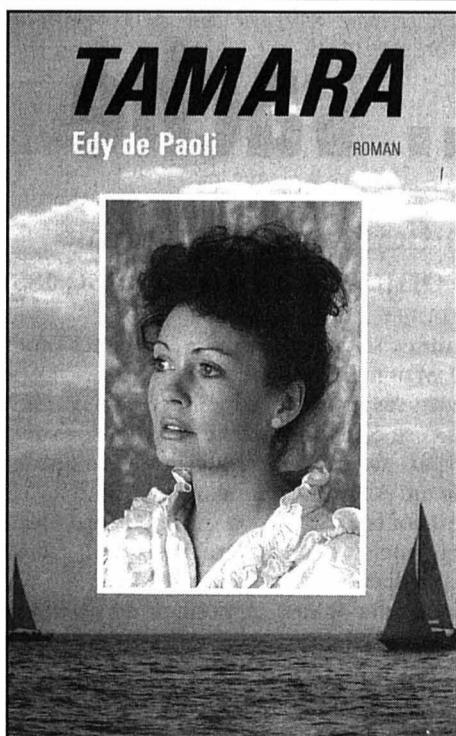
Autoroute A12 sortie Bulle - 16 commerces - 700 places de parc gratuites.



avry centre

ici et maintenant
avry centre

Autoroute A12 sortie Matran - 60 commerces, 2000 places de parc et une garderie offerte.



Je fus rapide, ne paniquant pas. Je désamarrai la barre et d'un coup brusque virai de bord.
«Trop tard, maugréai-je.»
Je vis la fin de notre voyage. L'avant tranchant du monstre était prêt à nous couper la gorge. Et moi qui avais promis à Christophe de l'emmener dans le rêve de Bora Bora. Je crois que... je fermai les yeux.
– Raté Goliath, fis-je soulagé.
Le salopard passa tout près. Si près que je n'aurais eu aucune peine à serrer la main du commandant.
Je luttai encore quelques instants pour affronter les vagues de ce gros mastodonte. Lorsque le danger fut totalement écarté, je me laissai tomber dans le cockpit et respirai profondément. J'avais terriblement mal au ventre. Sans doute les tripes nouées à cause de la peur. Et puis, tout à coup, je me levai

d'un bond. Je regardai derrière moi. Le meurtrier était déjà bien loin pour entendre mon vocabulaire d'insultes.
Nous avons échappé de justesse au massacre.
Je m'écroulai à nouveau dans le cockpit. Mon régal de jurons m'avait épuisé.
– Papa.
Christophe était lé, devant moi. Il tremblait de peur. Sa petite main tenait son front.
– Je me suis fait mal.
Je regardai de plus près sa blessure. Ce n'était qu'une vilaine bosse.
– Ce n'est rien mon petit.
– Que s'est-il passé?
Je l'assis à califourchon sur mes jambes.
– Un gros bateau a failli nous couler, répondis-je.
– Il est parti à présent.

– Oui.
– Il y a plein de désordre à l'intérieur.
– On rangera demain.
Je lui caressai le front.
– C'est douloureux?
– Ça va, Pa.
– Je vais te mettre un peu d'eau froide et puis tu retournes au lit.
Je le pris dans mes bras. Avant de descendre, je jetai un coup d'œil attentif aux alentours pour être certain de notre solitude.
– J'ai eu très peur, murmura Christophe.
Je l'embrassai.
Puerto Soller aux Baléares. Un charmant petit port, encore tranquille et dont l'aspect ressemble à une piscine naturelle. Un tram «made in San Francisco» relie le bord de la mer au centre du village.

Trop de trafic et trop vite

PESEUX La police locale a effectué de nombreux contrôles radar depuis la mise à sens unique de la route principale à travers le village. Elle déplore un dangereux report de circulation sur les petites rues parallèles

Par
Alexandre Bardet

La circulation est trop dense sur certaines petites rues de Peseux, et beaucoup d'automobilistes y roulent trop vite. C'est le constat que les autorités subérieures tirent à la suite des travaux du giratoire du Château.

Depuis la fermeture de la route principale H10 dans le sens Corcelles-Neuchâtel, début février, la police locale de Peseux a opéré onze contrôles radar au village, dont quatre en zone 30 km/heure.

Reclamations d'habitants

«Nous avons eu des réclamations d'habitants de ces rues, comme celles du Château ou de la Chapelle, qui avaient constaté une augmentation de trafic et le passage de gens pressés», précise le conseiller communal Pierre-Henri Barrelet, en charge de la Police. Le radar leur a donné raison. Sur 777 véhicules contrôlés, 15% des conducteurs ont été verbalisés. Ils roulaient en moyenne à plus de 46 km/h, avec une pointe à 52 km/heure.

«Ces contrôles ont aussi confirmé que près des deux tiers des gens qui empruntent actuellement le goulet de la Chapelle sont en transit», ajoute Georges Jourdain, chef de la police locale.

Or ces rues parallèles à la H10 ne sont pas destinées au trafic de passage, martèle Pierre-Henri Barrelet. Il déplore qu'après avoir donné l'impression d'emprunter les axes de déviation balisés par l'Etat pendant la mise à sens unique de la rue principale, les pendulaires essaient à nouveau «le chemin des écoliers». La police va donc tout sauf relâcher ses contrôles, pas pour que la commune profite de l'occasion pour remplir ses caisses, mais pour essayer de maîtriser ce transit indésirable et les dangers qui lui sont liés. «Notre grande crainte, insiste Georges Jourdain, c'est qu'il y ait un accident.»

A plus de 100 km /heure!

Par ailleurs, au cours des six dernières semaines, la police subieuse a posé sept fois sa «boîte à flash» sur des rues à 50 km/heure. Près d'un dixième des 3600 véhicules contrôlés roulaient trop vite. Un conducteur de 23 ans a même passé à 101 km/heure sur la rue de Neuchâtel, un soir vers 21 heures, à 25 mètres d'un passage pour piétons et peu avant le feu du chantier du giratoire du Château. Plus de 5000 piétons traver-

sent quotidiennement l'axe principal H10, note Pierre-Henri Barrelet. Le conseiller communal rappelle que le

projet cantonal de réaménagement de cette route entre Vauseyon et la Maison de commune de Peseux com-

prend la réalisation d'un passage sous-voie entre la place de la Fontaine et le temple. Le subventionne-

ment fédéral n'est pas encore acquis, mais «la balle, dit-il, est dans le camp de l'Etat.» /AXB



La rue de la Chapelle n'est pas destinée au trafic de transit, martèle le directeur de la Police.

PHOTO BARDET

Le bal des géantes

NEUCHÂTEL Une grue d'une taille rare en Suisse romande a été montée sur le chantier de la Maladière



Il a fallu une autogrupe impressionnante par la longueur de son bras pour mettre en place la grande grue.

PHOTO MARCHON

Les grues poussent comme des champignons sur le chantier de la Maladière, à Neuchâtel. Entre mercredi et jeudi, une autogrupe au long bras impressionnant a monté une grue de 300 tonnes/mètre.

Un engin comme celui-ci est «rare en Suisse romande», explique Michaël Hugoniot, contremaître chez Bernasconi. Cette géante fait 66 mè-

tres de haut. Son bras s'allonge sur 70 mètres et peut soulever jusqu'à trois tonnes à son extrémité.

Des engins à l'image du chantier

Treize camions ont été nécessaires pour la transporter depuis le dépôt de l'entreprise, à Coffrane, où elle a séjourné après son dernier chantier, à Lausanne. Un modèle

identique, mais monté en partie seulement, avait été utilisé pour le nouvel hôpital Pourta-lès.

«Ces grues sont à l'image du chantier», gigantesque, ajoute César Vuadens, chef de projet chez HRS. Trois sont déjà en place et deux autres viendront encore les rejoindre. Et c'est «inhabituel» d'en avoir autant sur un chantier, surtout en pleine ville. /axb

Fribourg major de table

VAL-DE-RUZ La fusion est aussi un chantier de législation. La Région peut baser sa réflexion sur un mémoire de diplôme

Karine Cotting, ancienne étudiante à la Haute Ecole de gestion de Neuchâtel (HEG), vient de donner un sérieux coup de pouce au processus de regroupement des communes du Val-de-Ruz en cinq grappes, tel que l'a préconisé l'Institut de recherches économiques et régionales (Irer). La nouvelle diplômée a en tout cas fait forte impression mercredi soir à Chézard-Saint-Martin devant les membres de la Région Val-de-Ruz et divers représentants des autorités. La Fribourgeoise a en effet mis les processus de fusion communale de son canton au service de la réflexion qui s'est emmanchée il y a quelques années dans le district.

«Préparez bien votre information à la population»

Karine Cotting

Dire que toutes les communes vaudruziennes sont actuellement prêtes à fusionner serait cependant aller vite en besogne. Si l'assistance de mercredi était convaincue du bien-fondé de ce grand chantier politique, elle n'en a pas pour autant occulté tous les



Daniel Henry, président de la Région Val-de-Ruz.

PHOTO ARCH-GALLEY

problèmes. La Région Val-de-Ruz est confrontée aux incertitudes de la nouvelle politique régionale, le poids des déficits publics, la mutation du canton provoquée par le Réseau urbain neuchâtelois. Le président du comité Daniel Henry relève que les prochaines fusions discutées dans le district ne peuvent qu'être envisagées à la lumière de l'évolution du canton.

Karine Cotting a beaucoup insisté sur l'information et la concertation. «Les malentendus non résolus au sein du comité de pilotage d'une fusion de communes sont fatals», a-t-elle souligné. Si le débat de mer-

credi ne l'a pas formellement évoqué, force est de constater que les trois villages de l'est du Val-de-Ruz sont les plus avancés dans ce domaine, mais avec des bémols. «Nous avons tenté d'interpeller Dombreson, qui a aussi nommé une commission de fusion au sein de ses autorités, a glissé mercredi soir Pierre Py, de Villiers. Mais pour le moment, sans succès.»

Les communes neuchâteloises ne sont pas pressées de fusionner, au contraire du canton de Fribourg qui a légiféré par décret en la matière. La phase de préparation, qui devrait démarrer au Val-de-Ruz sous l'impulsion du groupe interpartis qui mène la réflexion, sera donc importante au plan de l'information. «Préparez bien le moment où vous devrez affronter les sensibilités du public et coupez court à toute rumeur», a recommandé Karine Cotting. Les partisans de la fusion par grappes, nombreux mercredi soir, peuvent compter sur un système législatif cantonal unifié, l'appui financier de l'Etat – qui dispose de 55 millions pour harmoniser les coefficients fiscaux communaux – et leur volonté de rationaliser un travail de gestion de la collectivité devenu de plus en plus professionnel et prenant. /PHC

www.arvr.ch

La tête hors de l'eau, mais...

INDUSTRIE Après une année 2003 très difficile, Swissmetal a augmenté son chiffre d'affaires de 20% l'an dernier, malgré la grève à Reconvilier. Le millésime 2005 s'annonce toutefois plus difficile

Par
Philippe Oudot

Swissmetal a sorti la tête de l'eau. En 2003, le groupe - leader mondial dans la fabrication des produits à haute valeur ajoutée à base de cuivre et d'alliage cuivreux - avait enregistré un déficit historique de 55,5 millions de francs. Dans le cadre d'une douloureuse re-

structuration financière, Swissmetal, surendetté, avait finalement obtenu une augmentation de capital de plus de 50 millions de francs l'été dernier, assurant ainsi sa survie.

Une opération financière plutôt bien réussie, puisque Swissmetal a réalisé un chiffre d'affaires brut de 204,8 millions de francs en 2004, en augmentation de 20% par rap-

port à l'année précédente. Et le groupe s'attend à un résultat d'exploitation (EBIT) positif, compris entre 10 et 20 millions de francs. Quant au résultat après impôts, il devrait être aussi de bonne tenue.

Effectif réduit

L'année dernière a pourtant été plutôt mouvementée: restructuration financière, nom-

breux changements opérationnels, uniformisation de la gestion informatique du groupe (introduction du système SAP sur le site de Reconvilier), et bien sûr la grève. On se souvient qu'en novembre dernier, l'ensemble du personnel de Swissmetal Boillat avait engagé un terrible bras de fer avec la direction, exigeant notamment le départ du patron Martin

Hellweg. Comme le relève Swissmetal, «cette grève a été un véritable défi pour l'entreprise».

Si 2004 aura été un bon millésime, les perspectives pour 2005 sont moins réjouissantes. Pour les deux premiers mois, les entrées de commandes sont restées nettement inférieures à celles de la même période de l'année dernière. Cela concerne plus particulièrement les produits standards et les produits spécialisés destinés au secteur de l'électricité - principalement produits sur le site de Dornach. En revanche, la demande de produits spécialisés pour l'industrie élec-

tronique et bureautique (fabriqués à Reconvilier) reste soutenue, souligne Sam Furrer, directeur du développement et des ressources humaines de Swissmetal. Il indique toutefois que les choses peuvent changer très rapidement, d'autant que l'impact conjoncturel se manifeste souvent avec un peu de retard sur les segments de produits de Reconvilier par rapport à ceux de Dornach.

Conséquence de cette évolution: l'effectif a été réduit de 3%, passant de 811 postes à plein temps à fin 2004 à 787 postes en février. /POU-Journal du Jura



L'ensemble du personnel de Swissmetal Boillat avait défié la direction de l'entreprise en novembre dernier en faisant la grève sur le site de Reconvilier.

PHOTO ARCH

Une grande flexibilité

Les cycles conjoncturels dans le secteur de la métallurgie sont de plus en plus courts. Pour pouvoir réagir à temps, les entreprises ont donc besoin d'une plus grande flexibilité. Voilà pourquoi Swissmetal souhaite introduire l'annulation du temps de travail, qui permettrait de réduire les horaires lorsque la demande est faible, et de les augmenter quand les commandes affluent.

La direction et les quatre commissions d'entreprise ont trouvé un accord sur les modalités d'introduction de cette mesure. Après le refus, l'an dernier, d'une première

proposition de flexibilisation, les parties en ont tiré les leçons. En 2004, le point d'achoppement portait essentiellement sur la flexibilisation des salaires en fonction de l'horaire: de nombreux travailleurs avaient considéré cela comme une baisse de salaire déguisée. L'accord proposé cette année prévoit que les employés toucheront l'entier de leur salaire, qu'ils travaillent à horaire réduit ou qu'ils effectuent des heures supplémentaires.

Aux dires de Sam Furrer, les commissions d'entreprise ont jugé l'accord satisfaisant. /pou

EN BREF

SALON ■ Tecaplast à la trappe. Siams SA a constaté que la présentation des techniques de la plasturgie ne répond pas à un besoin de l'économie régionale. Forts de cette réalité, les responsables de Siams SA ont décidé d'abandonner le salon Tecaplast, qui se tenait à Moutier. /réd

PRJB ■ Démission du secrétaire. Le PRJB a été informé du souhait de Patrick Gsteiger, jusqu'ici secrétaire du parti, de mettre un terme à ses activités au sein du Parti radical. Cette décision est motivée par le fait que l'intéressé ne se reconnaît plus dans les lignes directrices du parti. Il a donc choisi de s'engager au sein d'une autre formation qui exerce une politique plus proche de ses aspirations personnelles et de ses convictions de chrétien. Par ailleurs, la commission électorale en vue des élections au Conseil du Jura bernois, au Grand Conseil et au Conseil-exécutif est en place. La présidence en a été confiée à Pascal Flotron, de Malleray. /comm-réd

PRATIQUE

AGENDA

DEMAIN

■ Saint-Ursanne Collégiale, concert de l'Orchestre d'Aoste et de l'Orchestre symphonique jurassien, 17 heures.

Gagner le pari du retrait

«UN SEUL JURA» Le Gouvernement jurassien cherche un puissant anesthésiant. Le devenir de l'AJJ passe inévitablement par le sacrifice de l'initiative

Signifié comme préalable incontournable au démarrage de l'étude «Un canton à six districts» au sein de l'AJJ, la mise à l'écart de ladite initiative est admise par les représentants du Gouvernement jurassien. Entre le forcing en faveur de l'initiative et le soutien à l'AJJ, Jean-François Roth et ses pairs ont choisi. Jusqu'à s'engager devant la Tripartite à présenter des propositions qui soient de nature à satisfaire à la fois les revendications de l'initiative et celles, exclusives, de l'AJJ. Un pari qui s'annonce plein d'embûches.

Trois possibilités

Comme en football, il appartient désormais au seul canton du Jura d'assurer la remise en jeu de la balle «canton à six districts». Tout tourne autour du sort à réserver à l'initiative «Un seul Jura» adoptée par le Parlement, sur le plan «matériel», le 17 novembre (51 voix pour, quatre non et autant d'abstentions), contre l'avis du Gouvernement qui la jugeait frappée de nullité.

Contraignant, l'arrêté de validation impose au Parlement de satisfaire à l'initiative jusqu'au 17 novembre 2006 et cela sur la base d'une proposition gouvernementale.

En gros, compte tenu du fait que l'automne 2006 coïncide avec les élections cantonales, le Gouvernement ne dispose que d'un an pour tenir son audacieux pari. S'agissant de la manière de satisfaire à une initiative, la loi jurassienne, incontournable en l'espèce, retient trois possibilités. Premièrement: élaborer des dispositions constitutionnelles ou légales propres à entraîner l'accord des initiateurs et, partant, le retrait de leur texte. Deuxièmement: opposer un contre-projet à l'initiative. Troisièmement: n'édicter aucune norme et renoncer à donner suite à l'initiative.

Dans les deux derniers cas, le vote s'impose et il en est de même si rien n'a été entrepris dans le délai imparti.

Entre retrait et mise à l'écart

La voie royale de l'accord avec les initiateurs a naturelle-

ment la préférence du Gouvernement. Mais, elle n'est aisée à emprunter que si la réalisation proposée est en adéquation avec le contenu de l'initiative. Une issue non envisageable ici, tant elle apparaîtrait comme une provocation à l'égard des autres membres de la Tripartite et de l'AJJ.

Porte étroite pour tout le monde

D'un autre côté, on se demande comment le Gouvernement va pouvoir entraîner le comité d'initiative et son président Pierre-André Comte dans le sillage d'une proposition minimaliste. Coïncé par la Tripartite, le Gouvernement jurassien ne peut en effet guère aller au-delà d'une proposition d'un transfert exclusif à l'AJJ de l'étude d'un canton à six districts, réclamée aussi par l'initiative, mais à produire selon elle par l'exécutif et le législatif jurassien.

Dans l'espoir de faire lâcher prise aux initiateurs, le Gouvernement réfléchit en parallèle à l'idée d'une promesse

d'article constitutionnel pronant l'abandon de la souveraineté cantonale au profit d'un canton à six districts voulu par toutes les parties.

Si la porte est étroite pour le Gouvernement, elle n'est guère plus large pour les initiateurs. Rien ne dit qu'ils se retrouveront suffisamment nombreux pour s'opposer à un contre-projet minimaliste. Déjà le PDC s'est dit partisan d'un transfert sans condition de ce dossier à l'AJJ. Quelques volte-face d'autres élus suffiraient à obtenir une majorité en faveur du contre-projet. Du coup, le peuple serait appelé à trancher entre celui-ci et l'initiative. Avec comme risque pour les initiateurs et le leader du MAJ de voir leur texte écarté par le souverain.

Réalisation singulièrement compromise

Validée dans l'enthousiasme, l'initiative «Un seul Jura» voit aujourd'hui sa réalisation singulièrement compromise. Sauf à assister à une rotation à 180 degrés de ses porteurs prêts à s'effacer devant l'AJJ. /JST

RECONVILIER

Centaines de milliers de francs de dégâts

Il était environ 16h40 jeudi lorsqu'une employée de l'usine Pierval à Reconvilier a constaté qu'un incendie avait éclaté à l'intérieur des locaux. Les pompiers des Services de défense de la Birsse, épaulés par leurs collègues du Centre de renfort de Tramelan, sont rapidement parvenus à maîtriser le sinistre, avant d'évacuer l'épaisse fumée ayant envahi les locaux.

Défectuosité technique

L'atelier étant désert au moment où l'incendie s'est déclaré et l'employée encore présente ayant pu se mettre à temps à l'abri après avoir alerté les secours, personne n'a été blessé. Les dégâts matériels sont estimés à plusieurs centaines de milliers de francs. Les investigations menées par la police cantonale ont permis d'établir qu'une défautuosité technique d'une décolleuse automatique était à l'origine du sinistre.

L'entreprise compte une vingtaine de collaborateurs. S'il faudra du temps pour que la situation redevienne normale, le travail reprendra toutefois graduellement à partir de mardi. /comm-réd

La loi du 80/20 ou la loi du plein effort et de la pleine motivation

Comprendre comment et pourquoi
certaines offres de services aboutissent
favorablement et d'autres pas!

Andrea Huber
Consultant PMS spé-
cialiste en recrutement
et conseil de dirigeants

Des dizaines de milliers de francs sont engloutis chaque semaine dans des programmes de recrutement par les entreprises. Les principaux quotidiens de la presse romande et alémanique regorgent de subtilités pour inviter le lecteur à un rendez-vous hebdomadaire de l'emploi. Le recours à des formulations publicitaires annoncées (par voie de presse traditionnelle et électroniques) particulièrement bien étudiés sur le plan de la forme et du contenu connaît une progression significative. Et pourtant, un nombre incalculable d'offres de services adressées chaque jour aux principaux responsables du recrutement des entreprises n'ont pas la moindre chance d'aboutir.

La cause de cette débâcle? Ce n'est pas la concurrence, bien que la compétition entre candidats est effectivement devenue plus serrée. Et pas davantage la complexité des postes à pourvoir même si on ne peut occulter les domaines d'excellences connexes à un nombre croissant d'activités professionnelles. Non. Le vrai problème est souvent lié au choix inapproprié du postulant.

La nature obéit à certains principes. Pourquoi n'en irait-il pas de même pour la gestion des ressources humaines? Vous avez beau construire le plus bel avion du monde, si vous ne tenez pas compte des lois de la physique, n'espérez pas le faire voler. Il est peut être dans notre nature de refuser d'admettre nos limites. Mais dès lors que nous acceptons d'envisager l'hypothèse que le recrutement pourrait obéir à certains principes ou à certaines lois, tout s'éclaire. Et ce

qui jusqu'à maintenant pouvait peut-être vous paraître peu clair ou incompréhensif deviendra alors une évidence.

Une observation attentive des sélections couronnées de succès et de celles qui échouent permettent de dégager certains principes récurrents. Des éléments qui tiennent compte bien entendu de quelques aspects fondamentaux qui régissent le comportement humain et ses potentialités, mais aussi des réelles motivations exprimées par le choix du candidat. Expliquons.

Principe N° 1

Celui ou celle qui aurait déjà tout fait, tout accompli, tout réalisé en regard de ce qui est attendu ne présente aucun intérêt majeur à être engagé si ce n'est celui d'offrir la garantie qu'il ou elle saura occuper la fonction rapidement et de prime abord sans grande difficulté.

Principe N° 2

Celui ou celle qui manque singulièrement de connaissances, de pratique ou d'expérience en regard de ce qui est attendu ne présente pas d'intérêt particulier non plus, si ce n'est peut être celui d'être retenu(e) pour des besoins autres.

Principe N° 3

Celui ou celle qui possède à la fois les connaissances attendues en plus de quelques expériences significatives à des fonctions proches de la position recherchée présente un intérêt particulier. C'est en lui ou en elle que la marge de progression est la plus intéressante et le désir de progresser potentiellement le plus grand. Et c'est tout naturellement vers ce type de personne que l'attention des responsables va se focaliser.

Pour conclure, rappelons que pour presque tout dirigeant confronté à un processus de sélection, craintes et motivations se résumeront par les deux points suivants. Primo: Est-ce que je vais être crédible si mon choix porte en finalité sur la candidature x ou y? Et secundo: Est-ce que cette personne peut s'inscrire chez nous dans une démarche portant sur le long terme?

→ Un sujet vous intéresse? Vous désirez rebondir suite à un article?

Ecrivez-nous:
info@consult-pms.ch

ZOOM

«Tout ce qui nous est donné sont des possibilités de concevoir notre vie professionnelle d'une manière ou d'une autre.»

José Ortega y Gasset, philosophe espagnol, auteur de la «Révolte des masses et de L'Histoire comme système».



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Aujourd'hui comme demain, vos annonces dans la presse et sur Internet sont synonymes de succès.

Chez Publicitas, nous vivons cette devise au quotidien. Nous la soutenons et connaissons parfaitement le paysage de la presse suisse et ses innombrables possibilités publicitaires. Nos activités sont essentiellement axées sur les besoins de nos clients.

Publicitas La Chaux-de-Fonds cherche pour le 1er juillet 2005

un(e) vendeur(se)

Vous conseillez, assistez un cercle de clients défini et gagnez de nouveaux annonceurs. Vous êtes en contact quotidien avec vos clients et les visitez régulièrement. Vous vendez des annonces pour des magazines thématiques, des pages spéciales, etc.

Aujourd'hui: votre profil

- Vous êtes une personnalité ambitieuse, sachant prendre des initiatives
- Vous travaillez avec systématique
- Vous êtes au bénéfice d'une solide expérience dans la vente et avez des connaissances commerciales

Demain: votre chance

Vous aurez la possibilité de mettre en pratique vos qualités dans une entreprise tournée vers l'avenir, soutenant une politique de communication ouverte et transparente, ainsi qu'une culture d'entreprise forte et bien définie. Vous serez rémunéré(e) à la performance, bénéficierez de prestations sociales modernes et poursuivrez une formation et des cours de perfectionnement en relation avec votre fonction.

Etes-vous intéressé(e)?

Alors envoyez votre dossier complet de candidature, faisant part de vos prétentions salariales, à Monsieur Laurent Cattaneo, Publicitas SA, Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds.

PUBLICITAS

RUTH GYGAX

HUMAN RESOURCES

Mit Begeisterung einen Mehrwert verkaufen

Das in der Deutsch- und Westschweiz domillierte Unternehmen gehört zu einem weltweit etablierten Grosskonzern im Bereich technische Lösungen für Gebäude- und Warensicherheit. Die Kunden sind sowohl kleinere und mittlere Unternehmen als auch Private, die ihr Geschäft und ihre Immobilien schützen wollen. Für die Regionen **Bem, Bemer Oberland** und **Jura, Neuenburg, Fribourg** suchen wir je einen

Technischen Verkaufs- und Kundenberater (m/w)

Nach gründlicher Einführung in das Unternehmen und die Sicherheitsprodukte übernehmen Sie Ihr eigenes Verkaufsgebiet. Sie besuchen, beraten und pflegen die bestehende Kundschaft und entwickeln neue Kontakte und Ideen, indem Sie sich Informationen über den Markt und noch nicht ausgeschöpfte Möglichkeiten beschaffen. Diese Ideen und Massnahmen setzen Sie zur Gewinnung von Kunden um. Daneben haben Sie die Möglichkeit, in Projekten mitzuwirken und sich laufend weiter zu entwickeln.

Sie sind eine gewinnende Persönlichkeit mit einer ausgesprochenen Kundenorientierung. Sie blühen richtig auf, wenn Sie Ihren Kunden ein geschätzter und verlässlicher Vertragspartner sein können, weil sie mit den von Ihnen verkauften Lösungen und Produkten einen Mehrnutzen bieten können. Sie verfügen über Verkaufserfahrung, idealerweise aus der Sicherheits- oder Gebäudetechnik. Ihre Grundausbildung ist technisch (z.B. Elektromonteur/-installateur) evtl. mit einer kaufmännischen Weiterbildung (oder umgekehrt). Sie sind in der Lage, französisch und deutsch sprechende Kundschaft zu betreuen sowie via PC die erhaltenen Aufträge an das Mutterhaus weiterzuleiten. Sie werden dabei von einem Team von Technikern und kaufmännischen Sachbearbeitern/Innen unterstützt.

Gerne informiere ich Sie genauer; z.B. über die grosse Selbständigkeit, die attraktiven Anstellungsbedingungen und alles Weitere, das Ihnen wichtig ist. Ich freue mich auf Ihren Anruf oder Ihre Bewerbungsunterlagen (gerne vorab elektronisch).

Poststrasse 10, 6301 Zug, Tel. 041 • 711 79 30, bewerben@gygax-hr.ch
www.gygax-hr.ch

041-711211/DUO



Recrutez parmi...

... 161 000 lecteurs!

L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien LE JOURNAL DU JURA

EMPLOIS CADRES

Almac
MACHINES DE PRODUCTION

CHERCHE:
Pour son département Logistique:

Une assistante
au service des achats et centrale téléphonique

Votre profil: titulaire d'un CFC d'employée de commerce et bilingue (fr.-all.), vous maîtrisez les outils informatiques conventionnels ainsi que la GPAO

Date d'entrée en fonction:
1er juin 2005

Votre opportunité: Almac SA, une entreprise dynamique, misant sur la qualité de ses collaborateurs et fabriquant de machines de production performantes, distribuées mondialement.

Faire offre avec documents usuels au service du personnel d'Almac.



ALMAC SA
39, BD DES EPLATURES
CH-2304 LA CHAUX-DE-FONDS / NE
TÉL.: +41 (0) 32 925 35 50
FAX: +41 (0) 32 925 35 60
E-MAIL: info@almac.ch
www.almac.ch

132-164519/2UO

On cherche à **TRAMELAN**

- **Jeune serveuse à 100%** avec ou sans expérience.
- **Jeune serveuse occasionnelle** le week-end pour 4 mois avec ou sans expérience.

Tél. 032 487 61 67. 006-477778

Les enfants ont besoin de paix

Votre don est un signe d'espoir.

EPER
Etraide Protestante Suisse

www.eper.ch Tél. 021 617 23 23
CP 10-1390-5

132-164488/2UO

Bien plus qu'un job...

TORNOS

Dans le but de renforcer et de dynamiser notre BU MONOBROCHE, nous souhaitons engager:

UN RESPONSABLE AMÉLIORATION PRODUIT

Profil:

- Ingénieur EPF ou HES en mécanique / micromécanique ou équivalent.
- Langues: français - allemand - anglais (parlé et écrit couramment).
- Expérience dans:
 - la machine-outil (idéalement dans le décolletage) ou machine spéciale pour des clients en EU/USA/Asie;
 - le SAV ou Support Client, troubleshooting (QCI), résolution de problèmes;
 - et/ou la mise en train;
 - et/ou l'amélioration continue et la qualité;
- Forte orientation client;
- Fin négociateur;
- Grande force de persuasion;
- Personne de terrain.

Tâches:

- Il définit en lien avec la direction générale, les Business Units et le responsable qualité, des objectifs, plans d'actions et indicateurs permettant de mesurer l'amélioration de la qualité de nos produits et services chez nos clients;
- Il produit une réponse adéquate et rapide aux clients en matière de non-conformité, de fiabilité insuffisante et de difficultés d'emploi des produits livrés;
- Par des actions ponctuelles et ciblées, il adapte les produits à la demande du marché et à celle des acteurs internes, ceci en tirant profit des connaissances accumulées chez Tornos et de l'avancement de l'état de la technique;
- Il initie, définit et conduit des projets dans le respect des délais, des coûts et des objectifs fixés;
- Il initie les actions correctives et préventives;
- Il participe activement à la mise en œuvre de nouveaux produits ou actions d'amélioration.

Le masculin vaut également pour le féminin!

Tornos SA a confié l'engagement de ses futurs(es) collaborateurs (trices) à une entreprise spécialisée.

A à Z emplois SA - CH-2740 Moutier est notre partenaire.

M. Thierry Bergère est à votre disposition pour tout complément d'information et sera votre interlocuteur principal dans le traitement de votre dossier.

Vos postulations sont à adresser à:

A à Z emplois SA - M. Thierry Bergère - Directeur
Avenue de la Gare 16 - CH-2740 Moutier
Tél. 032 493 71 50 - E-mail: mail@aazemplois.ch

Vos postulations seront accompagnées des documents usuels (curriculum vitae, certificats et attestations).

Contact Tornos SA: M. Gérard Comment - Responsable des ressources humaines - Rue Industrielle 111 - 2740 Moutier
Tél. +41 (0) 32/494 44 44 - E-mail: comment-g@tornos.ch

www.tornos.ch

A à Z emplois SA

Compétences professionnelles et personnalités affirmées pour des prestations de première classe



Ouvrons la voie

Pour la **Banque Raiffeisen du Haut-Doubs, le Noirmont**, nous recherchons le successeur du directeur a.i. actuel. Nous nous adressons à une personnalité confirmée et expérimentée, ayant fait ses preuves et à qui nous pourrions confier notre établissement en qualité de

Directeur (f/h)

Dans le cadre de cette fonction, une grande autonomie vous est octroyée dans la direction stratégique et commerciale de la banque. La prise en charge de la direction générale d'une banque répond à vos aspirations, tant au niveau des responsabilités que des prises de décision. En outre, vous êtes responsable du conseil à la clientèle et du suivi des clients pour l'ensemble des prestations bancaires. Vous assurez également la prospection de nouveaux clients ainsi que le développement de notre banque en fonction des objectifs à atteindre. Pour mener à bien cette fonction variée et exigeante, vous pouvez compter sur une équipe bien formée et motivée. Respectivement, les collaborateurs trouvent en vous un chef intéressé et engagé qui sait encourager son équipe à atteindre des prestations de haut niveau.

Vous avez entre 35 et 45 ans et disposez d'une formation bancaire, complétée par des études de niveau supérieur telles que brevet/diplôme fédéral bancaire, HEG ou HEC. Nous attendons une personne sachant répondre aux exigences d'un poste de direction, avec une pratique confirmée dans tous les secteurs de la banque et une expérience à un poste d'encadrement. Finalement bon communicateur et sachant faire preuve de flexibilité, vous êtes déjà reconnu comme une personnalité dynamique et engagée.

En cas d'intérêt pour cette fonction, c'est avec plaisir que nous attendons votre dossier complet de candidature à l'adresse ci-dessous d'ici au **12 avril 2005**. Bien évidemment, votre candidature sera traitée en toute discrétion.

Union Suisse des Banques Raiffeisen
Isabelle Amez-Droz
Management du personnel
Case postale 144
1010 Lausanne

Autres postes disponibles sous:
www.raiffeisen.ch/stellen

RAIFFEISEN

151-756873/2UO

MONTREMO SA
Cadrans soignés
Rue des Electrices 38
2303 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

DES VISITEUSES SUR CADRANS

avec quelques années de pratique dans le domaine du vitilage.

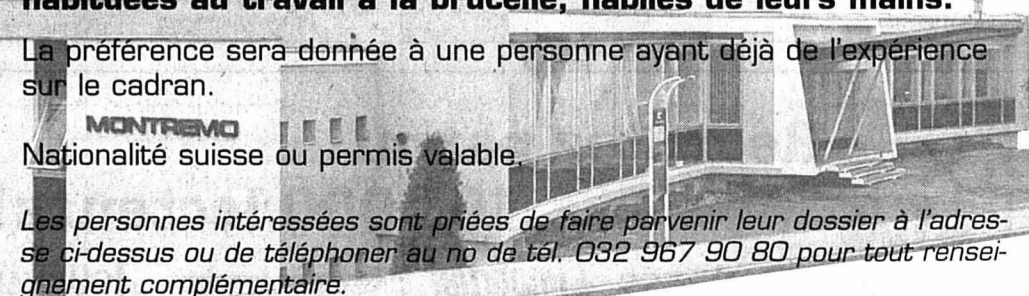
DES POSEUSES D'APPLIQUES

habituées au travail à la brucelle, habiles de leurs mains.

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà de l'expérience sur le cadran.

Nationalité suisse ou permis valable.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur dossier à l'adresse ci-dessus ou de téléphoner au no de tél. 032 967 90 80 pour tout renseignement complémentaire.



132-164488/2UO

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SILEXA
EJB

SILEXA SA
anc. Etampes jeanrenaud

Silexa S.A. est une PME spécialisée dans la fabrication des outils d'étampes, pour satisfaire aux besoins de notre entreprise et en raison du départ à la retraite du titulaire, nous recherchons un

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Objectifs :

- Assurer la responsabilité de la conception, industrialisation et fiabilité des outils d'Etampes.

Tâches principales :

- Responsabilité globale de l'entreprise et conduite de l'équipe de professionnels et concepteurs d'outillages.
- Assurer, à l'aide de son équipe, les objectifs clients (qualité, délai et coûts).
- Assurer les relations avec ses clients internes ou externes.

Profil souhaité :

- Maîtrise fédérale en mécanique ou diplôme de technicien ET en mécanique ou micromécanique avec quelques années d'expérience dans la conduite de personnel. Des connaissances commerciales seraient appréciées.
- Au bénéfice d'une expérience confirmée dans le domaine des étampes et des technologies modernes de l'outillage de découpage.
- Entregent, esprit positif, sens des relations et de la communication
- Apté à assumer des responsabilités, à prendre des initiatives et à collaborer.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail et des prestations adaptées aux exigences du poste.

Les candidats intéressés présentant les qualifications requises sont invités à soumettre leur dossier complet, accompagné d'une lettre de motivation, à l'adresse suivante :

SILEXA S.A.
Monsieur Daniel Jenni
Route de Boujean 46, 2500 Bienne 4
tél. 032 341 27 92
daniel.jenni@silexa.ch

006-477970/4x4Plus



La Direction des Finances, de l'Economie et de l'Urbanisme de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de:

collaborateur-trice scientifique

Chargé-e de la promotion immobilière

Vos missions: au sein de l'équipe du service économique, vous assurez la fonction de chargé-e de la promotion immobilière. Placé-e sous la responsabilité de la cheffe de la promotion économique, vous assistez le Conseil communal et le Service dans l'élaboration et l'application de la politique immobilière et foncière de la Ville.

Vos responsabilités:

- Proposer des mesures d'intervention permettant une meilleure adéquation de l'offre et de la demande dans le secteur immobilier.
- Assurer les contacts avec les acteurs des milieux immobiliers locaux.
- Entreprendre des actions de promotion auprès des institutions de financement.
- Coordonner les actions locales avec celles du Canton
- Gérer des projets avec les milieux concernés.
- Mener des analyses économiques et statistiques.
- Seconder la responsable pour toutes les autres missions du Service économique.

Votre profil:

- **Compétences professionnelles:**
- Licence en sciences économiques ou titre jugé équivalent;
- Une première expérience professionnelle dans les milieux immobiliers et/ou financiers serait un atout.
- Intérêt pour les questions de développement économique et régional;
- De bonnes connaissances de la langue allemande, ainsi que la maîtrise des outils informatiques sont requises; la maîtrise de l'anglais constitue également un avantage.

Compétences personnelles:

- D'excellentes qualités relationnelles, organisationnelles et analytiques sont requises.
- A l'aise dans les contacts et capable de travailler de manière autonome.
- Personne dynamique, sociable et flexible, apte à gérer les priorités.

Nous vous offrons:

- environnement de travail agréable et varié au sein d'une petite équipe;
- bonnes prestations sociales;
- possibilités de valoriser vos connaissances et compétences, ainsi que votre esprit d'initiative dans divers domaines économiques et administratifs.

Entrée en fonction: 1^{er} mai 2005 ou date à convenir.

Renseignements: peuvent être obtenus auprès de M^{me} Caroline Choulat, cheffe de service, à l'adresse e-mail: caroline.choulat@ne.ch.

Tous les postes mis au concours au sein de l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat-e-s sont prié-e-s d'adresser leur offre accompagnée d'un curriculum vitae, des copies de diplômes, des certificats de travail et des références, jusqu'au **8 avril 2005**, à M^{me} Caroline Choulat, Service Economique, Tour Espacité, Place Le Corbusier, 2301 La Chaux-de-Fonds.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Nous sommes une multinationale en pleine expansion (550 employés), fabricant suisse de ravitailleurs de barres pour tours (LNS et FEDEK) et de convoyeurs (TURBO), chacun leader mondial dans son domaine. Pour remplacer le titulaire actuel, nous recherchons un :

CONTROLEUR DE GESTION

Votre mission

Directement subordonné au CFO, vous êtes responsable de la comptabilité financière et analytique. Plus particulièrement, vous gérez et optimisez les outils d'analyse financière tels que le reporting, établissez le budget et procédez aux boucllements ainsi qu'aux consolidations.

Votre profil

- Formation d'économiste d'entreprise (UNI ou HEG)
- Expérience similaire de quelques années dans un environnement industriel
- Excellentes connaissances en français et en anglais
- Connaissances d'un ERP et maîtrise de MS office (Excel)

Nous vous offrons

Un travail varié et évolutif dans un environnement en mutation, la possibilité de vous réaliser dans un cadre de travail jeune et dynamique ainsi que des conditions de travail attrayantes.

Intéressé(e) ? Envoyez sans tarder votre dossier de candidature **complet** avec photo à Johanna Florey, Discretion garantie.



Ravitailleurs de barres

LNS SA CH-2534 Orvin
Tél. +41 (0)32 358 02 00 / Fax +41 (0)32 358 02 01
www.lns-world.com / Lns@Lns-world.com

006-477881/4x4Plus



EGS Sécurité S.A. est une entreprise neuchâteloise en pleine expansion spécialisée dans le domaine de la sécurité avec plus de 15 années d'expérience.

Nous sommes à la recherche d'

agents de sécurité à temps complet

pour des missions de surveillance, rondes

Profil recherché:

- Vous avez entre 20 - 45 ans
- Vous êtes de nationalité suisse ou permis C
- Vous avez un casier judiciaire vierge
- Vous n'avez pas de poursuites
- Vous n'êtes pas sous tutelle
- Vous possédez un permis de conduire voiture
- Vous êtes de confiance et avez l'esprit d'initiative

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds, le Locle, Neuchâtel

Entré en fonction: De suite ou à convenir

Postulation: Avec les documents usuels auprès de:

EGS Sécurité SA
Dép. des Ressources Humaines
Réf: ASTC
Ch. de la Plaine 23
2013 Colombier



026-477727

FERBLANTERIE COUVERTURE

RS Raphaël Serena
Boulevard des Eplatures 46 b
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 05 56
Fax 032 926 05 24

Nous cherchons tout de suite ou à convenir

**Ferblantiers avec CFC
Ferblantier - Installateur sanitaire CFC**

Veuillez prendre rendez-vous au 032 926 05 56 durant les heures de bureau

132-164207



Notre entreprise, dont le siège principal se trouve à Grenchen, fait partie du Swatch Group. Le succès de nos produits innovants de haute qualité allié au savoir-faire de nos collaborateurs/trices ont fait de nous un des leaders mondiaux de la fabrication de montres, de mouvements et de composants d'horlogerie.

Dans notre site principal de Grenchen, au **domaine des mouvements mécaniques**, un nouveau challenge vous attend en qualité d'

Horloger en chronométrie

(Ce poste s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes)

Vos tâches

- Assemblage, contrôle et préparation de mouvements mécaniques d'horlogerie de haute qualité pour le COSC (Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres)
- Réalisation d'analyses techniques suivies de leur évaluation
- Formation, conseil et soutien aux collaboratrices du département de l'assemblage

Votre profil

- Vous avez achevé une formation d'horloger et justifiez de quelques années d'expérience dans le secteur de la chronométrie
- Vous êtes de langue maternelle fran-

çaise ou allemande et possédez des connaissances de l'autre langue

- Vous travaillez de manière autonome et savez mettre en valeur la communication et l'esprit d'équipe

Nous vous offrons

- Une activité en relation avec la tradition et la technique horlogère moderne
- La chance de repositionner vos atouts au sein d'une entreprise de pointe et de transmettre votre savoir technique
- Des conditions d'engagement attrayantes ainsi que des prestations sociales à l'avant-garde
- D'excellentes perspectives d'évolution individuelle

Pour postuler

Voulez-vous faire partie de notre succès? Alors, n'hésitez pas et envoyez votre dossier de candidature complet à Silvana Camenzind. Elle vous renseignera aussi volontiers par téléphone.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance!

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse
Schild-Rust-Strasse 17
2540 Grenchen
Téléphone 032 655 71 11
Télécopie 032 655 71 12
E-mail: silvana.camenzind@eta.ch

UNE SOCIÉTÉ DU SWATCH GROUP

145-773261/4x4plus



group

A travers ses sociétés spécialisées telles que **IFREC S.A.**, **LE SIXIEME CONTINENT S.A.** et **RG INNOVATION S.A.**, **RG GROUP** se positionne sur l'ensemble de la chaîne des produits de divertissement grand public et junior: distribution et représentation commerciale en Suisse et en Europe, création de marques, édition de contenu et, enfin, développement et production de produits ludiques innovants.

Afin de renforcer son département commercial, la société **IFREC S.A.** souhaite s'attacher les compétences d'un(e):

COORDINATEUR/TRICE DE VENTE

français / suisse allemand

Au sein du département commercial, **ce nouveau collaborateur aura à sa charge le suivi opérationnel des différents départements de vente de la société, et notamment la coordination de l'équipe de vente externe.**

- Soutien actif et suivi de la force de vente extérieure
- Préparation et mises à jour des supports de vente
- Calcul des prix de revient
- Référencement et suivi des fournisseurs
- Service après-vente
- Relation avec la presse spécialisée

A ce titre, vous participerez au dynamisme d'un groupe novateur en pleine croissance.

Vous offrez: bilingue français / suisse-allemand – au profit d'une formation commerciale ou équivalente – d'excellentes qualités organisationnelles et relationnelles – un sens aigu des responsabilités – une parfaite maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Outlook) – âgé(e) entre 25 et 40 ans.

Nous offrons: une grande liberté d'action – un esprit d'équipe – des possibilités d'évolution dans un secteur de marché dynamique.

132-164520/DU/D

Merci de faire parvenir vos offres à l'adresse suivante:

RG GROUP - Dpt. des ressources humaines
Fritz-Courvoisier 103 - 2300 La Chaux-de-Fonds
ou par courrier électronique à l'adresse: rh@ifrec.ch
www.ifrec.ch

CADRANS FLÜCKIGER SA

Cadrans Flückiger SA, société du Groupe Patek Philippe SA
Notre société emploie environ 50 collaborateurs pour la création et la réalisation de cadrans et appliques haut de gamme.

Nous engageons tout de suite ou à convenir des:

POSEUSES SUR CADRANS

Votre profil:

- Vous avez l'habitude du travail soigneux et savez manipuler la brucelle avec dextérité.
- Vous jouissez d'une excellente vue et avez l'expérience du travail au micros.
- Vous travaillez de manière précise et autonome et aimez relever de nouveaux défis.

Votre mission:

- Vous assurez la pose d'appliques ou de diamants sur cadrans.

Nous vous offrons:

- Un travail passionnant, un environnement professionnel varié. Des perspectives de carrières intéressantes.
- Avantages sociaux selon la convention collective de travail.
- Horaire libre.

Si ce défi vous intéresse, faites parvenir votre dossier de candidature complet à:

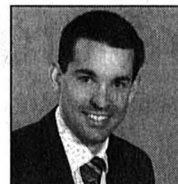
CADRANS FLÜCKIGER SA
A l'attention de Sophie Grossniklaus
Pierre-Jolissaint 35
2610 Saint-Imier

006-477910/4x4 plus

Le droit d'auteur. Le violer, c'est voler!

avis divers

Les Radicaux avec **Roland**



P.-Alain Rickli, Vilars
Candidat Grand Conseil.
Le dynamisme et la compétence dont le canton a besoin: **votez: Roland Debély** et ses colistiers!
Adhérez au comité de soutien: www.debely.ch

026-4778900

145-773261/4x4plus

Eastwood frappe fort

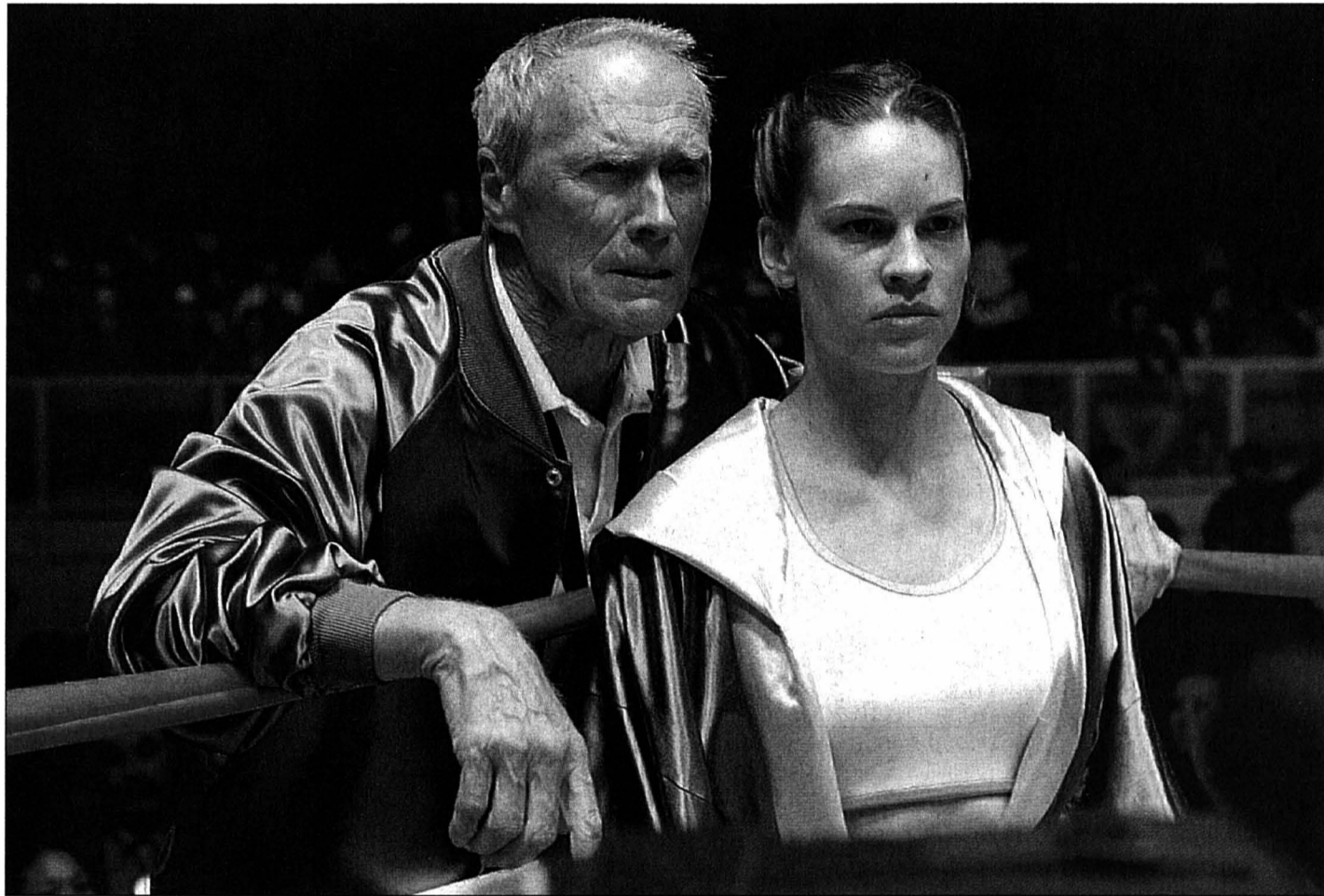
«MILLION DOLLAR BABY» Auréolé de quatre oscars, Clint Eastwood signe un nouveau chef-d'œuvre sur la filiation, la boxe... et le cinéma. Une leçon de vie avec en prime la superbe performance de Hilary Swank

Par
Frédéric Maire

Dans un clair très obscur où l'ombre domine sans cesse, une mise en scène minimale où les espaces, les cadres et les effets sont réduits à l'essentiel, une interprétation en demi-teinte raffinée jusque dans les voix, les râles et les chuchotements, une musique suggérée qui jamais ne s'impose (signée par Clint en personne), voilà donc le 26e film d'Eastwood. Un chef-d'œuvre, disons-le tout net, qui raconte l'histoire de Frankie Dunn, un vieil entraîneur qui, suite à la grave blessure d'un de ses poulains, n'a plus jamais eu le courage de pousser ses boxeurs aux combats pour la gloire. Et les a laissés dès lors filer chez d'autres coaches prêts à prendre des risques.

Un choix existentiel courageux et audacieux

Jusqu'au jour où Maggie Fitzgerald (Hilary Swank), une «vieille» fille de 31 ans, venue de nulle part et qui en veut, lui demande de l'entraîner. Autant Frankie refuse, autant Maggie insiste. Jusqu'à ce qu'il se laisse aller et porte la jeune femme jusqu'au combat pour le million de dollars. Racontée en off par le vieux Scrap (Freeman), sorte d'associé de Frankie qui est en fait son ancien poulain, l'histoire de la «Million Dollar Baby» ne finit pas vraiment bien. Et obligera



Eastwood-Dunn ne croit qu'aux actes qui constituent l'homme et déterminent sa vie.

PHOTO WARNER

Frankie à faire un choix existentiel aussi courageux qu'audacieux (qui a valu à Eastwood les foudres des chrétiens intégristes américains).

Ce qui compte d'abord, c'est la relation qui se tisse entre le vieil homme à la recherche d'une fille (la sienne, la vraie, ne répond plus à ses lettres depuis très longtemps) et la jeune femme en rupture de famille (la sienne, la vraie, est une horreur d'obèses débiles vivant

d'allocations et de petites com-bines). Autant le vieux se donne à elle à la façon d'un père tour à tour craintif et aimant, autant elle, lui, rend sa rage de combattre, pour le plaisir de vaincre plus que pour la réussite qu'elle implique.

Frankie Dunn construit autour de Maggie une légende à la manière d'un film de fiction. Il lui invente un cri de guerre en gaélique qui lui vaut d'être ovationnée par tous les

immigrés irlandais, alors qu'elle est originaire d'un bled perdu du Missouri. A la façon d'un cinéaste, il la met perpétuellement en scène et sur scène, sur ce ring où elle, gagne peu à peu honneur et gloire. Mais en vieux routier de l'usine à rêve, Eastwood sait que la fiction a ses limites. D'où le virage dramatique imposé à son récit. Et plus encore sa dimension profondément réaliste. Car si son personnage

d'entraîneur culpabilisé va chaque jour à l'église, c'est pour mieux remettre en doute l'existence d'un Dieu ou d'un destin quelconque. Eastwood-Dunn ne croit qu'aux actes qui constituent l'homme et déterminent sa vie. Et il nous rappelle que, dans la vie, il vaut peut-être mieux prendre des risques – quitte à en ramasser plein la gueule – que de vivre prudemment, en s'ennuyant pour toujours. /FMA

Le monde imparfait

A 74 ans, avec derrière lui une carrière impressionnante d'acteur et de cinéaste, Clint Eastwood n'aurait en théorie plus rien à prouver. Il ne devrait plus devoir rendre de comptes aux studios hollywoodiens. Et pourtant, ceux-ci hésitent toujours (un peu) à financer ses films. Quand il a annoncé vouloir porter à l'écran la nouvelle autobiographique de F. X. Toole, centrée sur le monde de la boxe féminine, pas grand monde y croyait. Il lui faudra rappeler à Warner Bros qu'ils avaient eu tort de rechigner à financer «Mystic River» pour que le studio se lance quand même, modestement, dans cette aventure.

A l'arrivée, «Million Dollar Baby» a été auréolé de quatre oscars, à savoir ceux de meilleur réalisateur, meilleur scénariste (Paul Haggis), meilleure actrice (Hilary Swank) et meilleur second rôle masculin (Morgan Freeman). Et il s'affirme à la fois comme l'un des meilleurs films de Clint Eastwood et comme un chef-d'œuvre du cinéma. Tout simplement. /fma

Neuchâtel, Arcades; La Chaux-de-Fonds, Plaza; 2h13

«LEÓN Y OLVIDO»

Handicapés sans misère

Même s'il met en scène un personnage trisomique, «León y Olvido» n'a pas grand-chose d'une version espagnole du larmoyant «Huitième jour». Au contraire. Avec rigueur et rudesse, le jeune cinéaste Xavier Bermudez met en scène une jeune femme, Olvido (ce qui veut dire oublié, en espagnol) qui, comme ses parents sont morts, est moralement obligée de prendre en charge son frère trisomique, León. Mais dans la misère professionnelle et sentimentale où elle se trouve, à la limite de la déprime et du suicide, elle n'en a strictement aucune envie. Tout en présentant par le menu un groupe d'handicapés qui se révèlent pleins d'humour et de curiosité, étonnement autonomes socialement, le film rappelle aussi combien il est difficile de vivre, tout le temps, en compagnie d'un homme comme León. Sans misérabilisme ni pitié, «León y Olvido» dévoile simplement l'étonnante tranche de vie d'une famille différente – mais finalement pas autant que l'on pourrait le penser. /fma

Neuchâtel, Rex; 1h52

En toute innocence

«VERA DRAKE» Mike Leigh prend fait et cause pour les victimes d'une société hypocrite. Sans hausser le ton

Dans l'Angleterre de 1950, les pratiques abortives relèvent de l'acte criminel, et sont sévèrement punies comme tel. Faïseuse d'ange, Vera Drake va l'apprendre à ses dépens, elle qui se voit rattrapée par la loi, (édictee en 1861!) après des années de pratique clandestine. Il y avait, dans ce matériau socio-historique, de quoi nourrir un film à thèse, susceptible de relancer le débat entre les pro- et les anti-avortement. «Vera Drake», le dernier film de Mike Leigh, n'élude pas la question, mais il la pose en termes un brin misérabilistes.

De condition sociale très modeste, Vera Drake ne revendique rien. Heureuse en ménage, elle accueille comme une bénédiction les fiançailles de sa fille, maladivement timide, avec un pauvre bougre qu'elle nourrit. C'est en chantonnant qu'elle prépare les repas familiaux ou qu'elle astique le logis des bourgeois. Et c'est du même pas allègre que cette brave femme se rend au chevet des impotents qu'elle aide et

au domicile des femmes et des filles dont elle remplit le ventre d'eau savonneuse...

Vera Drake n'agit pas par cupidité – une intermédiaire se sucre sur son dos – mais par pure bonté d'âme. Dans une société hypocrite, où les filles des milieux aisés ont de quoi monnayer des avortements cliniquement corrects, elle ne fait qu'offrir son aide aux plus défavorisées. Le cinéaste britannique choisit de dénoncer ces inégalités sociales sans beaucoup élargir le champ au-delà de son héroïne. Etouffante, l'exiguïté des appartements des pauvres offre une possible métaphore de l'étroitesse d'esprit de ceux qui peuvent s'offrir le luxe d'avoir une morale.

La Chaux-de-Fonds, ABC; 2h04



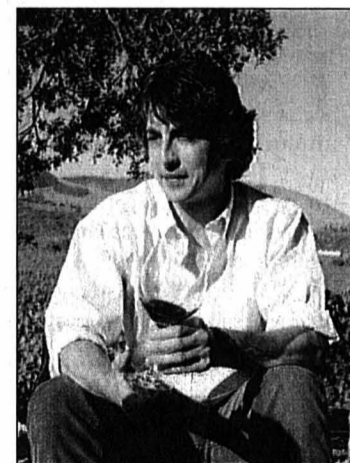
Vera (Imelda Staunton), une brave femme. PHOTO FRENETIC

Jusqu'à la lie

«SIDEWAYS» La contre-culture sent le bouchon. Rassurant

Réalisateur indépendant et quadragénaire, l'Américain Alexander Payne a connu la notoriété en 2002 avec «Monsieur Schmidt», portrait un peu poussif d'un veuf genre «ours mal léché» surjoué par Jack Nicholson. Quatrième long métrage à son actif, «Sideways» (2004) est beaucoup plus réussi. Parodie joliment morose du «buddy movie» (film à tandem, du type «Un fauteuil pour deux» de John Landis), il narre les tribulations viticoles de deux amis prénommés Miles (Paul Giamatti, génial comme à l'accoutumée) et Jack (Thomas Haden Church excellent lui aussi). Ecrivain raté et divorcé de (trop) fraîche date, Miles a organisé un périple œnologique pour enterrer dignement la vie de garçon de Jack, un acteur de seconde zone, sur le point de se marier avec «un bon parti».

Sillonnant le vignoble californien, les deux compères s'adonnent aux joies de la dégustation, comparant les vertus subtiles du pinot noir aux facilités boisées du merlot. Dans le même temps, Jack le bellâtre multiplie des aventures forcées



Aventure dans le vignoble californien. PHOTO FOX

ment sans lendemain au grand dam de son accompagnant complexé, qui doit en plus couvrir ses frasques. Le grand intérêt du film provient du peu de commiseration éprouvée par le cinéaste pour ses deux protagonistes qui représentent pourtant une certaine forme de contre-culture rassurante. Opposant le bon goût «européen» à l'uniformisation «made in» USA, Miles (surtout) et Jack se payent de mots, incapables qu'ils sont d'échapper au conformisme ambiant. /VAD

Neuchâtel, Bio; 2h03

PHILOSOPHIE

Descartes enfin réhabilité

Le philosophe français René Descartes a été officiellement réhabilité par l'Université néerlandaise d'Utrecht, près de trois siècles et demi après son bannissement. C'est dans cette ville qu'il rédigea une partie du «Discours de la méthode».

Descartes (1596-1650) avait séjourné à Utrecht à partir de 1635, à l'époque où fut fondée la prestigieuse université de la ville.

Sous l'impulsion du théologien Voetius, qui n'appréciait pas les idées développées dans le «Discours de la méthode» (1637), la philosophie cartésienne fut bannie de l'université par un jugement de 1642 qui condamnait «la nouvelle philosophie» (cartésienne).

Cette semaine, à l'issue d'un colloque consacré au philosophe, «Descartes a été officiellement réhabilité» pendant une cérémonie «de la réconciliation».

Cette réhabilitation s'est faite par le biais d'une déclaration de l'université rédigée en latin et lue par le recteur. /ats-afp

CONCOURS

Testez vos tables de multiplication!

Matheux en herbe, à vos tables de multiplication! Les éditions de Val et Payot Librairie, invitent tous les élèves de 3^e et 4^e années primaire à participer à un concours de livrets. Pour cela, il leur suffit de s'inscrire **jusqu'au 31 mars** dans les librairies Payot ou sur le site www.payot.ch. 600 participants seront tirés au sort pour les demi-finales qui auront lieu dans les différents magasins Payot de Suisse Romande. A l'issue des demi-finales, les 120 meilleurs écoliers romands sélectionnés se mesureront, le dimanche 1^{er} mai, lors de la finale au Salon du livre de Genève, pour remporter un voyage à Disneyland Paris. /comm-jlw

CHAÎNE DU BONHEUR

Une commune doit de l'argent

La commune haut-valaisanne de Morel a touché plus de 850.000 francs de trop de la Chaîne du bonheur, suite aux intempéries de l'automne 2000. Elle va devoir les restituer car elle les a utilisés pour améliorer sa situation financière générale, selon l'inspecteur cantonal des finances. Le gouvernement valaisan a exigé une restitution immédiate de la somme à la Chaîne du bonheur.

Après les intempéries de l'automne 2000, la commune haut-valaisanne avait touché près de 988.000 francs de dons, comme l'a déclaré, Christian Melly, chef de l'inspecteur des finances. Une analyse a toutefois montré que la commune de Morel avait encaissé 859.380,90 francs de trop. /ap

Calogero: deux visages

PATINOIRE DU LITTORAL Le chanteur français a proposé un show musical plaisant mais n'a pas cherché à cacher sa timidité entre ses tubes. Après «Face à la mer», face à la scène

Par
Caroline Plachta

Avec sa basse à la main, il est le maître du monde. Il grimpe sur un caisson de basse géant, coiffé d'un insolite chapeau haut-de-forme et bouge en cadence, comme habité. Puis il redescend de son perchoir et se penche vers le public pour un bain de foule à la «touche-moi si tu peux». Pour le plus grand plaisir des fans, Calogero montre son côté «show», devant une patinoire du Littoral surchauffée et remplie à craquer.

Quand la musique se tait

Et puis la musique s'arrête. Le chanteur change brusquement d'expression, remercie, puis bafouille quelques mots. Pas bavard, Calogero. Quelques chansons plus tard, il s'explique: «Je ne suis pas à l'aise entre les chansons; je suis à l'aise pendant les chansons. C'est normal, je suis chanteur, pas politicien.» Et voilà donc ce musicien discret, plutôt timide, que l'on devinait sur une photo sans artifice; l'autre Calogero, côté jardin.

Sur sa belle scène en forme de «3» (titre de son dernier album) Calogero n'a pas déçu ses admirateurs. Côté livret, c'est la musique d'abord.

Tout en cordes

Sur de vibrants et puissants accords de guitare, toujours soutenus par sa précieuse basse, il entonne ses plus grands tubes: «Aussi libre que moi», «Prendre racine», «En



Calogero a levé le voile sur ses deux visages d'homme de lumière et d'ombre: showman et grand timide. PHOTO MARCHON

apésanteur». Quand il se lance (en solo, puisque «Passi n'a pas pu venir, il a du travail») dans «Face à la mer», une vague d'enthousiasme se déclenche dans la salle. Les bras et les na-

tels se lèvent. Tout le monde reprend en chœur.

Les réactions s'enchaînent au gré des refrains. Plaisir musical, lorsque les arrangements osent s'écarter des versions stu-

dio. Sourire, lorsqu'ils intègrent quelques clins d'œil au passage, «Live and let die», de Paul Mc Cartney ou «While my guitar gently weeps», des Beatles.

Soupir d'émotion, enfin, lorsque le chanteur laisse s'échapper de son piano les tourments de «Si seulement je pouvais lui manquer». /CPA

ENTENDU AU THÉÂTRE DU POMMIER

Le monde de Stimmhorn

Par
Louis Nardin

Le cor des Alpes passe pour être l'un des tubes à musique les plus difficiles à maîtriser. Alors, face à la performance du souffleur de Stimmhorn, Balthasar Streiff, jeudi soir au théâtre du Pommier, seul l'ébahissement s'imposait parmi toutes les impressions envisageables. Et c'est une stupéfaction tout aussi déconcertante qui nous envahit quand Christian Zehnder, chanteur, guitariste et gratteur de mandoline, montre l'étendue de ses capacités vocales et digitales.

Oui, il y a quelque chose d'assez dingue à assister à un concert de Stimmhorn. D'abord parce que face aux gradins, sur lesquels il ne restait plus une place de libre, deux hommes commencent leur concert en se balançant sur des rythmiques funkies que vient enluminer une suite audacieuse de deux accords qui tournent en boucle. Splendide de créativité. Surtout qu'à la musique vient se rajouter un jeu de scène où s'enchaînent de petites turpi-

tudes innocentes et des taquineries faciles. Stimmhorn crée son monde. Et c'est dans ce monde que vont prendre place des morceaux illuminés, des émotions intenses, des rires et des singeries. Mais d'abord, il faut entrer. La porte? La perfection de leur jeu. Chaque onomatopée, note, ronflement, fait partie d'une machinerie sonore insondable et complexe qui fonctionne avec la précision d'une toquante à complications. Et les deux ménestrels de danser comme des funambules dans cet ordonnance complexe.

Une tessiture ahurissante

Humour et dérision font autant partie du jeu que la musique et les musiciens-comédiens. Et jamais de baisse de régime ou une quelconque erreur durant ce concert qui a semblé si long et en même temps beaucoup trop bref. Donc une fois invité, le portail laissé derrière soi; la musique s'immisce partout. Christian Zehnder possède une tessiture ahurissante qui lui permet d'atteindre les aigus stridents comme les basses profondes. Il sait aussi très

bien crier, pour surprendre un peu son monde par instants. Mais surtout le chant diphonique lui est complètement naturel.

Impossible pour lui d'ailleurs de faire un morceau où sa voix ne passerait pas du chant normal à ces sonorités gutturales avec au passage quelques bruits ou onomatopées.

Vertige de la découverte

Balthasar Streiff quand à lui fait vibrer des cylindres, qu'ils soient de bois ou de métal. Petit aperçu: cor des Alpes, double cor des Alpes, cornet, tuba, corne de chèvre. Lui aussi, quand, par exemple, il ne souffle pas simultanément dans deux instruments, fait du chant diphonique. Mieux dit, il tient une note en même temps qu'il se met à chanter. En dehors d'un gotha très sélect de connaisseurs avertis, toute tentative d'explication rationnelle semble vaine.

Stimmhorn allie folie, mondes parallèles et simplicité. Il allie le bonheur de sortir des sentiers battus au vertige de la découverte. Le sur-naturel a ses vertus. /LNA

Concours pour l'écriture

THÉÂTRE Les auteurs romands sont encouragés à la création

La Loterie romande invite tous les auteurs romands à participer à un concours d'écriture théâtrale. Il s'agit de présenter un projet d'œuvre originale et inédite pour le théâtre. Le délai d'inscription est fixé au **30 mars**, la remise des projets au 17 mai. Les participants ont six semaines (à compter du 30 mars) pour préparer un projet, qui sera soumis à un jury de professionnels du théâtre.

Trois auteurs seront sélectionnés pour écrire leur pièce dans l'espace de six mois. En novembre, le jury se réunira de nouveau pour désigner le meilleur des trois textes. Il est ensuite prévu de monter la pièce en partenariat avec le théâtre Vidy-Lausanne. Renseignements: www.loterie.ch/theatre

Autres soutiens

Afin de soutenir l'écriture théâtrale contemporaine, le Fonds culturel de la Société suisse des auteurs (SSA) renouvelle son aide à la création théâtrale et attribue sur concours jusqu'à six prix de

5000 francs chacun, récompensant ainsi des auteurs dramatiques suisses ou domiciliés en Suisse pour l'écriture de pièces de théâtre originales et inédites.

En plus des prix susmentionnés, le Fonds culturel de la SSA soutient la création publique des pièces de théâtre lauréates en attribuant aux compagnies ou aux théâtres professionnels qui décident de les produire une somme de 10.000 francs à titre de contribution aux frais de chaque création.

Un jury de trois professionnels du théâtre décide de l'attribution de bourses sur la base de dossiers présentés sous pseudonyme et l'envoi, par les auteurs, des textes dramatiques complets. Le délai d'envoi des dossiers de candidature à présenter selon les modalités prévues par le règlement, est fixé au **15 juin**. Le règlement est disponible auprès de la Société suisse des auteurs (SSA). Renseignements: www.ssa.ch/documents/reglements_fdsculturel/ /comm-jlw

TRAVAIL Les cantons prennent des mesures pour aider les jeunes qui sont nombreux à être au chômage. **page 19**

LIBAN Les Nations unies exigent une enquête indépendante sur l'assassinat de Rafic Hariri. **page 20**

HOCKEY SUR GLACE Dans l'«affaire Landry», Lausanne a perdu de sa crédibilité. **page 27**



LE DOSSIER DE

L'Impartial

Des soins sur le balant

SANTÉ Cinq méthodes thérapeutiques controversées sont provisoirement prises en charge par l'assurance de base. La période d'essai prend fin le 30 juin. La balle est dans le camp de Pascal Couchepin

Par **Christiane Imsand**

Vous êtes un adepte de l'homéopathie? Nul besoin de conclure une assurance complémentaire pour vous faire soigner. L'homéopathie fait en effet partie des cinq médecines complémentaires qui ont été introduites provisoirement dans le catalogue des prestations de l'assurance de base, pour autant qu'elles soient appliquées par un médecin. Elle détient ce privilège avec la médecine anthroposophique, la thérapie neurale, la phytothérapie et la médecine chinoise traditionnelle (lire encadré).

Critères scientifiques

Mais voilà, ce provisoire touche à son terme. La période d'essai lancée par Ruth Dreifuss il y a cinq ans prendra fin le 30 juin prochain. Il appartient désormais à Pascal Couchepin de prendre une décision définitive sur la prise en charge de ces thérapies. Son verdict reposera sur les études menées par l'Office fédéral de la santé publique dans le cadre du «Programme d'évaluation des médecines complémentaires (PEK)».

Quant aux coûts supplémentaires, ils seraient insignifiants

«Tout est ouvert, indique un responsable de l'office. On peut tout aussi bien imaginer que seule l'une ou l'autre de ces méthodes soit retenue, qu'elles le soient les cinq ou qu'elles soient toutes écartées de l'assurance de base». La loi sur l'assurance-maladie détermine les critères à prendre en considération par le PEK. Elle stipule que les prestations doivent être «efficaces, appropriées et économiques».

Par ailleurs, l'efficacité doit être démontrée selon des méthodes scientifiques. La commission fédérale pour les prestations émettra une recommandation sur la base des résultats du PEK, mais la décision finale est de la compétence du seul Pascal Couchepin. Or la tendance est aujourd'hui davantage au resserrement du catalogue des prestations qu'à son élargissement. Une initiative de l'UDC, déposée l'an dernier à la chancellerie fédérale, vise précisément cet objectif.

Sentant venir le danger, les partisans des médecines douces ont pris des devants. Ils ont lancé l'an dernier leur propre initiative populaire qui demande la mise sur pied d'égalité de la médecine traditionnelle et des médecines complémentaires. Quelque 85.000 signatures ont déjà été récoltées. Walter Stüdeli, porte-parole du comité d'initiative, ne



Les médecines complémentaires devraient faire la preuve de leur efficacité. PHOTO KEYSTONE

cache pas que l'objectif est de faire aboutir le projet avant la décision de Pascal Couchepin. «Nous voulons lui démontrer qu'il doit tenir compte de la volonté populaire!», Le temps presse car le conseiller fédéral doit se prononcer d'ici le 30 juin au plus tard pour que les assurés concernés puissent prendre leurs dispositions.

«Si l'obligation de prise en charge n'est pas maintenue, les assureurs-maladie complémentaires pourraient intervenir en élargissant l'offre de leurs produits», notait récemment le Conseil fédéral dans sa réponse à une interpellation de la conseillère nationale Rosmarie Zapfl (PDC/ZH)

Du côté des assureurs, on craint que la prise en charge des médecines complémentaires ne conduise à une hausse des coûts de la santé, donc des primes. Ils redoutent l'effet cumulatif de thérapies entreprises en sus de la médecine traditionnelle. A ce stade, il ne s'agit cependant que d'une impression car les assureurs n'ont pas procédé à leur propre étude, estimant qu'elle ferait double emploi avec celle du PEK. Sur le fond, ils sont dubitatifs. «Je ne dis pas que ces métho-

des ne marchent pas mais il sera difficile de démontrer leur efficacité avec des méthodes scientifiques», estime Yves Seydoux, délégué aux affaires publiques de Santé Suisse. «L'effet placebo et la démarche personnelle entreprise par le patient jouent probablement un rôle dans les ré-

sultats obtenus». Notons que tous les assureurs ne sont pas de cet avis. L'un d'entre eux, le directeur général de Swica, Hans-Ueli Regius, fait partie à titre personnel du comité d'initiative «Oui aux médecines complémentaires». Pour Walter Stüdeli, les critères

d'efficacité imposés par la loi ne sont pas pertinents. «Comment appliquer les méthodes scientifiques traditionnelles à des disciplines comme l'homéopathie où le choix du médicament varie selon la constitution du patient?», demande-t-il. Voilà pourquoi il estime qu'il faut en rester au critère de la formation: l'assurance de base devrait rembourser les médecines complémentaires appliquées par des médecins ayant suivi une

formation supplémentaire ad hoc. Quant aux coûts supplémentaires, ils seraient insignifiants. Citant les statistiques 2003 de l'Office fédéral de la santé publique, il note que les prestations de l'assurance de base se sont montées à 2424 francs par assuré en moyenne. Or les médecines complémentaires ne comptent que pour 4 francs dans ce total. La guerre de religion ne fait que commencer. /CIM

COMMENTAIRE Par **Christiane Imsand**

Sous le joug de la politique

Les médecines complémentaires posent deux questions de nature différente. La première porte sur leur efficacité, la seconde sur leur coût. Désireuse d'y voir clair, Ruth Dreifuss a admis le remboursement par l'assurance de base de cinq de ces méthodes thérapeutiques controversées pendant une période d'essai de cinq ans. Les ministres changent mais le navire n'interrompt pas sa course pour autant. Nous sommes aujourd'hui en vue du port et c'est Pascal Couchepin qui doit se prononcer sur les suites à donner à cette expérience. Sa décision tombera dans quelques semaines. Le contexte politique est délicat. Après l'échec de la révision de la loi sur l'assurance maladie, le conseiller fédéral a choisi la politique des petits pas. Il a lancé une série de révisions partielles de la LAMal dont l'objectif est de juguler l'explosion des coûts de la santé. Ces mesures porteront peut-être leurs fruits à long terme mais Pascal Couchepin est pressé. Il aimerait rester dans l'histoire comme

l'homme qui a réussi à brider la hausse des primes d'assurance-maladie. Il est parvenu à certains résultats en agissant sur la participation financière des assurés. Il sera dès lors tenté d'exclure les médecines complémentaires pour que l'évolution des cotisations reste acceptable. Si l'on en croit les statistiques de l'Office fédéral de la santé publique, ce serait un faux calcul. Les médecines complémentaires appliquées par des médecins contribuent de façon insignifiante aux coûts de la santé. Reste à se prononcer sur leur efficacité. C'est autrement plus difficile car il s'agit généralement de méthodes moins «mécaniques» que la médecine traditionnelle. La guérison peut provenir de différents facteurs, y compris psychologiques. Dans ces conditions, il est douteux que le programme d'évaluation des médecines complémentaires parvienne à des conclusions tranchées. On s'achemine donc vers une décision politique, au risque de perdre de vue les intérêts médicaux des assurés. /CIM

Cinq thérapies sont en sursis

L'homéopathie repose sur le principe de similitude. Elle part de l'idée que la même substance qui est capable de créer chez l'homme ou l'animal certains symptômes est capable de guérir ces symptômes ou d'autres qui sont semblables. Ces substances sont cependant trop agressives pour l'homme, si bien qu'elles sont diluées en plusieurs étapes avant d'être utilisées comme médicaments.

La médecine anthroposophique est proche de l'homéopathie. Une grande partie des remèdes utilisés figure dans la matière médicale homéopathi-

que. Néanmoins, la médecine anthroposophique utilise des dilutions décimales alors que l'homéopathie se sert le plus souvent de dilutions centésimales. Elle a par ailleurs développé quelques spécialités. Ainsi, l'iscador, une préparation à base de gui, est le médicament phare de la médecine anthroposophique pour le traitement des tumeurs cancéreuses.

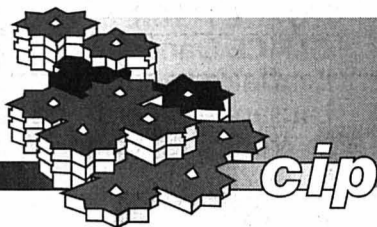
La thérapie neurale consiste en injections d'anesthésiques locaux afin de traiter des maladies et des états douloureux. Contrairement à la médecine traditionnelle, la thérapie neu-

rale n'emploie donc pas les anesthésiques locaux uniquement dans le but de «débrancher» le symptôme de la douleur, mais également pour établir le diagnostic et pour le traitement de l'affection.

La phytothérapie est une méthode faisant usage de médicaments à base de plantes. C'est la thérapie la plus ancienne au monde. Elle joue un rôle important dans toutes les médecines traditionnelles, dont la médecine ayurvédique et la médecine traditionnelle chinoise.

La médecine traditionnelle chinoise conçoit le corps hu-

main comme un système cohérent auquel chaque partie, organe ou système est relié par le flux énergétique. L'être humain est en bonne santé lorsque l'énergie est équilibrée et harmonieuse. Le diagnostic est élaboré par l'observation et l'écoute, ainsi que par l'examen de la langue et du pouls. Les énergies sont rééquilibrées avec le concours de médicaments à base de plantes, de l'acupuncture et de l'acupressure. A noter que l'acupuncture est déjà admise dans le catalogue des prestations à charge de l'assurance de base. /CIM



EDUQUA



ISO 9001:2000
SQS
No 20567-01

CIP - infos

Centre Interrégional de Perfectionnement - 2720 Tramelan

Hôtel-Restaurant

Séminaire

Formation continue

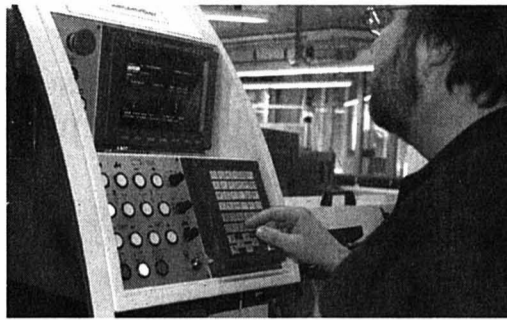
Médiathèque

Formation modulaire de Mécapratricien pour adultes

La formation modulaire de mécapratricien proposée par le CIP permet l'obtention du certificat fédéral de capacité (CFC) de Mécapratricien par étapes successives ; à un niveau intermédiaire, elle offre la possibilité d'obtenir le certificat cantonal de capacité (CCC) d'Opérateur. Le CIP propose la formation dans les domaines A (Fabrication mécanique) et C (Décolletage).

Chaque domaine constitue une filière qui est composée de différents modules dont certains sont communs. Les modules de « pratique » correspondent tous à des activités réelles en entreprise avec des compétences spécifiques à la clé. Afin de rendre la formation plus attractive en termes de compétences et d'employabilité, elle est proposée au CIP par niveaux de qualification : Niveau « Base en mécanique » (durée 1 an) : Il s'agit du niveau dit d'insertion dans le métier, c'est-à-dire l'acquisition des connaissances de base en mécanique. Cette formation est commune

aux deux domaines et permet d'obtenir, après réussite des examens, un certificat de module. Niveau « CCC d'Opérateur » (durée 2 ans) : Ce niveau correspond à un professionnel semi-qualifié et représente une valeur sûre en terme d'employabilité. La formation est spécifique au domaine choisi (A ou C) et débouche, après la réussite des examens, sur un certificat cantonal de capacité (CCC) d'Opérateur dans le domaine concerné et reconnu sur le territoire BEJUNE. A noter qu'il est nécessaire de travailler dans les secteurs de la mécanique ou du décolletage ou de pouvoir justifier d'une expérience pratique suffisante dans ces secteurs pour poursuivre sa formation après le niveau « Base en mécanique ». Niveau « CFC Mécapratricien » (durée 1,5 an) : Ce dernier niveau aboutit au CFC de mécapratricien. La formation est spécifique au domaine choisi (A ou C) et débouche, après réussite des examens, sur le certificat fédéral de capacité (CFC) de Mécapratricien. Dès août prochain, le niveau « Base en mécanique » est à nouveau proposé. La



formation sera dispensée par le CIP à Tramelan qui assumera la partie théorique et par le LTSI (Lycée Technique Baptiste-Savoie) à St-Imier qui dispensera la partie pratique. A noter qu'en parallèle, le CIP met également sur pied, pour la première fois, le niveau CFC (domaine A), ouvert aux personnes titulaires du CCC d'Opérateur en fabrication mécanique.

Séance d'information
MA 19 avril 05, 19 h 00 au CIP

L'intelligence émotionnelle

Les règles du travail ont beaucoup évolué et évolueront encore beaucoup. De nos jours, la réussite personnelle et professionnelle n'est plus uniquement conditionnée par notre intelligence traditionnelle (quotient intellectuel) et par nos diplômes. Une autre forme d'intelligence prend une importance croissante : le savoir-faire émotionnel.

Ainsi, nous organisons un nouveau cours intitulé « L'intelligence émotionnelle : ses applications en milieu professionnel » proposé en collaboration avec M. Romain Ducret de Global Management. Ce séminaire est recommandé à toute personne dirigeant du personnel ou destinée à prendre un jour des responsabilités de direction d'équipe. Son contenu est réparti sur 3 journées agendées en juin 2005.

Nos prochains cours

Formation modulaire en horlogerie

Module de BASE 440 périodes Du 15.08.05 au 17.06.06 2'600.-

Lutte contre l'illettrisme

Cours Lire et Ecrire (cours à Bienne et à Tavannes) 1 semestre Sur demande 50.- / mois

Décolletage

Utilisation d'un tour monobroche poupée mobile à cames	15 jours	Du 4 au 22.04.05
Initiation à l'utilisation des machines-outils à commande numérique	2 jours	20 et 21.04.05
Opérateur - réglage - programmeur sur tour à commande numérique	4 jours	Du 27.04 au 3.05.05
Opérateur - réglage - programmeur sur Tornos Deco 2000	6 jours	Du 04.04 au 13.04.05
Initiation au contrôle en décolletage et taillage	10 soirées	Du 12.04 au 14.06.05

Conseil - Relation - Médiation

Séminaire « Médiation (suite) » 2 jours les 20 et 21.06.05 750.- repas incl.

Informatique

Informatique de base pour seniors	20 périodes	Du 4.04 au 2.05.05	330.-
Connaissances de base du PC/Windows	32 périodes	Du 4 au 28.04.05	576.-
Access, niveau 1 (module U-CH BD1)	36 périodes	Du 5.04 au 3.05.05	648.-
Installer, configurer et dépanner un PC (module U-CH S1)	56 périodes	Du 7.04 au 21.05.05	1'456.-
Introduction à la programmation (module U-CH IP)	36 périodes	Du 27.04 au 29.06.05	936.-
Word, niveau 1 (module U-CH TT1)	32 périodes	Du 9.05 au 6.06.05	576.-

www.cip-tramelan.ch

032 486 06 06

cip@cip-tramelan.ch

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance :

- par e-mail: clientele@l'impartial.ch
- par Internet: www.l'impartial.ch - rubrique Abonnés
- par fax: 032 910 20 49
- par courrier: L'Impartial - Service clientèle - Rue Neuve 14 - Case postale 2184 - 2302 La Chaux-de-Fonds

Nous n'effectuons pas de changement d'adresse ou d'interruption pour une période inférieure à 6 jours.

Frais pour l'étranger:

Fr. 1,20 par jour pour les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et l'Italie.
Fr. 1,55 par jour pour l'Espagne, le Portugal et l'Autriche

Tarifs pour les autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.

Changement d'adresse L'Impartial

DOMICILE ACTUEL (à remplir obligatoirement)

No d'abonné: _____
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue/No: _____
 NPA/Lieu: _____
 Date: _____
 Signature: _____

A NOUVELLE ADRESSE (temporaire ou définitive)

Temporaire: du _____ au _____ inclus

Définitive: dès le _____

Nom: _____
 Prénom: _____
 Hôtel / Chez: _____
 Rue/No: _____
 NPA/Lieu: _____
 Pays / Province: _____

B INTERRUPTION MOMENTANÉE

du _____ au _____ inclus

Cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture.

UDC

ELECTIONS CANTONALES
10 AVRIL 2005

Venez rencontrer et dialoguer avec vos candidats
au Conseil d'Etat et au Grand Conseil

Mardi 29 mars 2005, à 20 h 00

à l'AnimHalle, aux Ponts-de-Martel

Voter UDC, c'est choisir le changement

Votez notre liste compacte !

www.udc-ne.ch

CCP: 17-130072-5

Actif...
... sans intox

Vivre SANS FUMER NEUCHÂTEL

Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme • 032 723 08 60

LUGANO

Incendiaire perturbé, pas antisémite

L'italien arrêté après l'incendie de la synagogue de Lugano, d'un magasin de vêtements et d'un appartement est passé aux aveux. Psychiquement perturbé, l'auteur n'a apparemment pas agi pour des motifs antisémites, selon le Ministère public du canton du Tessin.

En plus des aveux, les enquêteurs disposent d'analyses ADN effectuées sur les lieux incendiés qui permettent d'affirmer avec une quasi certitude que cet Italien de 58 ans est l'auteur des faits, a déclaré jeudi à Lugano la procureure Rosa Item. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'homme domicilié au Tessin a bouté le feu le 13 mars dernier vers minuit à la porte d'un appartement de Castagnola, près de Lugano, en raison d'un différend avec le locataire. Il est ensuite rentré à Lugano et a lancé un cocktail molotov à l'arrière de la synagogue. Peu après, il a fracturé une porte de livraison pour mettre le feu à un magasin de vêtements appartenant à une famille juive situé à quelques centaines de mètres.

D'autres incendies?

L'incendiaire qui a été arrêté dimanche dernier n'a pas pu expliquer pour le moment le choix de ses cibles. «Nous n'avons décelé aucun indice de mobile antisémite», a déclaré Item.

L'enquête devra notamment montrer si d'autres incendies lui sont imputables. Plusieurs ont éclaté dans la région de Lugano la semaine dernière, a précisé le procureur Bruno Balestra.

Une expertise psychiatrique a été ordonnée.

L'auteur des incendies est un ancien chauffeur de bus des transports publics de Lugano, suspendu de service depuis plusieurs mois pour des raisons de santé. L'avocat de l'Italien a relevé que son client souffrait d'une profonde dépression et qu'il regrettrait ses actes. /ap

La bataille de l'AVS

SOCIAL Economiser dans le cadre d'une nouvelle révision de l'AVS ou augmenter les rentes? Quel équilibre installer entre 1er et 2e pilier? Les débats sont programmés cette année

De Berne

François Nussbaum

L'Union syndicale suisse (USS) s'apprête à exiger une rente générale AVS de 3000 francs (aujourd'hui 1055), alors que les propositions de Pascal Couchepin se solderaient par une économie de 500 millions. L'USS n'exclut pas, pour y parvenir, de réduire le poids de la prévoyance professionnelle. Pourra-t-elle bousculer l'équilibre actuel entre 1er et 2e pilier?

Même à 1500 francs?

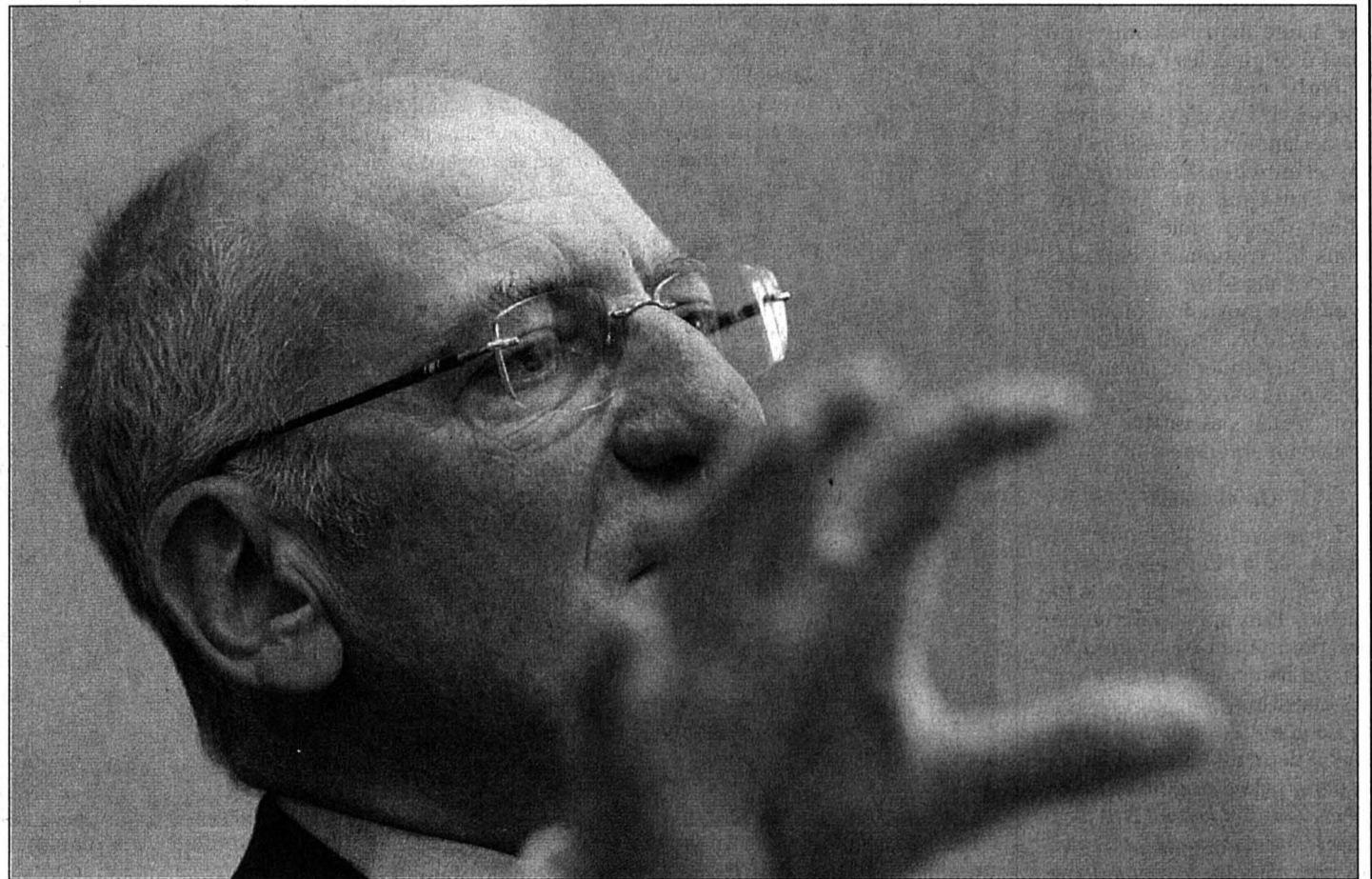
Faute de temps lors de sa dernière session, le Conseil national n'a pas pu discuter d'une initiative de Stéphane Rossini (soc/VS) qui, plus modestement, demandait de passer à une rente minimale de 1500 francs. La moitié des rentiers n'ont pas de 2e pilier, justifiait-il, et seuls deux tiers des ayants-droit aux prestations complémentaires (PC) les réclament.

S'agissant d'une initiative parlementaire, le Conseil fédéral attendait un éventuel aval du Conseil national avant de donner son avis. On peut penser qu'il s'y serait opposé, à voir les propositions lancées fin février par Pascal Couchepin pour une révision partielle de l'AVS (après l'échec de la 11e révision en juin dernier). Le Parlement en sera saisi cet automne.

Gain de 500 millions

Il s'agit d'établir l'âge légal de la retraite à 65 ans pour tout(te)s, de supprimer la rente de veuve à celles qui n'ont pas d'enfant à charge, et de n'indexer les rentes qu'en fonction du renchérissement.

A ces mesures, qui entraînent une économie de 900 millions, s'ajoute une «rente-pont» en faveur de certains chômeurs âgés, qui coûterait environ 400 millions. Bien que les comptes de l'AVS présen-



Alors que Pascal Couchepin prône des économies, l'Union syndicale suisse s'apprête à exiger une rente générale AVS de 3000 francs contre 1055 francs aujourd'hui, soit une rente en-dessous du minimum vital.

PHOTO KEYSTONE

tent, en 2004, un excédent de recettes de 2 milliards, les perspectives à long terme restent sombres. Avec le vieillissement de la population, il y aura toujours plus de retraités pour toujours moins d'actifs. L'heure est donc à la consolidation financière, dit le Conseil fédéral, non à l'augmentation des prestations.

Si l'initiative Rossini avait un coût estimé à 1,5 milliard (dont à déduire les économies faites dans les PC et l'aide sociale), la proposition de l'USS de rente à 3000 francs exigerait évidemment un effort financier beaucoup plus important.

Impossible de le demander à l'AVS elle-même: il faut des sources externes (TVA, impôt sur les successions) Une des voies possibles est un déplacement de poids entre les deux

pilliers. Par exemple en affectant à l'AVS une partie des cotisations de la prévoyance professionnelle.

Ou en soumettant au fisc la réalisation des avoirs de la partie subrogatoire du 2e pilier et du 3e pilier, comme l'a déjà suggéré le président du syndicat Travail.Suisse, Hugo Fasel.

On subventionne!

Selon la Constitution, disait-il, l'AVS doit assurer le minimum vital, ce qu'elle ne fait pas. Le Conseil fédéral en convient. Mais, au lieu d'amener les rentes à un niveau suffisant, on tend aujourd'hui à les réduire, alors que l'Etat «subventionne» (par le fisc) le 2e et le 3e piliers, auxquels n'auront jamais accès ceux qui ont besoin du minimum vital AVS. /FNU

Equilibre intangible?

Le projet de l'USS touche à l'équilibre entre 1er et 2e piliers. Répondant à un postulat du Parlement, l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) vient de réaffirmer son soutien à la structure actuelle. Une stagnation des salaires ou une forte inflation touchent différemment l'AVS et la prévoyance professionnelle: il faut donc bien répartir les risques.

L'Ofas assure aussi que l'ampleur particulière de l'épargne en Suisse (due notamment à l'épargne «forcée» du 2e pilier) n'a pas d'influence sur la croissance. N'est-ce pas un frein à la consommation? Le

problème, en Suisse, n'est pas la consommation mais la production, répond l'Ofas: davantage d'investissements rentables, d'accès au travail et de productivité.

Une forte solidarité

Bien sûr, admet l'Ofas, le système de redistribution de l'AVS témoigne d'une forte solidarité entre les différents niveaux de revenus. Mais, ajoutait-il, le 2e pilier décharge un peu les générations futures du financement des retraites. La question demeure toutefois: certains retraités, qui n'auront jamais que l'AVS, doivent-ils rester sous le minimum vital? /FNU

EN BREF

TESSIN ■ Un loup photographié. Lundi dernier, pour la première, fois un loup a été photographié au Tessin près de Qinto, dans la Léventine. Le loup est tombé dans un piège photographique installé par un collaborateur du service cantonal de la chasse et de la pêche. L'animal a été photographié alors qu'il revenait vers un jeune cerf qu'il avait partiellement dévoré la nuit précédente. Il avait déjà laissé des traces en janvier 2004 lorsqu'il avait dévoré une chèvre dans la région de Faïdo. L'analyse génétique des crottes a montré qu'il s'agissait d'un loup d'origine italienne. /ats

NAISSANCES ■ Un salaire pour maman. Les cloches de Pâques marqueront cette année en Suisse la naissance du nouveau régime d'assurance maternité. Les femmes actives qui accouchent demain seront

les premières à bénéficier d'un congé financé par les allocations de pertes de gains. Le nouveau congé s'applique aux femmes salariées, indépendantes ou travaillant dans l'entreprise de leur mari. /ats

GOTHARD ■ Greenpeace manifeste. Les traditionnels bouchons de Pâques sont restés modestes pour le début du week-end. Au portail nord du Gothard, la colonne de véhicules arrêtés entre Amsteg (UR) et Göschenen (UR) a culminé hier vers 13h00 à six kilomètres. Greenpeace a choisi le Gothard pour protester contre les effets néfastes du trafic sur le climat. Des activistes ont suspendu une immense banderole au-dessus du pont de la Reuss proclamant «Pas comme ça - protégeons le climat maintenant!» Greenpeace voulait dénoncer la part massive du trafic privé dans les émissions de CO2. /ats

Premier emploi: chômeur!

TRAVAIL Romands, Tessinois et Alémaniques ont chacun leurs recettes pour aider les jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle. Tour d'horizon

La forte augmentation du nombre de jeunes sans emploi contraint les cantons à réagir. En Suisse romande, mais aussi au Tessin et en Suisse alémanique, des programmes spécifiques ont été développés.

Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans s'élève à 5,1%, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) pour 2004. Il dépasse largement la moyenne suisse (3,9%). Sa forte progression inquiète: en 2001, le taux de jeunes sans emploi atteignait 1,8%.

Les différences entre régions linguistiques sont importantes. En Suisse romande, 6,2% des 15-24 ans se trouvent

au chômage, contre 4,7% en Suisse alémanique et 6,6% au Tessin. Sont particulièrement touchés les apprentis arrivés au terme de leur formation.

Le conseiller fédéral Joseph Deiss a présenté en février un plan d'action. La Confédération et les cantons tirent à la même corde, même si les concepts mis en place diffèrent légèrement d'une région à l'autre.

Le Valais pionnier

Les cantons romands ont été les premiers alarmés par la situation des jeunes sans travail. Ils ont tous repris à leur compte l'exemple du Valais, qui a fait œuvre de pionnier en 1994, en organisant un pre-

mier «Semestre de motivation», en collaboration avec le Seco.

Ces SEMO, comme l'appellent les spécialistes, combinent travaux pratiques et formations théoriques (langues, mathématiques, etc.). Ils s'adressent aux jeunes en rupture d'apprentissage ou qui sortent de la scolarité obligatoire sans projet professionnel.

Le plan des Tessinois

Au Tessin, les jeunes de 20 à 24 ans surtout peinent à trouver un job: 9,8% d'entre eux sont au chômage. La faute en incombe à la faible conjoncture et la libre circulation des personnes, estime le conseiller national Meinrado

Robbiani. Début mars, son parti, le PDC, a déposé une motion devant le parlement cantonal pour un plan d'action en sept points. Celui-ci prévoit notamment la conclusion de contrats pour l'emploi entre le canton et les grandes entreprises et des stages professionnels en Suisse alémanique ou à l'étranger.

Les cantons alémaniques misent sur le «coaching» et le «mentoring» pour aider les jeunes. Dans le premier cas, un professionnel assiste des jeunes sur le marché du travail. Dans le second, une personne les conseille avant ou durant l'apprentissage. Des retraités notamment assument ce rôle. /ats

ISLANDE

La colère de Bobby Fischer

Après neuf mois de captivité au Japon, l'ancien champion du monde d'échecs Bobby Fischer est arrivé en homme libre jeudi dans sa nouvelle patrie islandaise. Lors du vol qui l'amena à Copenhague, il s'est livré à une diatribe contre son pays d'origine, les Etats-Unis.

Barbe poivre et sel fournie, Fischer, 62 ans, n'a pas été averse de déclarations fracassantes lors de cet entretien. Recherché par les Etats-Unis qui lui reprochent d'avoir violé des sanctions internationales imposées à l'ex-Yougoslavie en participant à un tournoi au Monténégro en 1992, il avait été arrêté en juillet dernier au Japon, officiellement parce que son passeport n'était pas valable. Il dénonce un «enlèvement».

Un «laquais»

Le maître de l'échiquier affirme que la Maison-Blanche et le premier ministre japonais Junichiro Koizumi se sont entendus pour tenter de le priver de ses droits et de l'extrader vers les Etats-Unis.

Le génie des échecs s'en est pris à deux de ses cibles favorites: son pays d'origine et Israël. «Les Etats-Unis sont un pays illégitime (...) tout comme l'Etat d'Israël: les juifs n'ont pas le droit d'être là-bas, (cette terre) appartient aux Palestiniens», lance Fischer, dont la mère était juive.

«Ce pays, les Etats-Unis, appartient aux peaux-rouges, aux Indiens d'Amérique. C'est en fait une honte d'être un soi-disant Américain car quiconque vit là-bas est (...) un envahisseur.» Passé à la postérité pour son célèbre match en 1972 à Reykjavik contre Boris Spassky, qui avait mis fin à l'hégémonie soviétique sur les échecs et symbolisé aux yeux des Américains une victoire contre le communisme, Fischer avait engagé une procédure judiciaire pour empêcher son extradition vers les Etats-Unis par les autorités japonaises. /ap

Appui à la colonisation

PROCHE-ORIENT Les Etats-Unis ont apporté hier leur soutien au maintien de blocs de colonies en Cisjordanie. Une décision vivement critiquée par l'Union européenne et les Palestiniens



Vendredi-Saint à Jérusalem. Des garde-frontières israéliens surveillent une commémoration du Chemin de croix, organisée par un mouvement religieux californien.

PHOTO KEYSTONE

Les Etats-Unis ont apporté hier leur soutien au maintien de blocs de colonies en Cisjordanie. Cette décision, critiquée par les Palestiniens et l'Union européenne (UE), tombe à pic pour Ariel Sharon avant un débat crucial au Parlement israélien sur le retrait de Gaza.

«La politique des Etats-Unis c'est celle du soutien que le président a donné à la conservation par Israël des principales agglomérations israéliennes (de Cisjordanie) au terme des négociations de paix, a déclaré l'ambassadeur américain en Israël Dan

Kurtzer à la radio publique israélienne.

«Ce que cela implique est très, très clair pour les Etats-Unis comme pour Israël», a-t-il ajouté, démentant catégoriquement des propos qui lui avaient été attribués par le quotidien israélien «Yédiot Aharonot».

Georgé Bush avait déclaré le 14 avril 2004 lors d'une conférence de presse avec le premier ministre israélien Ariel Sharon à Washington: «Il est irréaliste de penser que le résultat des négociations sur un règlement définitif aboutira au retour total sur les frontières de l'armistice de

1949». Israël a interprété cette prise de position comme un soutien au maintien de blocs de colonies en Cisjordanie. C'est la première fois qu'un responsable américain abonde publiquement en ce sens.

«Inacceptable»

Les Palestiniens ont vivement critiqué ce soutien à la politique de l'Etat hébreu. «Les Etats-Unis ne peuvent négocier au nom du peuple palestinien. Ce que Bush a promis à Sharon est inacceptable. La colonisation est illégale partout en Cisjordanie», a déclaré le négociateur en chef

palestinien Saëb Erakat. «L'administration américaine doit contraindre le gouvernement israélien à cesser toutes les activités de colonisation immédiatement car leur poursuite anéantit toute chance de parvenir à la paix entre Israël et les Palestiniens», a-t-il poursuivi.

Israël a annoncé lundi qu'il allait continuer à construire des milliers de logements dans les trois principales colonies juives de Cisjordanie, dont celle de Maalé Adoumim qu'il entend relier à Jérusalem-est. Le chef de la diplomatie européenne Javier Solana s'est pour sa part dit «préoccupé»,

hier, par ces projets d'extension de colonies. Il a accusé Israël de ne pas respecter la «feuille de route» pour le Proche-Orient, qui exige le gel de la colonisation. «Cette décision va à l'encontre de l'engagement des parties à s'abstenir de toute mesure unilatérale qui pourrait affecter le règlement final», a-t-il déclaré. /ats-afp-reuters

Des milliers de femmes «vendues»

Plusieurs milliers de femmes ont été «vendues» ces quatre dernières années à des réseaux de prostitution en Israël, selon un rapport de la Knesset. De 3000 à 5000 femmes ont été victimes de ce trafic qui porte sur des milliards de dollars par an.

Ces femmes sont en général «vendues» à des souteneurs pour un prix variant de 9600 à 12.000 francs et servent ensuite d'esclaves sexuelles de 14 à 18 heures par jour.

Amnesty international et le département d'Etat à Washington ont aussi publié des rapports s'alarmant de l'ampleur de ce trafic en Israël. Près d'un million de juifs de l'ex-URSS ont immigré en Israël depuis la fin des années 1980, favorisant l'implantation sur place de réseaux mafieux qui ont notamment développé la traite des êtres humains. /ats-afp-reuters

Les Nations unies veulent la vérité

LIBAN La commission d'enquête estime que la Syrie est responsable des tensions qui ont abouti à l'assassinat de Rafic Hariri. L'ONU estime indispensable de mener une enquête indépendante

Les Nations unies ont dénoncé jeudi les «défaillances» de l'enquête libanaise sur l'assassinat de l'ex-premier ministre Rafic Hariri. Elles préconisent la création d'une commission internationale et critiquent l'action de la Syrie.

Dans son rapport, la commission d'enquête onusienne, conduite par l'Irlandais Peter Fitzgerald, a estimé que Damas était responsable de la tension au pays du Cèdre, avant même la mort de Rafic Hariri. La Syrie exerçait en effet «une influence qui allait au-delà de l'exercice raisonnable de relations de coopération et de voisinage» sur Beyrouth.

En outre, selon le rapport, les services de sécurité libanais «n'ont pas fourni de protection appropriée à M. Hariri et ont donc créé un contexte commode pour son assassinat». En outre, ils ont fait disparaître des preuves sur le lieu de l'attentat et d'autres ont été falsifiées ou détruites. Le rapport conclut qu'une en-



Des policiers libanais montent la garde devant les bâtiments détruits lors de l'attentat contre Rafic Hariri. PHOTO KEYSTONE

quête internationale indépendante est nécessaire. Les représentants de l'ONU estiment toutefois «douteux» qu'une commission internationale puisse mener à bien sa mission «tant que l'actuelle hiérarchie des services de sécurité libanais restera en place». Le secrétaire général

de l'ONU Kofi Annan a approuvé la suggestion de créer un organe d'investigation international. Le groupe d'experts, qui comptait cinq Suisses, a séjourné à Beyrouth du 24 février au 15 mars. Berne a aussitôt salué ce rapport. Le Département fédéral des affai-

res étrangères s'est félicité dans un communiqué que la Suisse, par l'intermédiaire de ses experts, ait pu participer à la rédaction de ce texte et estimé qu'il est important que «tout soit entrepris» pour que les assassins de Rafic Hariri soient traduits en justice.

Coopération nécessaire

A Beyrouth, le président libanais pro-syrien Emile Lahoud a demandé à Kofi Annan de «faire le nécessaire» pour élucider le meurtre de l'ancien premier ministre. Cette déclaration a été jugée par des experts comme un début de reconnaissance d'une commission internationale d'enquête, jusque-là rejetée par Beyrouth.

Mais, a affirmé le chef de la diplomatie libanaise Mahdoud Hammoud, une commission internationale enquêtant sur la mort de Rafic Hariri devrait obligatoirement coopérer avec Beyrouth. De son côté, l'opposition s'est réjouie des conclusions du rap-

port. «C'est un acte d'accusation en bonne et due forme contre le régime policier commun à travers lequel la Syrie exerce sa tutelle inacceptable sur tous les aspects de la vie publique au Liban», a estimé Nassib Lahoud, figure de proue de l'opposition chrétienne.

Doutes de Damas

Damas a de son côté nié une fois de plus toute responsabilité dans la mort de Rafic Hariri et douté du bien fondé d'une enquête internationale.

«L'enquête doit être menée par ceux qui sont responsables de ce genre de choses au Liban», a déclaré Fayçal Mekdad, ambassadeur de Syrie auprès des Nations unies. Selon le diplomate, la Syrie a créé une «atmosphère pacifique» au Liban, tandis que l'ONU a «causé la division du Liban» en votant en septembre une résolution réclamant le retrait des troupes syriennes du Liban. Malgré cela, Damas a poursuivi hier le retrait de ses forces du Liban. /ap

EN BREF

F-16 ■ Ventes américaines. Les Etats-Unis ont décidé de vendre des avions de combat F-16 au Pakistan malgré les objections de l'Inde. Le premier ministre indien Manmohan Singh, dont le pays est le rival du Pakistan, a fait part de «sa grande déception au sujet de cette décision». /ap

CONSTITUTION EUROPÉENNE

■ **L'opposition se renforce.** Le «non» ne cesse de grimper dans les sondages à un peu plus de deux mois du référendum du 29 mai. Pour la troisième fois en une semaine, le «non» à la Constitution européenne est donné vainqueur avec 55% des voix, selon un sondage qui paraît aujourd'hui dans l'hebdomadaire «Marianne». /ats-afp-reuters

ÉGYPTE ■ Manifestation.

Un demi-millier d'Egyptiens ont manifesté hier devant la mosquée el-Rifai d'El-Arich, une ville du Sinaï, pour protester contre la détention de leurs proches, soupçonnés par les autorités du Caire d'avoir participé aux attentats anti-israéliens de Taba qui avaient causé la mort de 37 personnes en octobre dernier. Des centaines de policiers anti-émeutes ont dispersé la manifestation des hommes à coups de matraque. /ap

IRAK

Traductrices abattues

Onze commandos irakiens ont été tués dans un attentat-suicide à la voiture piégée près de la ville insurgée de Ramadi, a annoncé l'armée américaine hier. Au total, quatre attentats ont été commis, faisant 17 morts.

L'explosion qui s'est produite jeudi soir à un barrage, dans les faubourgs est de Ramadi, a également blessé neuf membres des forces irakiennes de sécurité, deux soldats américains et trois civils, a précisé le capitaine des Marines Jeffrey Pool dans un courrier électronique. L'auteur de l'attentat a également été tué dans l'explosion, près de Ramadi, dans le triangle sunnite, à 115km à l'ouest de Bagdad.

Par ailleurs, dans un quartier de l'est de Bagdad, des assaillants non identifiés ont tué tard jeudi soir cinq traductrices qui travaillaient pour les forces américaines.

Les traductrices «*rentraient chez elles quand des hommes armés, à bord de deux voitures, ont ouvert le feu sur elles avec des fusils-mitrailleurs*», a précisé hier le capitaine Ahmed About de la police irakienne.

Des attentats

Deux attentats à la voiture piégée ont également été commis à Iskandriyah, à 50km au sud de Bagdad. Ils ont pris pour cible un convoi de l'armée irakienne et des bâtiments de la police. Quatre policiers, deux civils et un soldat irakien ont été tués, selon la police. Vingt-trois personnes ont été blessées, dont huit membres des forces de sécurité.

Un autre attentat a touché un convoi irakien au sud de Bagdad, tuant un soldat irakien et blessant quatre personnes, selon le capitaine de police Muthama Abdul Rida.

Toujours hier, la police a retrouvé deux corps décapités sur une route menant à Abou Ghraib. Toujours dans cette région, des pompiers tentaient d'éteindre un incendie, une bombe ayant fait exploser un oléoduc. /ap

Les pilliers sévissent

KIRGHIZSTAN Un nouveau pouvoir se met en place. Le président Bakiev annonce que des élections se tiendront dans les trois mois, soit en juin. Vladimir Poutine prend acte

À l'annonce de la chute du président Askar Akaïev, l'opposition kirghize s'est attelée hier à organiser le pouvoir à Bichkek et à restaurer l'ordre, alors que la communauté internationale appelle à la stabilisation. Des pilliers parcouraient la capitale.

Le parlement a désigné dans la matinée Kourmanbek Bakiev, l'un des principaux dirigeants de l'opposition, à la fois président et premier ministre par intérim. Celui-ci a alors nommé de nouveaux ministres ad intérim, notamment ceux de l'intérieur, de la défense et de la justice.

Kourmanbek Bakiev a ensuite annoncé qu'une élection présidentielle devra, «*conformément à la Constitution (...) se tenir dans trois mois*», soit en juin.

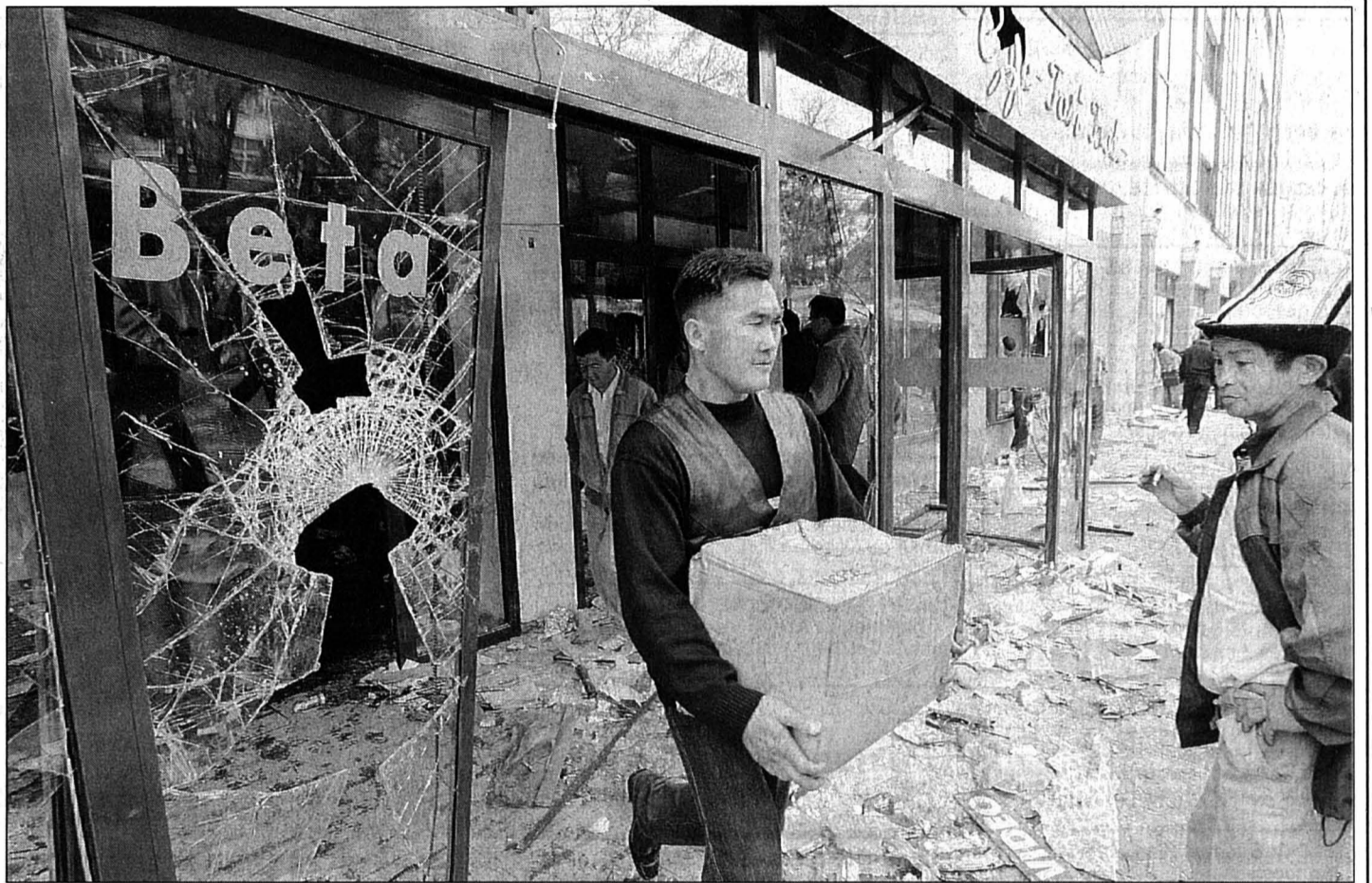
Le parlement lui a demandé de décréter le couvre-feu à Bichkek. Les larges manifestations de la veille dans la capitale, qui ont provoqué la chute d'Askar Akaïev, ont été suivies dans la nuit de pillages et de violences.

«Nous connaissons ces gens. Ils sont capables de développer les relations russo-kirghizes»

Vladimir Poutine

Le climat demeurerait tendu hier à la tombée de la nuit dans cette ville de 800.000 habitants, où des tirs pouvaient être entendus de façon épisodique. D'épaisses colonnes de fumée émanaient en outre d'un des quartiers commerciaux de cette ville du nord du pays.

Dans la capitale, des patrouilles de police déployées dans les rues ont tiré en l'air à l'arme automatique et les au-



Profitant de la violence et des troubles qui se sont produits à Bichkek, un pillier fait main basse sur des marchandises dans un grand centre commercial de la capitale sous l'œil blasé d'un passant.

PHOTO KEYSTONE

torités distribuait des armes et des matraques à des groupes de volontaires. Plusieurs autres villes du pays seraient également touchées par des troubles.

Le régime d'Askar Akaïev s'est écroulé en quelques heures jeudi sous la pression de quelques milliers de manifestants qui ont pris d'assaut le siège de la présidence et du gouvernement. Au moins trois personnes ont été tuées à Bichkek dans des incidents distincts, et apparemment pas dans les heures avec la police.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de nombreux pays européens, les Etats-Unis, la Suisse, la Chine voisine et la

Russie ont appelé au retour au calme. Une porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré que les Etats-Unis travailleront étroitement avec l'Europe et les nouveaux dirigeants kirghizes pour organiser de nouvelles élections.

Effet domino?

Askar Akaïev, 60 ans, au pouvoir depuis 1990, a depuis disparu, et se serait trouvé au moins temporairement au Kazakhstan voisin. Dans une adresse à la nation publiée par l'agence de presse nationale kirghize Kabar, il a dénoncé «*un coup d'Etat*» et démenti avoir signé sa démission.

«*Une clique d'aventuriers politiques irresponsables et de compl-*

teurs a choisi de prendre le pouvoir par la force, de manière criminelle», a-t-il dit. «*J'ai pris la décision, pour éviter l'effusion de sang, de quitter provisoirement le pays*» et de refuser le recours à la force, a-t-il ajouté. La chute d'Askar Akaïev ne devrait que renforcer les craintes russes d'un «*effet domino*» dans l'ex-URSS après les «*révolutions*» pacifiques en Géorgie et en Ukraine depuis un an et demi. «*Qui sera le suivant?*» s'interrogeait d'ailleurs hier en Une le quotidien d'opposition russe «*Novye Izvestia*».

Mais pour l'heure, Moscou semble bien accueillir ce changement de pouvoir. Tout en regrettant la manière «*illégitime*» dont s'est résolue la crise, le

président russe Vladimir Poutine a souligné qu'il comptait bien développer ses relations avec le nouveau gouvernement. «*Nous connaissons ces gens. Ils sont capables de développer les relations russo-kirghizes*», a-t-il dit.

Kourmanbek Bakiev a déclaré que «*personne ne pensait à changer*» l'orientation «*traditionnellement amicale*» des relations avec la Russie. Il a assuré que son pays respecterait tous ses engagements internationaux, notamment concernant la présence sur le territoire des bases aériennes russe et américaine. Le Kirghizstan est situé aux frontières de la Chine et de l'Afghanistan. /ats-afp-reuter

«Les dernières heures» de Terri

ÉTATS-UNIS Alors que l'Américaine agonise, la bataille des avocats continue à faire rage. Les partisans du maintien en vie compte sur Jeb Bush, qui a lancé un appel au calme

Les revers judiciaires s'accumulent pour les parents de Terri Schiavo, une Américaine dans le coma qu'ils souhaitent maintenir en vie. Mais la jeune femme montre des signes de profond affaiblissement une semaine après le retrait de son alimentation artificielle.

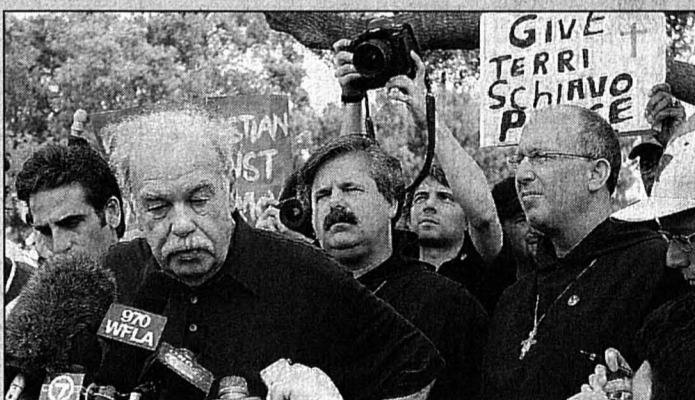
«*Elle en arrive à ses dernières heures, il faut faire quelque chose, et vite*», a déclaré hier le père de Terri Schiavo, Bob Schindler, lors d'une conférence de presse improvisée devant la clinique de Pinellas Park (Floride), où elle est alitée.

Nouveaux refus

Au huitième jour de ce qui prend l'allure d'une inexorable agonie, les avocats poursuivaient pourtant leurs batailles devant les tribunaux, tandis

que l'angoisse commence à saisir ceux qui s'opposent au maintien en vie. La cour suprême des Etats-Unis a refusé jeudi d'examiner le dossier, sur lequel elle s'est déjà prononcée plusieurs fois.

Hier, un juge fédéral de Floride a à son tour refusé de rétablir le cathéter d'alimentation de la patiente, réclamé par Bob Schindler et son épouse. Invoquant une nouvelle estimation de la santé de leur fille, ceux-ci assuraient que Terri a gardé un «*niveau de conscience minimale*», contrairement aux avis médicaux validés en justice décrivant un «*état végétatif persistant*». Le droit de Floride stipule que, en cas de doute, seule une personne en «*état végétatif persistant*» peut-être privée d'alimentation artificielle.



«Il faut faire quelque chose et vite», a déclaré hier Bob Schindler, le père de Terri.

PHOTO KEYSTONE

«*Nous continuerons à nous battre (...) je n'arrêterai jamais de me battre parce que ce serait mal*», a déclaré hier matin Bob Schindler à la télévision ABC. «*Nous ferons tout ce que nous pourrons pour la sauver et lui donner une chance, elle le mérite*». Désormais, les op-

posants à l'euthanasie évoquent le gouverneur de Floride Jeb Bush, frère du président américain George Bush, comme leur dernier recours. «*Selon nos experts juridiques, il a encore le pouvoir d'assumer la garde de Terri pour la protéger*», a dit le

conseiller spirituel des Schindler, Frère O'Donnell, qui manifeste en robe de bure à Pinellas Park.

Mais à Tallahassee, la capitale de la Floride, le gouverneur Bush semble dubitatif. Alors qu'il a lui-même poussé les services sociaux de son Etat, mercredi soir, à tenter un nouveau recours en justice, ayant pris fait et cause depuis plusieurs années pour le combat de Terri Schiavo, il s'est déclaré impuissant. «*J'ai parlé à beaucoup d'experts que je respecte (...) pour déterminer l'étendue de mes pouvoirs. Et ils ne sont pas aussi étendus que certains le voudraient*», a-t-il dit.

Jeb Bush a aussi lancé un appel au calme. Selon des experts, la mort de Terri Schiavo pourrait intervenir à tout moment, d'ici à la fin de la semaine prochaine. /ats-afp

RAINIER

Pronostic «réservé»

Hospitalisé depuis trois jours en réanimation au Centre cardio-thoracique de Monaco, le prince Rainier se trouvait hier dans un état jugé «*préoccupant*» par les médecins, son pronostic vital étant même «*réservé*», d'après le palais princier.

Agé de 81 ans, le souverain monégasque est placé depuis mercredi sous assistance respiratoire mécanique. Il avait été admis à l'hôpital le 7 mars pour une «*infection broncho-pulmonaire*». Mardi, une «*récidive infectieuse*» avait nécessité son transfert en réanimation. «*Devant la gravité de la situation*», l'avis du Pr Jean-Charles Piette, de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière de Paris, a été sollicité.

Rainier a accédé au trône monégasque le 9 mai 1949. La Constitution monégasque a été amendée en 2002 pour que le prince Albert, célibataire et sans enfants, puisse succéder à Rainier sans se soucier de sa propre descendance. /ap

L'arsenal de Senderos

FOOTBALL Le défenseur d'Arsenal sera selon toute vraisemblance titularisé ce soir au Stade de France. Une suite presque logique pour un garçon de 20 ans qui impressionne son monde et ne nourrit pas le moindre complexe

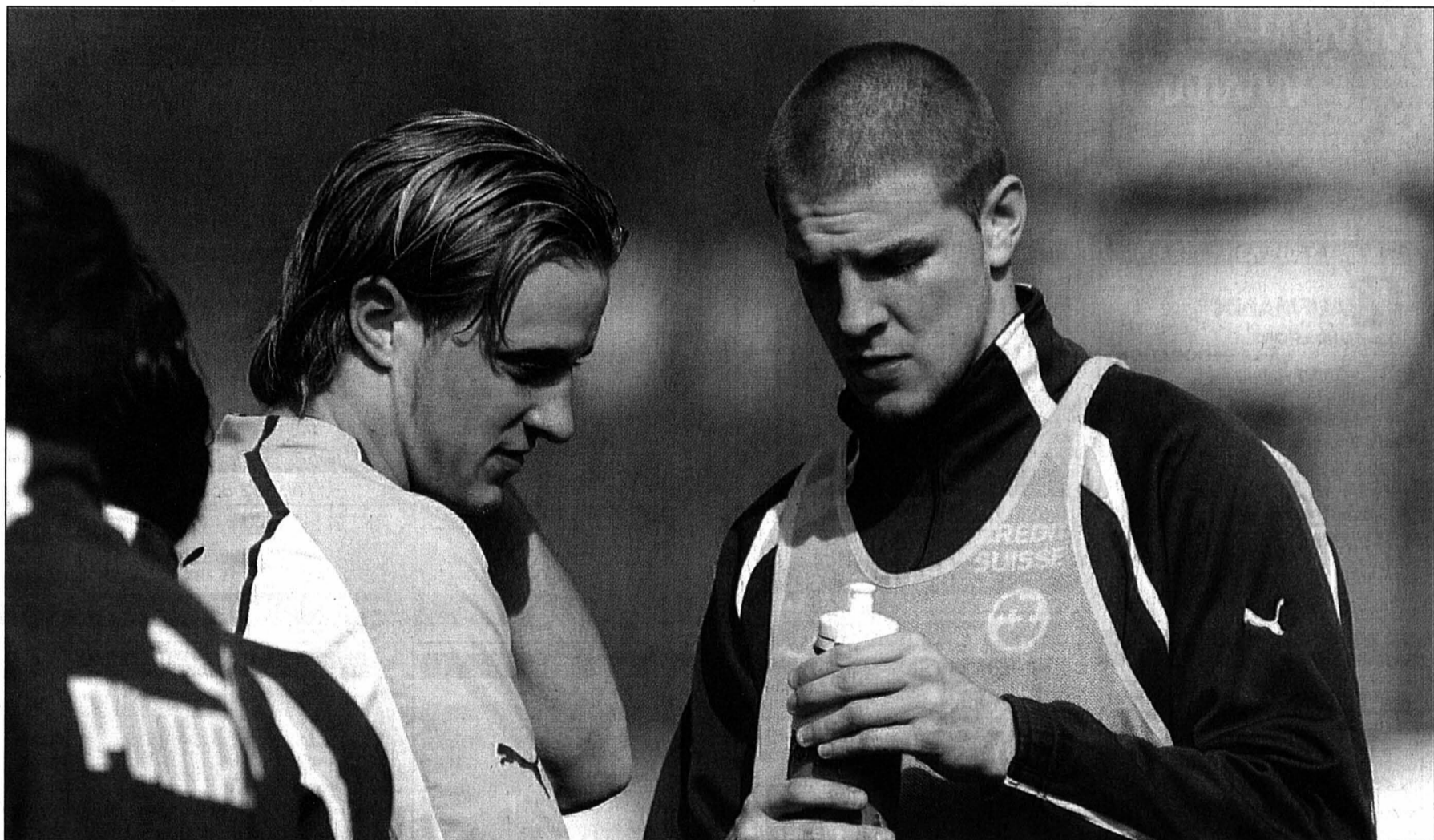
De notre envoyé spécial

Jean-François Berdat

Le plus dur est peut-être fait... L'autre jour sur les hauteurs du lac de Zurich, Philippe Senderos est sorti vainqueur d'un match durant lequel d'aucuns auraient été poussés à la faute. Face à la meute des représentants des médias qui avaient flairé sa titularisation, le défenseur d'Arsenal a sorti le grand jeu. Comme le 9 mars dernier lors de ses débuts en Ligue des champions, quand il a parfaitement tenu le choc face au duo péruvien Guerrero-Pizarro du Bayern Munich. «Le coach ne m'a pas encore parlé, glissait-il sans rien montrer de ses états d'âme. C'est à moi de lui prouver que j'ai des envies avant ce rendez-vous.»

«Je suis conscient que tout peut être éphémère dans ce milieu»

A 20 ans – il a franchi le cap le 14 février dernier –, Philippe Senderos gravit les échelons avec une aisance déconcertante. «L'intégration à ce groupe ne m'a pas posé le moindre problème, sourit-il. Je ressens d'autant plus de fierté que je m'étais préparé pour le match des M21. Mais voilà: à l'image de Reto Ziegler, son voisin de Tottenham, le défenseur d'Arsenal a crevé l'écran. C'est bien simple, depuis qu'Àrsène Wenger l'a titularisé, soit cinq matches toutes compétitions confondues, les «Gunnars» n'ont plus concédé le moindre but. «Je pense avoir su fournir les performances qu'il fallait pour garder le zéro derrière, glisse-t-il modeste-



Philippe Senderos (à droite, en compagnie de Reto Ziegler): la génération montante du football suisse n'a pas été nourrie au complexe. PHOTO LAFARGUE

ment. Logiquement, elles ont renforcé mon capital confiance. Pour autant, je suis conscient que tout peut être éphémère dans ce milieu. Les choses vont bien pour moi en ce moment et j'en remercie Dieu tous les jours. Ce qui m'arrive, c'est un cadeau permanent.» Un cadeau qui n'est toutefois pas tombé du ciel...

Prétendre que celui qui fut le capitaine de l'équipe de Suisse M17 lors de la conquête du titre européen en 2002 ne regrette pas ses choix relève du plus doux euphémisme. «En

quittant Servette pour Arsenal en juillet 2003, je savais que je devrais progresser dans tous les secteurs pour m'affirmer, rappelle-t-il. Cela étant, il n'y a jamais eu la moindre place pour le doute dans mon esprit, il fallait que je parte. J'intégrais une grande équipe, mais le coach m'avait déjà accordé sa confiance.» Aujourd'hui, l'arsenal dont dispose le Genevois fait que plus rien ne semble en mesure de freiner son ascension. «C'est vrai que tout s'enchaîne, sourit-il. Pourtant, je me suis bien gardé de formuler la

moindre exigence en répondant à la convocation de Kōbi Kuhn.»

Clin d'œil du destin

Dans un contexte qui n'autorise plus le droit à l'erreur – les points égarés en Israël et face à l'Eire à Bâle ont réduit la marge de manœuvre dans ce groupe –, l'audace de Kōbi Kuhn tranche avec la retenue qui l'avait caractérisé lors de l'Euro portugais. «Je n'ai pas retenu Senderos et Ziegler pour préparer l'avenir, prévient le coach national. Je suis convaincu qu'ils

peuvent amener un plus à cette équipe. Ils ont en effet acquis très tôt une mentalité de gagnants, eux qui ne nourrissent aucun complexe.» Un état d'esprit qui autorise à l'optimisme. «Je ne sais pas si le complexe suisse a existé un jour ou l'autre, confesse Philippe Senderos. En revanche, et même si la présence d'éléments expérimentés est indispensable, le groupe a besoin de ce feu que nous pourrions apporter.»

Clin d'œil du destin, le défenseur d'Arsenal pourrait effectuer ses grands débuts à ce niveau face à son camarade de

club Thierry Henry. «Nous en avons un peu parlé avant de prendre chacun notre direction, sourit le Genevois. Comme je m'entraîne avec lui, je mesure mieux encore à quel point il est difficile de défendre face à ce gars-là.» Le défi n'en sera que plus beau à relever et l'arsenal complet de Philippe Senderos ne sera sans doute pas superflu. «Il faudra y aller, jouer notre jeu et, surtout, ne pas avoir peur, insiste-t-il. A nous de démontrer que tout est jouable dans le monde du football...» /JFB

Les beaux rêves d'Alex...

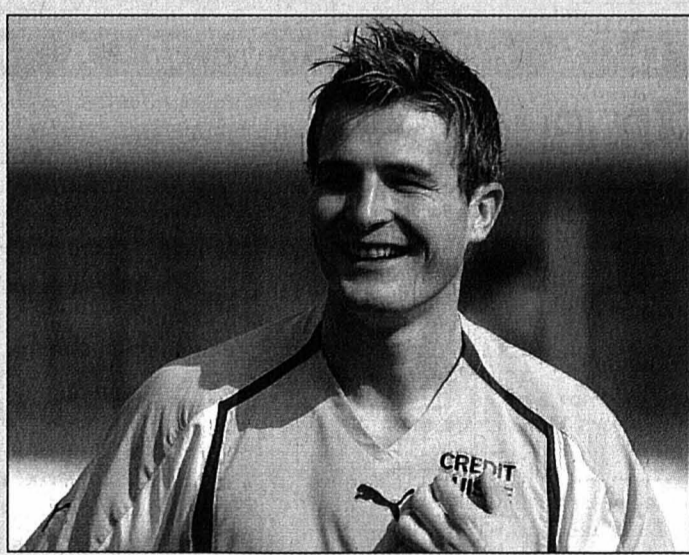
Il est probablement inutile de le rappeler, mais la tentation est trop forte: oui, il est libre Frei. Si libre, qu'il en effraie la France du ballon rond. Il est vrai que le Rennais, actuel meilleur buteur de la Ligue 1 avec 14 réussites, marche sur les traces d'André Abegglen qui fut, c'était en 1935, couronné roi des marqueurs sous les couleurs de Sochaux. Septante ans plus tard, Alex semble mûr pour réécrire la belle histoire. «Attention, coupe-t-il. On reparlera de ce classement après 35 journées. Si j'occupe toujours cette position, je donnerai tout pour la conserver. Mais on n'en est pas encore là...» Il est vrai que pour l'heure, le bougre a d'autres préoccupations.

A quelques heures de fouler la pelouse du Stade de France, le buteur rennais ne trahit pourtant aucune émotion. «Ce rendez-vous ne représente rien de spécial pour moi, assure-t-il, sans sourcilier. C'est vrai, ce sera un grand match,

dans un magnifique stade avec, de plus, la pression liée à la qualification. Mais c'est tout.»

Très sollicité par les médias de l'Hexagone qui voient en lui – non sans raisons – l'ennemi public numéro 1, le Bâlois n'en perd pas pour autant la boule. «C'est du blabla, croyez-moi, martèle-t-il. Pourquoi les Français auraient-ils peur de moi? Non, il y a suffisamment de confiance dans leur groupe pour se convaincre qu'ils se doivent de gagner devant la Suisse. Cela même si j'ai cru comprendre au travers de quelques échanges chambriers qu'ils ne nous manqueront en aucun cas de respect.»

Seul à la pointe de l'attaque helvétique, Alex Frei retrouvera les conditions dans lesquelles il excelle sous les couleurs rennaises. De là à le voir faire trembler les filets d'un Barthez qu'il avait trompé à quatre reprises, le premier jour du printemps 2004, il n'y a donc qu'un pas. «Ces buts-là ne pèseront pas bien lourd ce soir, lance-t-il, presque agacé. Je se-



Alex Frei: rira bien qui rira le dernier. PHOTO LAFARGUE

rai pour la première fois au Stade de France et j'espère y prendre du plaisir. Marquer un but ne signifierait pas concrétiser un rêve. Non, des rêves, j'en caresse beaucoup d'autres, bien plus beaux. Ceux-là, je les garde pour moi car les dévoiler consisterait à leur enlever leur côté magique, à les briser avant d'avoir pu les concrétiser.

En outre, un footballeur peut aussi réussir une bonne performance sans devoir à tout prix prendre place dans la liste des buteurs.» Soit. Reste pourtant que le Rennais d'adoption nous a habitués à faire trembler les filets, lui qui s'est fait l'auteur de 16 buts en 32 sélections. /JFB

REMISES EN JEU

Wicky forfait

Il n'y pas eu de miracle pour Raphaël Wicky. Touché au mollet, le Valaisan d'Hambourg ne sera pas à la disposition de Kōbi Kuhn ce soir au Stade de France. «J'ai toujours mal. J'ai peur que mon ancienne blessure soit réapparue», lâchait-il. Raphaël Wicky a tout de même tenu à accompagner ses coéquipiers à Paris.

Deux heures de retard

La délégation est arrivée à Roissy avec près de deux heures de retard en raison d'un problème avec le vol «Swiss» au départ de Zurich. Après avoir pris leurs quartiers à Chantilly, les joueurs ont découvert le Stade de France à 18 h 30.

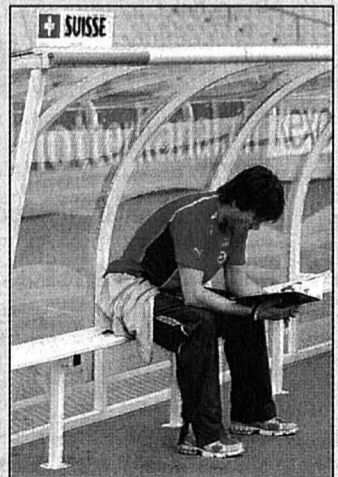
Barthez à la retraite

Fabien Barthez, gardien de l'équipe de France et de Marseille, a annoncé qu'il mettrait fin à sa carrière professionnelle en 2006. Il a précisé qu'il quitterait alors le milieu du football, «de plus en plus en pourri». «En 2006, j'ar-

riverai en fin de contrat avec Marseille. Cela me fera 35 ans. Ca suffit» a-t-il déclaré. /si

«Il faut gagner»

Capitaine de l'équipe de France, Patrick Vieira était formel à la veille de la rencontre. «Il faut gagner contre la Suisse, a-t-il dit hier. Si nous manifestons la même envie que contre la Suède, ça se passera bien (réd.: 1-1 en février). Il ne faut pas calculer et se donner à fond.» /ap



Raphaël Wicky ne sera pas de la fête du Stade de France. PHOTO LAFARGUE

Les bonnes @dresses du Web

RÉPERTOIRE RÉGIONAL

Retrouvez-nous sur Internet
www.lexpress.ch
www.limpartial.ch

FORMATION

www.wallstreetinstitute.ch
Wall Street INSTITUTE
 SCHOOL OF ENGLISH

ISO 9001:2000 Certified **EDUQUA**

- Cours intensifs, privés, V.I.P. ou entreprise
- Tous niveaux
- Horaires à la carte
- Résultats rapides garantis par contrat

«Do You Speak Wall Street English?»

Neuchâtel: Rue du Bassin 12, Tél. 032 725 16 64
 La Chaux-de-Fonds: Bd des Eplatures 46B, Tél. 032 927 25 30

E-mail: info@wsi-ne.ch

INTERNET

www.wrc-neuchatel.ch
WORLDISOFT
 SMART INTERNET SOLUTIONS
 L'agence Internet la plus répandue d'Europe

- Réalisation de sites Internet
- Maintenance de site Internet
- Etude de lignes graphiques
- Etude ciblée des besoins de l'entreprise
- Qualité de pro à des prix intéressants

Worldsoft Extranet
 Epargnez temps et argent

- Outil de gestion d'adresses
- Centre de communication
- Comptabilité débiteurs
- Outil de facturation
- Sondages

oasis
www.mhi.ch
info@wrc-neuchatel.ch

Internet SERVICES
 votre WORLDISOFT Regional Center NE / JU

➔ No GRATUIT 0800 444 000 ➔

PUBLICITÉ

www.publicitas.ch
Publicitas SA
 E-mail: neuchatel@publicitas.ch

www.duo-quotidiens.ch
Duo quotidiens
 E-mail: lcattaneo@publicitas.ch

ACIER

www.kaufmann-fils.ch
KAUFMANN
 DES FONDATIONS... À LA DÉCORATION

+ de 180'000 références pour satisfaire:

- ✕ Le Maître d'Etat
- ✕ L'Artisan
- ✕ Le Bricoleur
- ✕ Elle et Lui

Kaufmann & Fils SA - 8, Rue du Marché La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 913 10 56
 E-mail: info@kaufmann-fils.ch

CLOTURES

www.ludiclotures.ch
LUDI CLOTURES
 SA

032 857 10 20

- ◆ serrurerie
- ◆ portails

◆ info@ludiclotures.ch
www.ludiclotures.ch
 Geneveys-sur-Coffrane

Tél. 032 857 10 20

www.equilibre.ch

EQUILIBRE

La Jonchère
 2043 Boudevilliers
 079 414 93 11
info@equilibre.ch
 resp. François Jeanneret

FORMATION PARAPENTE ET DELTA

ouvert toute l'année

- vol biplace
- bon cadeau
- habits de montagne

Tél. 079 414 93 11

LOCATION MINI-BUS

www.martin-location.ch
Martin

30 ans

Bus Mercedes 15 places, permis voiture

Tél. 032 853 54 33

RESTAURANT

www.kreuzgals.ch
 Restaurant Kreuz, 2076 Gals

Banquets et mariages

Châteaubriant

Tél. 032 338 24 14

BUREAU

www.buroselection.ch
BURO-SELECTION

Ch. des Rochettes 1
 2016 Cortaillod
 J.-J. Favre

- Papeterie
- Machines
- Mobilier du bureau

Tél. 032 841 44 14

CYCLISME

www.prof.ch
PROF

NOUVEAUTÉS 2005

Cycles "PROF" Lüthi
 St-Blaise

Tél. 032 753 33 30

GARAGES

www.cane.ch
Christinat Automobiles
 Achat - Vente - Echange - Toutes Marques

Boudevilliers 032 857 24 54 Fontainemelon 032 853 34 77

Tél. 032 857 24 54

LOCATION DE NACELLES

www.jaberg-nacelles.ch

Tél. 079 606 15 89

ROBE DE MARIÉE

www.exquise.ch

Sur rendez-vous à Fontainemelon
 Tél. 032 852 03 21

EMPLOI

www.limpartial.ch
 ou
www.lexpress.ch

www.JobUp.ch

Le site romand de l'emploi pour candidats & recruteurs

Votre site dans cette page?
www.limpartial.ch ou www.lexpress.ch

TRAITEUR

www.romarin.ch
 Restaurant Neuchâtel

Le Romarin

Traiteur, banquets, self-service, restaurant d'entreprise

Tél. 032 717 80 00

BULLETIN DE COMMANDE

Pour que votre site soit publié durant une année chaque semaine dans la rubrique «Les bonnes @dresses du Web», de L'Express et de L'Impartial ainsi que dans le répertoire régional sur Internet, remplissez et retournez sans attendre ce bulletin de commande à:



Publicitas Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel, fax: 032 729 42 43
 Publicitas La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds, fax: 032 910 20 59

Bulletin de commande disponible également sur Internet
www.limpartial.ch ou www.lexpress.ch

Mentions obligatoires pour les 3 variantes:

Branche: _____
 Site: www. _____
 Société: _____
 E-mail: _____

cocher la variante qui convient

Variante 1
 Dimensions: 54 x 25 mm
 Prix: Fr. 1500.-/an (hors TVA)

La variante 1 comprend la mention de la branche, l'adresse du site, le nom de la société et une adresse e-mail.

Variante 2
 Dimensions: 54 x 50 mm
 Prix: Fr. 2000.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 2:
 Veuillez publier le logo annexé
 Nous ne livrons pas de logo mais souhaitons publier le texte ci-contre.

Timbre et signature: _____

Texte: 200 signes max. (espaces compris):

Responsable (prénom et nom): _____
 No de tél.: _____

Variante 3
 Dimensions: 54 x 75 mm
 Prix: Fr. 2500.-/an (hors TVA)

Informations complémentaires pour variante 3:
 Veuillez publier le logo annexé de même que le texte ci-contre.

Date: _____

Le présent contrat entre en vigueur le premier jour du trimestre civil qui suit la date de signature. Les parutions commencent tout de suite, donc la période allant jusqu'à l'entrée en vigueur est gracieusement offerte. Sauf dénonciation un mois avant l'échéance, le contrat est renouvelé d'une manière tacite pour une année.

À L'AFFICHE

GROUPE 1

Aujourd'hui 15.00 Arménie - Andorre 17.00 Rép. tchèque - Finlande 19.00 Roumanie - Pays-Bas

Classement table for Group 1: Pays-Bas (10 pts), Roumanie (10), Rép. tchèque (9), Finlande (9), Macédoine (5), Andorre (4), Arménie (1).

GROUPE 2

Aujourd'hui 18.30 Géorgie - Grèce 19.00 Turquie - Albanie 20.00 Danemark - Kazakhstan

Classement table for Group 2: Ukraine (14 pts), Grèce (8), Danemark (6), Turquie (6), Albanie (6), Géorgie (5), Kazakhstan (0).

GROUPE 3

Aujourd'hui 17.00 Estonie - Slovaquie Liechtenstein - Russie

Classement table for Group 3: Portugal (13 pts), Slovaquie (10), Russie (7), Lettonie (7), Estonie (7), Liechtenstein (4), Luxembourg (0).

GROUPE 4

Aujourd'hui 18.50 Israël - Eire 21.00 France - Suisse

Classement table for Group 4: Eire (8 pts), France (8), Israël (8), Suisse (5), Iles Féroé (1), Chypre (1).

GROUPE 5

Aujourd'hui 21.00 Italie - Ecosse

Classement table for Group 5: Italie (9 pts), Norvège (7), Slovaquie (7), Biélorussie (4), Ecosse (2), Moldavie (1).

GROUPE 6

Aujourd'hui 16.00 Angleterre - Irlande du Nord Pays de Galles - Autriche 18.00 Pologne - Azerbaïdjan

Classement table for Group 6: Angleterre (10 pts), Pologne (9), Autriche (5), Irlande du N. (3), Pays de Galles (2), Azerbaïdjan (2).

GROUPE 7

Aujourd'hui 20.15 Belgique - Bosnie-H.

Classement table for Group 7: Serbie et M. (10 pts), Espagne (8), Lituanie (8), Bosnie-H. (2), Belgique (1), Saint-Marin (0).

GROUPE 8

Aujourd'hui 16.30 Bulgarie - Suède 18.00 Croatie - Islande

Classement table for Group 8: Suède (9 pts), Bulgarie (7), Croatie (7), Hongrie (6), Islande (1), Malte (1).

Les huit vainqueurs et les deux meilleurs deuxième (selon le système des coefficients) obtiennent leur billet pour la Coupe du monde 2006.

Ténors au pied du mur

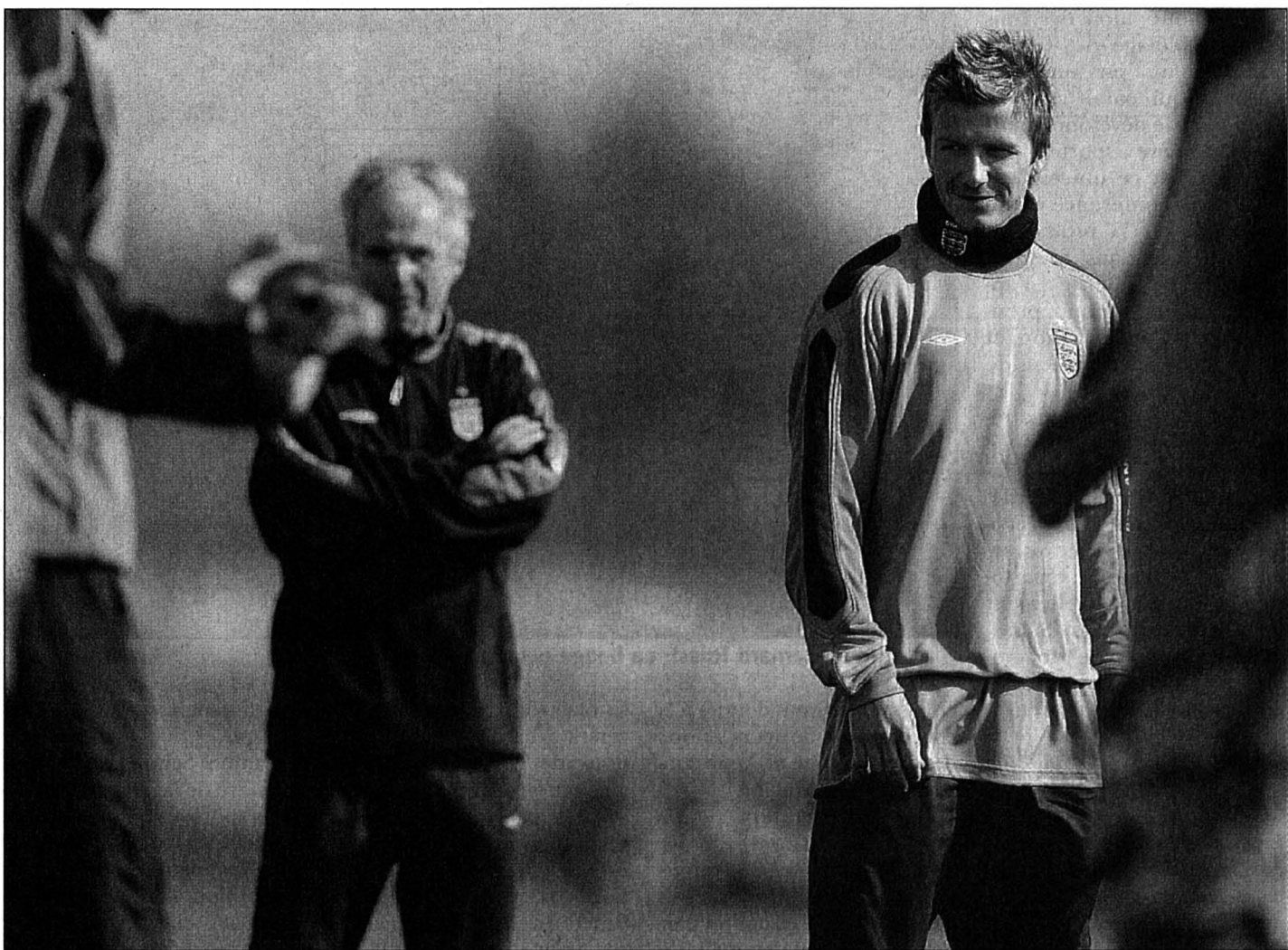
FOOTBALL Les éliminatoires de la Coupe du monde 2006, aujourd'hui, offriront quelques duels intéressants. La tâche sera ardue pour les Tchèques et les Hollandais. Anglais «tranquilles»

Les matches de deux ténors, la République tchèque et les Pays-Bas, opposés aujourd'hui, dans le groupe 1, à deux outsiders, la Finlande et la Roumanie respectivement...

Groupe 1. Les quatre leaders se tiennent en un point et jouent entre eux ce week-end. Avantage à la République tchèque, 4e avec neuf points...

Groupe 2. Décevants depuis les débuts des éliminatoires, les Grecs (2es avec huit points), champions d'Europe en titre, et les Turcs (4es avec six points)...

Groupe 3. La Slovaquie, l'équipe surprise du groupe, 2e avec dix points, se déplace en Estonie et tentera de revenir à hauteur du Portugal, 1er...



L'Angleterre de Sven-Goran Eriksson (en arrière-plan) et David Beckham ne devrait pas avoir trop de problèmes à vaincre la modeste Irlande du Nord.

PHOTO KEYSTONE

avec 13 points, au repos ce week-end. Troisièmes avec sept points, les Russes, toujours à la recherche de leur football, devraient néanmoins ramener trois points du Liechtenstein.

Groupe 5. Sans Del Piero, non retenu, l'Italie va tenter à domicile de conforter sa position de force en tête du groupe face à l'Ecosse, qui n'a pas remporté un seul de ses trois matches qualificatifs.

Groupe 6. L'Angleterre, qui a bien géré son début des éliminatoires, partira largement favorite chez elle face à l'Irlande du Nord, au football bien démuné, mais sera particulièrement motivée face à son adversaire du jour.

Groupe 7. La Serbie-Monténégro et l'Espagne, les deux favoris et leaders du groupe, s'affronteront mercredi et ont des matches amicaux ce week-end.

Groupe 8. Bulgarie et Suède s'affrontent au sommet pour un choc qui pourrait être décisif pour la qualification. Deuxièmes mais invaincus, les Bulgares ont l'occasion de reprendre la tête du groupe aux Suédois.

Exploit des M21 en France

La Suisse M21 a réalisé un véritable exploit dans la course à la phase finale de l'Euro. Un magnifique but de Zambrella (66e) a permis aux protégés de Bernard Challandes de tenir la France en échec à Troyes.

Confrontés à des joueurs qui évoluent en Ligue 1, voire en Ligue des champions (Bergognoux, Berthod et Le Tallec) et à un public de plus de 17.000 (!) personnes, les Suisses n'ont jamais été impressionnés.

Un trait de génie de Zambrella. Bien servi par Baykal, l'ancien Servetien a décoché un tir imparable de l'orée de la surface. Du coup, il forçait la défense française à concéder son premier but de la campagne qualificative.

Chaque Suisse a fait preuve de discipline, courage et solidarité. Pourtant, l'équipe aurait probablement perdu sans

France M21 - Suisse M21 1-1 (0-0) Troyes: 17.522 spectateurs. Arbitre: M. Van Egmond (Pays-Bas).

Buts: 58e Faubert 1-0, 66e Zambrella 1-1. France M21: Gavanon; Sagna, Faty, Zubar, Berthod; Faubert, Didot, Bourillon, Ribéry; Grax (83e Gigliotti), Bergognoux (28e Le Tallec, 68e Mathieu).

Suisse M21: Benaglio; Lichtsteiner, von Bergen, Rochat, A. Bühler; Behrami, Shala, Baykal (90e Dzemali), Margairaz; Zambrella (87e M. Bühler); D. Degen (83e Callà). Notes: La France sans Sinama-Pongolle ni Toulalan (blessés). La Suisse sans P. Degen, Senderos ni Ziegler (retenus en équipe A). Début en sélection M21 pour A. Bühler et Behrami. Avertissements: 27e Shala, 45e Berthod. /si



Fabrizio Zambrella (ici face au Bélarus) et ses potes ont décroché un très bon point hier à Troyes.

PHOTO LAFARGUE

Le coup de fil à l'entraîneur

Chiasso - La Chaux-de-Fonds

Pour le week-end pascal, le FCC prend son bâton de pèlerin. En cette fin d'après-midi, les hommes de Philippe Perret se rendront en effet tout au fond du Tessin, pour défier l'actuel troisième du classement, Chiasso.

Pour ce long déplacement, Philippe Perret sera privé des blessés Prats (pour encore un mois) et Kebe (on en saura plus à son sujet en début de semaine prochaine), ainsi que du militaire Greub.

LE POINT

YF JUVENTUS - BAULMES 0-2 (0-1)

Utogrund: 250 spectateurs. Arbitre: M. Von Känel. Buts: 45e Massolin 0-1. 82e Talio 0-2.

MEYRIN - BELLINZONE 1-2 (0-1)

Bois-Carré: 412 spectateurs. Arbitre: M. Studer. Buts: 37e Pit 0-1. 56e Burla 0-2. 74e Valente (penalty) 1-2. Notes: 73e, expulsion, pour deux avertissements, de Nicolussi (Bellinzone).

Aujourd'hui 17.00 Bulle - Wohlen 17.30 Chiasso - La Chaux-de-Fonds

Lundi 14.30 Winterthour - Yverdon YF Juventus - AC Lugano

16.00 Baulmes - Concordia Bâle

Classement table for YF Juventus - Baulmes 0-2 (0-1): Vaduz (50 pts), Yverdon (43), Chiasso (40), Lucerne (39), Sion (38), AC Lugano (35), Bellinzone (35), Baulmes (30), Concordia (27), Winterthour (26), Meyrin (25), Kriens (24), Wil (22), Wohlen (20), Chx-de-Fds (19), Bulle (16), YF Juventus (16), Baden (5).

EN BREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Tobler appelé. L'entraîneur de l'équipe de Suisse Ralph Krüger a appelé le gardien de Rapperswil Michael Tobler pour le camp de préparation au Mondial, programmé du 29 mars au 1er avril à Lenzerheide. Il remplace Tobias Stephan (Kloten Flyers), pas encore remis de son opération à la hanche. David Aebischer a lui aussi été retenu. /si

Draft annulée. La NHL a annoncé l'annulation de la «draft» qui devait se tenir fin juin à Ottawa, au Canada. Les dirigeants de la NHL avaient répété à maintes reprises que sa tenue était conditionnelle au règlement du conflit avec l'Association des joueurs. /si

BASKETBALL ■ Les Celtics fessés. NBA. Mercredi: Indiana Pacers - San Antonio Spurs 100-93. New York Knicks - Boston Celtics 107-82. Charlotte Bobcats - Phoenix Suns 105-120. Toronto Raptors - Chicago Bulls 85-94. Minnesota Timberwolves - New Orleans Hornets 107-102. Philadelphia 76ers - Detroit Pistons 107-84. Golden State Warriors - Dallas Mavericks 97-109. Los Angeles Clippers - Milwaukee Bucks 116-108. Jeudi: Orlando Magic - Charlotte Bobcats 94-108. New Jersey Nets - Memphis Grizzlies 96-105. Houston Rockets - Cleveland Cavaliers 99-80. Denver Nuggets - Los Angeles Lakers 117-96. Utah Jazz - Washington Wizards 84-85. Portland Trail Blazers - Seattle SuperSonics 91-96. Sacramento Kings - Dallas Mavericks 109-101. /si

VOILE ■ Accord avec Coutts. Le barreur néo-zélandais Russell Coutts et son ancien employeur et propriétaire du team «Alinghi», Ernesto Bertarelli, ont annoncé qu'ils avaient trouvé un «accord à l'amiable concernant leur désaccord passé». Cet arrangement implique le renoncement de Coutts à naviguer avec une autre équipe pour la prochaine édition de la Coupe de l'Amérique, en 2007. /si

CYCLISME ■ Cancellara s'impose. Fabian Cancellara a remporté la cinquième et dernière étape de la Semaine catalane, un contre-la-montre de 16,4 km. Il a devancé de 7" l'Américain Tom Dabielson alors que la victoire au général final est revenue à l'espagnol espagnol Alberto Contador. /si

FOOTBALL ■ A Colombier. Pour combler la pause due aux rencontres de l'équipe nationale, Neuchâtel Xamax en découdra ce matin à Colombier (anneau d'athlétisme) avec sa formation des M21. Le coup d'envoi de cette opposition est prévu à 10 h. /réd.

Casillas à ManU? Les dirigeants de Manchester United ont fait une offre de 25 millions d'euros au gardien du Real Madrid Iker Casillas. Manchester United a déjà approché Casillas et son agent, selon lequel l'offre porte sur cinq saisons pour un montant de 25 millions d'euros. /si

Lombardo en Challenge League. Laisse sur le carreau par la faillite de Servette, le milieu de terrain italo-suisse Massimo Lombardo (32 ans) a signé jusqu'à la fin de la saison avec Meyrin, actuel onzième de Challenge League. /si



Lausanne et Michael Neining (au premier plan) n'ont pas pu passer l'obstacle fribourgeois (Rolf Hildebrand). PHOTO LAFARGUE

Lausanne en danger

HOCKEY SUR GLACE Battu par FR Gottéron, le LHC jouera sa peau contre Bâle. Dans l'«affaire Eric Landry», le club vaudois a perdu de sa crédibilité

FR Gottéron disputera une 26e saison de suite en LNA. En venant à bout d'un Lausanne sans mordant, les Dragons ont remporté la série de la peur. Les Vaudois sont condamnés à affronter, dès jeudi en barrage, le redoutable champion de LNB, Bâle. Lausanne a aussi perdu en cré-

dit dans l'«affaire Eric Landry», suite à des informations truquées que ses dirigeants ont transmises aux médias.

Blessé samedi dernier suite à un duel avec Jeff Shantz, Eric Landry avait été conduit au Chuv pour une commotion cérébrale, un nez cassé et une fracture de la pommette qui a

nécessité la pose de quatre points de suture. Dimanche, les dirigeants vaudois ont transmis une photo faisant état de la santé de leur Québécois. Sur le cliché, Eric Landry se présente avec neuf sutures, et non quatre, sur une joue. Les dirigeants du LHC n'ont pas commenté ce trucage ni daigné se rendre

à la conférence de presse d'avant-match...

Le juge unique de la ligue nationale a interrompu la procédure engagée contre l'entraîneur de Lausanne, Bill Stewart. Il a décidé que la pose de deux affiches sur la porte du vestiaire des arbitres n'est pas condamnable. /si

Finale très ouverte

Davos partira à la conquête de son 27e titre de champion de Suisse de LNA dès lundi face aux ZSC Lions. Cette répétition de la finale 2002, gagnée par les Grisons, s'annonce ouverte.

En 2002, Davos s'était imposé sur un sec 4-0 face à des Lions édentés par leur demi-finale en sept matches contre Lugano. Cette année, les Zurichois ont connu une qualification aisée contre Zoug, en quatre matches, alors que les Grisons ont dû batailler pendant six rencontres après pour se débarrasser de Berne.

Cette confrontation s'annonce très serrée. La différence se fera-t-elle au niveau des renforts étrangers? Difficile à croire tant les forces en présence se valent. Le trio davosien Nash (51 points), Hagman (51), Thornton (69) vaut 171 points au total, soit trois de moins que la triplette zurichoise Petrovicky (61), Virta (34) et Robitaille (79!). Mais les Lions possèdent encore un grand compte dans leurs rangs avec Jan Alston (55 points), qui peut rivaliser avec les meilleurs étrangers de Davos. /si

LNA	Play-out, finale (au meilleur de sept matches)
Play-off, demi-finale (au meilleur de sept matches)	FR GOTTÉRON - LAUSANNE 5-2 (0-0 1-1 4-1)
BERNE - DAVOS 1-4 (0-1 1-1 0-2)	Saint-Léonard: 5950 spectateurs.
BernArena: 16.771 spectateurs.	Arbitres: MM. Kurmann, Arm et Wirth.
Arbitres: MM. Reiber, Mauron et Rebillard.	Buts: 29e (28'13") Neining (Tuomainen) 0-1. 31e (30'32") Sprunger (Letowski, Bobillier) 1-1. 41e (40'39") Mowers 2-1. 42e (41'55") Mowers (Letowski) 3-1. 50e Neining (O. Kamber, Tuomainen, à 5 contre 4) 3-2. 53e Letowski (Studer, Mowers) 4-2. 60e (59'09") Plüss (Vauclair, à 5 contre 6!) 5-2 (dans le but vide).
Buts: 14e Hagman (Winkler, à 4 contre 5!) 0-1. 22e Nash (Winkler, Thornton) 0-2. 24e Bordeleau 1-2. 49e Ambühl (Häller, photo Keystone) 1-3. 60e (59'22") Thornton 1-4.	Pénalités: 4 x 2' contre Berne; 2 x 2' contre Davos.
Pénalités: 4 x 2' contre Berne; 2 x 2' contre Davos.	FR Gottéron remporte la série 4-1.
Davos remporte la série 4-2.	Prochaine journée
Prochaine journée	Barrage de promotion-relégation (au meilleur de sept matches). Jeudi 31 mars. 20 h: Lausanne - Bâle. /si

BASKETBALL

Boncourt déclassé

La Ligue nationale de basketball (LNBA) a décidé de donner match perdu par forfait (20-0) à Boncourt, qui avait inscrit, samedi face aux GE Devils, trois joueurs étrangers sur la feuille de match. Les Jurassiens, qui écotent également d'une pénalité de deux points, passent du premier au troisième rang du tour préliminaire de LNA.

Monthey et les GE Devils héritent des deux premières places. Boncourt, qui ne peut pas faire recours contre cette décision, est rétrogradé en troisième position et se voit proposer un duel explosif face à FR Olympic.

Il n'a pas joué!

Le Sénégalais Mamadou Thiam - qui n'a pas foulé le parquet - n'aurait pas dû figurer sur la feuille de match. Seuls deux joueurs non-communautaires (les Américains Alonso Richmond et Yuanta Holland) étaient autorisés.

Boncourt, qui a écôté d'une amende de 750 francs et devra s'acquitter des frais administratifs (500 francs), considérait Thiam comme assimilé. Ce dernier n'a toutefois obtenu sa licence que le 9 mars. Or, les directives de la LNBA sur la qualification et la nationalité des joueurs interdisent aux clubs de qualifier un joueur suisse, assimilé ou communautaire après le 28 février. Thiam ne pouvait donc prétendre qu'au statut de joueur étranger.

S'il estime n'avoir aligné que deux et non trois joueurs étrangers face aux GE Devils, Boncourt ne va pas porter l'affaire devant la justice civile afin de ne pas «bloquer la suite du championnat».

Classement final

1. Monthey	22 17	51929-1684	34
2. GE Devils	22 16	61818-1627	32
3. Boncourt	22 17	41979-1616	32
4. Nyon	22 15	71790-1680	30
5. Lugano T.	22 15	71794-1677	30
6. FR Olympic	22 12	101949-1859	24
7. Lausanne M.	22 11	111957-1964	22
8. Hérens	22 10	121943-1922	20
9. Meyrin	22 10	121806-1865	20
10. Union NE	22 5	171752-2040	10
11. Pully	22 2	201700-2084	4
12. Riviera	22 2	201607-2006	4

Programme des play-off: Monthey - Hérens. GE Devils - Lausanne Morges. Boncourt - FR Olympic. Nyon - Lugano Tigers. /si

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	Notre opinion	Course suisse
Demain Lundi à Saint-Cloud Prix des Platanes (plat, réunion 1, course 1, 1600 mètres, départ à 13h50) Cliquez aussi sur www.longues.oreilles.ch Seule la liste officielle PMU fait foi	1. Baryton	61	S. Pasquier	G. Poznanski	6/1	1p6p1p	6 - Son heure semble venue	Lundi à Fehraltorf Grand Prix de la Banque Cantonale de Zurich, réunion 5, 4e course, attelé de 2425 mètres, départ à 14h30
	2. Nelson Creek	60,5	G. Faucon	H. VD Poelle	12/1	9p5p1p	18 - Un engagement de rêve	1. Faneur 2450
	3. Jean De Luz	60	T. Thulliez	F. Chappet	10/1	1p7p7p	4 - La toute grande forme	2. Gai Fayen 2450
	4. Rageman	60	P. Sogorb	M. Cheno	4/1	1p2p1p	15 - Vient de bien se secouer	3. Gallion D'Argent 2450
	5. Jardin Bleu	59,5	A. Badel	M. Bollack	14/1	9p3p0p	14 - Pour la monte de Bœuf	4. Fétique Du Bouquet 2450
	6. Mocham Glen	59	O. Peslier	Rb Collet	9/1	3p0p0p	8 - Peut-il encore faire peur	5. Grand Jeune 2450
	7. Mikos	58	S. Maillot	Rb Collet	8/1	2p9p0p	7 - Un des trois Collet du jour	6. Icarus 2450
	8. Epouvantail	57	M. Blanpain	M. Cheno	17/1	7p2p5p	11 - Des raisons de s'en méfier	7. Hermondo 2450
	9. Aso Rock	56,5	B. Collet	Rb Collet	23/1	0p8p0p	LES REMPLACANTS	8. Hanap 2425
	10. Intrépide	56,5	I. Mendizabal	A. Maubon	20/1	0p3p0p	1 - Il peut encore le faire	9. Hobby Du Mesnil 2425
	11. Pro Ken	56	T. Gillet	Rd Collet	40/1	0p0p0p	3 - Vieil ami des turfistes	10. Esprit 2425
	12. Kaldoun Dancer	55	Y. Barberot	J. Boissard	14/1	4p1p5p		11. Grevin 2425
	13. Chirimiri	54,5	C. Soumillon	G. Poznanski	20/1	0p4p1p		12. Kaleo De Flamy 2425
	14. Fugas	54,5	D. Bœuf	N. Rossio	11/1	5p2p2p		13. Héva Du Ruisseau 2425
	15. Sac A Puces	53,5	A. Bonnefoy	JP Gallorini	9/1	4p0p6p		Notre opinion
	16. Highest Ridge	53	D. Bonilla	A. Lyon	12/1	0p0p2p		13 - 2 - 6 - 7 - 10 9
	17. Half Crazy	52,5	J. Augé	P. Nicot	15/1	4p6p9p		Course suisse
	18. Boycott	51,5	R. Marchelli	R. Crépon	7/1	7p1p5p		Hier à Avenches

Trompé sur la marchandise

PARLONS FRANCHEMENT Même si Neuchâtel Xamax a mal à ses finances, Alain Pedretti n'est pas spécialement inquiet quant à l'avenir du club. Il avoue néanmoins découvrir chaque jour de nouvelles casseroles

Par
Emile Perrin

Désormais seul représentant romand parmi l'élite de notre football, Neuchâtel Xamax a quasiment assuré le maintien qui lui est si cher. Si tout se passe bien côté terrain, le club fait beaucoup parler de lui en coulisses. S'il se bat pour que la mésaventure servettienne ne se produise pas à Neuchâtel, le président Alain Pedretti ne cache pas une certaine inquiétude.

Alain Pedretti, qu'avez-vous demandé au Lapin de Pâques?

A. P.: De l'argent pour le club!

Justement, dans quel état se trouvent les finances?

A. P.: Quand je suis arrivé il y avait 780.000 francs de déficit, mais un déficit reportable comme dans toute société. Un trou qui résulte des erreurs commises par le passé. Aujourd'hui, il est encore plus important car nous avons découvert de nouvelles casseroles – comme les cas de Niakasso (réd.: prêté à Serrières) ou de Daffe, qui ne joue pas chez nous. Toutefois, ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir payer mes joueurs. Certes il va falloir effacer le boulet que constitue ce déficit comptable. Je pensais y parvenir grâce à la campagne d'abonnements que nous avons lancée. Malheureusement elle n'a marché que très moyennement. Je pensais que les Neuchâtelois étaient plus attachés à leur club. Nous avons dû payer certains joueurs – Nsilulu par exemple – pour qu'ils partent. Aujourd'hui, nous sommes troisièmes et j'espère que nous allons décrocher quelque chose, surtout qu'il nous reste huit matches à domicile, qui vont occasionner des rentrées. Au niveau de la trésorerie, je ne suis pas inquiet. Nous devons encore toucher de l'argent sur le transfert de Margairaz. Tottenham nous en doit encore pour Atouba. Alain Afflelou va aussi nous

payer en mai. La faillite de Servette nous a mis dans l'embaras. Nous avions quasiment vendu M'Futi à Sochaux pour un million d'euros, mais les Doubistes ont engagé Kader, qui était libre et gratuit.

Donc vous avez dû vendre Xavier Margairaz pour résoudre ces problèmes de trésorerie?

A. P.: En partie, mais on ne peut empêcher un joueur d'aller voir ailleurs. Xavier serait bien resté, mais il avait aussi envie de vivre autre chose, sans compter que son salaire a dû être multiplié par deux ou trois.

Quatre cent mille francs pour le plus sûr espoir du football suisse, ce n'est pas un peu léger?

A. P.: C'est toujours ça. Malheureusement, cela fait partie du business du club, de mettre des joueurs en vitrine et de les vendre pour assurer la pérennité financière.

Ce transfert ne vous a-t-il pas servi à engager Buengo et Forschelet?

A. P.: Pas du tout. Je paie Forschelet de ma poche. Le transfert de Buengo a coûté 150.000 euros, dont 75.000 ont été payés par Alain Afflelou.

Alain Afflelou est donc toujours de votre côté, vous a-t-il donné tout ce qu'il vous avait promis?

A. P.: La saison dernière il nous a payé. Cette année, il va honorer ses engagements. S'il met de l'argent à Neuchâtel, ce n'est pas pour les beaux yeux de qui que ce soit. Il fait du pur mécénat.

L'état actuel de vos finances est tout de même préoccupant...

A. P.: Je suis évidemment inquiet par rapport au bilan et à la licence. Toutefois les joueurs sont toujours payés alors que nous n'avons aucune rentrée depuis bientôt quatre mois.

Si les licences étaient attribuées la semaine prochaine, Neuchâtel Xamax ne l'obtiendrait pas...

A. P.: Je pense qu'en première instance, nous allons être refoulés. Nous travaillons dur pour l'obtenir en deuxième instance. Nous nous battons mais je suis quand même déçu quant à l'engagement à Neuchâtel autour du club.

Avez-vous déjà regretté d'avoir pris la présidence?

A. P.: Non, mais il existe des personnes au conseil d'administration dont on peut se demander si elles sont là pour aider le club ou pour le faire mourir.

Que vous inspire le sort de Marc Roger?

A. P.: Rien. Je ne sais pas ce qu'il a fait. A Neuchâtel, la gestion est l'affaire de gens de confiance, MM. Lopez et Calligaris. Je m'occupe du côté sportif, la gestion n'est pas

de mon ressort. On ne peut pas comparer Servette et Neuchâtel Xamax.

On ne peut donc tirer aucun parallèle entre Marc Roger et vous...

A. P.: Aucunement, surtout quand on voit le recrutement qu'il a effectué et les salaires qu'il proposait.

Croyez-vous encore en l'avenir de Neuchâtel Xamax?

A. P.: Oui si tout le monde se retrouve les manches. La ques-

tion qui se pose est de savoir si Neuchâtel mérite d'avoir un club dans l'élite. Nous avons besoin d'argent et dans ce canton il existe tout de même de gens fortunés. A la longue, c'est pénible d'aller mendier.

Il semble qu'il ne manque pas grand-chose pour que vous jetiez l'éponge...

A. P.: Effectivement, je suis désabusé. Peut-être que certaines personnes cherchent à me pousser vers la sortie. Des membres du club colportent

des choses. C'est malsain et en faisant ça ils ne me cassent pas moi, mais le club.

Des gens qui soutiendraient le club si vous n'étiez pas président...

A. P.: Pas forcément. Toutefois si des gens arrivent demain avec de l'argent et veulent présider, je leur laisse les clés. Je n'ai pas envie de prendre des coups à la place des autres. Cela ne vaut pas la peine de se battre si c'est pour se retrouver en troisième division quand le nouveau stade sera prêt.

Où sont passés les 3,5 millions que les investisseurs du nouveau stade vous ont donnés?

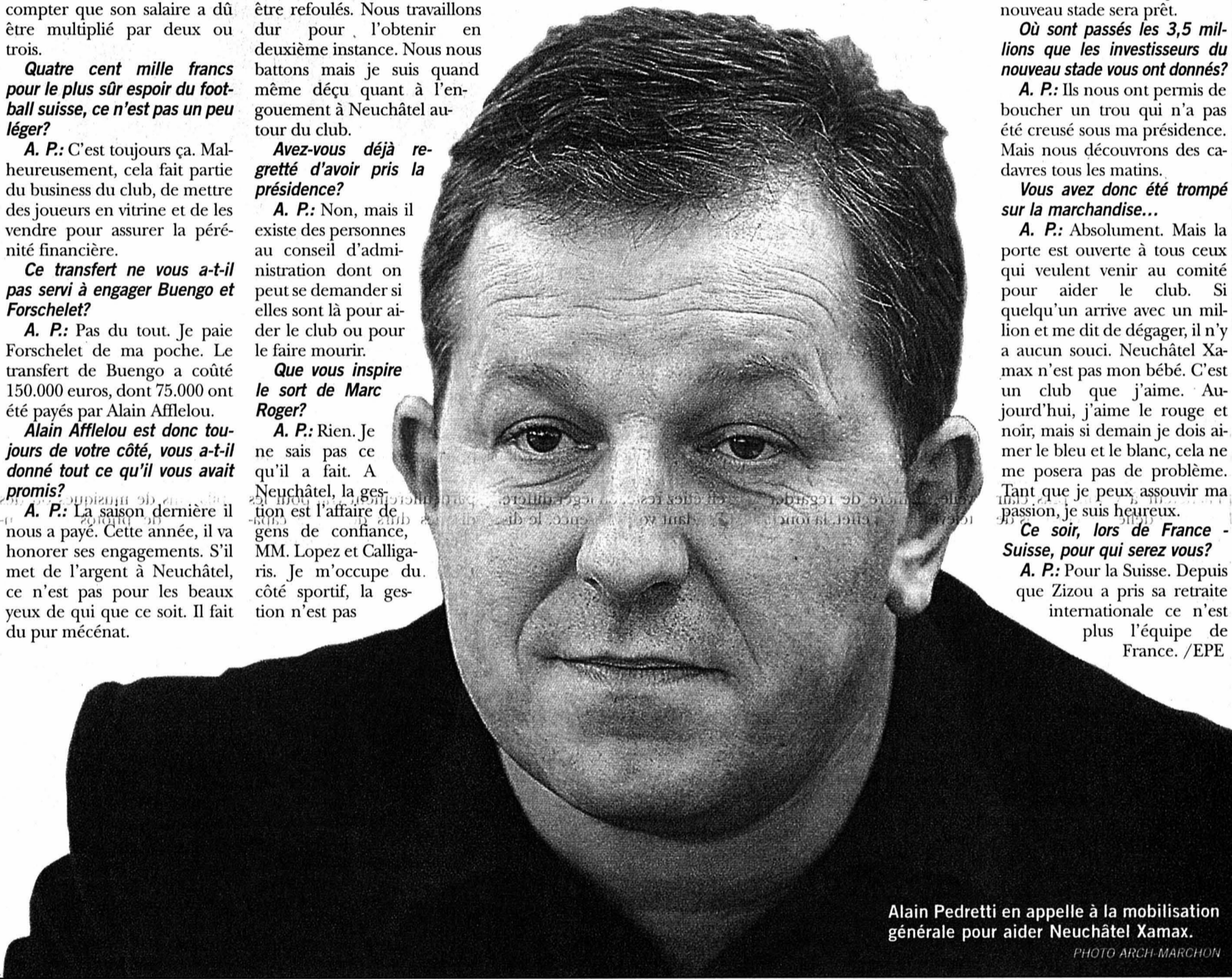
A. P.: Ils nous ont permis de boucher un trou qui n'a pas été creusé sous ma présidence. Mais nous découvrons des cadavres tous les matins.

Vous avez donc été trompé sur la marchandise...

A. P.: Absolument. Mais la porte est ouverte à tous ceux qui veulent venir au comité pour aider le club. Si quelqu'un arrive avec un million et me dit de dégager, il n'y a aucun souci. Neuchâtel Xamax n'est pas mon bébé. C'est un club que j'aime. Aujourd'hui, j'aime le rouge et noir, mais si demain je dois aimer le bleu et le blanc, cela ne me posera pas de problème. Tant que je peux assouvir ma passion, je suis heureux.

Ce soir, lors de France - Suisse, pour qui serez vous?

A. P.: Pour la Suisse. Depuis que Zizou a pris sa retraite internationale ce n'est plus l'équipe de France. /EPE



Alain Pedretti en appelle à la mobilisation générale pour aider Neuchâtel Xamax.

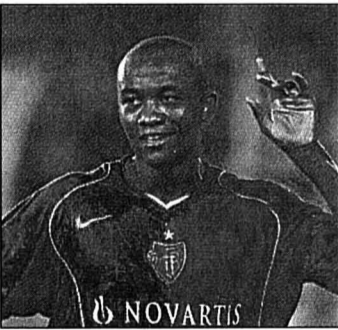
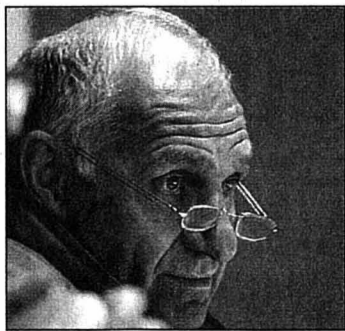
PHOTO ARCH-MARCHON

ÇA S'EST DIT

LA PHRASE QUI TUE

«La prime de promotion en LNA n'a pas été prévue dans mon contrat.»

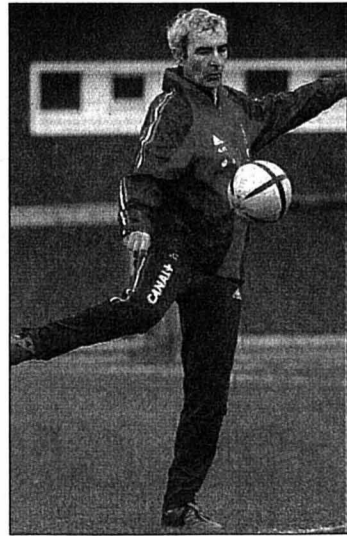
Paul-André Cadieux (photo Galley) n'a pas perdu le sens de l'humour à l'heure de s'engager avec le HCC.



LA PHRASE EN OR

«Kleber est averti pour avoir protesté de manière trop virulente avec le bec.»

Yannick Paratte, au micro de la TSR, dresse un portrait peu flatteur du défenseur du FC Bâle.



LA PHRASE EN ARGENT

«Il ne joue pas parce qu'il fait vendre des maillots.»

Vanderlei Luxemburgo, entraîneur du Real Madrid, loue les qualités de travailleur de David Beckham...

LA PHRASE EN BRONZE

«On ne joue pas au football pour être entouré par une armée.»

Raymond Domenech (photo Keystone), entraîneur de l'équipe de France, n'est pas franchement rassuré avant d'effectuer le déplacement de Tel Aviv mercredi.

HUMEUR Par Emile Perrin

Un peu de sérieux, s'il vous plaît!

On entend un peu partout et de plus en plus souvent qu'il n'y a plus de saisons. Une belle phrase que personne n'ose contredire. Le monde du sport n'échappe pas non plus à cet état de fait. Comme le veut la coutume, les Mondiaux de hockey sur glace se déroulent à une période propice aux sports estivaux (durant la première quinzaine de mai). Dans notre douce Helvétie et durant un hiver rigoureux, le public a eu droit à une belle nouveauté. Si le hockey sur glace possédait déjà sa version outdoor sur gazon, le football a également opéré une mue pas forcément très glorieuse.

En effet, il n'est pas aisé de titiller le cuir sur un joli manteau neigeux. De nos jours, toute idée farfelue peut trouver un écho dans le domaine du sport. Ainsi donc, le football sur neige a vu le jour cet hiver. Si une telle pratique ne ressemble en rien à l'image type de cette discipline, elle va peut-être faire germer d'autres nouveautés. Le polo sur neige existe déjà. Raté. Le rugby subaquatique également. Encore manqué. Cherchons encore. Certains se sont déjà essayés à la pratique du ski sur sable, du motocyclisme sur glace, du saut à skis en plein été ou encore des courses de camions sur circuit. J'en passe et des meilleurs.

Cette liste non exhaustive pourrait évidemment être complétée à l'infini. Alors quand est-ce que le public pourra savourer des matches endiablés de beach tchoukball, des épiques marathons steeple, des superbes open de golf sur neige, des folles parties d'échecs en apesanteur ou encore des rencontres acharnées de basketball sur gazon? Tout cela n'est pas très malin, mais au rythme où vont les choses, il n'est pas impossible que ces curieuses disciplines voient le jour une fois ou l'autre. Néanmoins, une once de sérieux ne ferait pas de mal en certaines occasions. Pour que le sport fasse toujours rêver et non pas délirer... /EPE

Du nouveau devant la TV

ÉQUIPEMENT L'enregistreur DVD de salon remplace désormais le bon vieux magnétoscope VHS. Décodage pour comprendre les différentes fonctions à disposition et conseils pour bien choisir

Par
Yves Schouwey

A l'heure du tout numérique, le bon vieux magnétoscope VHS se voit relégué au musée des antiquités par le lecteur enregistreur DVD, avec ou sans disque dur. Ce type d'appareil présente des fonctions similaires au magnétoscope mais offre l'avantage d'utiliser le DVD, ou le disque dur, pour sauvegarder vos émissions favorites. Haute qualité d'image et de son, accès direct à une séquence, confort d'utilisation, grande capacité d'enregistrement, image inaltérable dans le temps, montage vidéo... sont autant de caractéristiques appréciables.

Décidé à troquer votre magnétoscope pour un enregistreur DVD? Il reste à faire le bon choix. Là, les choses se compliquent. Un rapide passage dans le rayon multimédia d'un grand magasin ou chez un spécialiste laisse perplexe. Et ce n'est pas en se penchant sur la fiche technique placée devant le produit que l'on est rassuré. Les termes techniques effraient plus qu'ils n'informent sur les possibilités de «la bête». Les explications qui suivent, sans remplacer les conseils d'un spécialiste, aideront l'acheteur à y voir plus clair avant de délier les cordons de sa bourse.

Si vous avez de nombreuses cassettes VHS dont vous ne voulez pas vous séparer, choisissez un appareil combinant

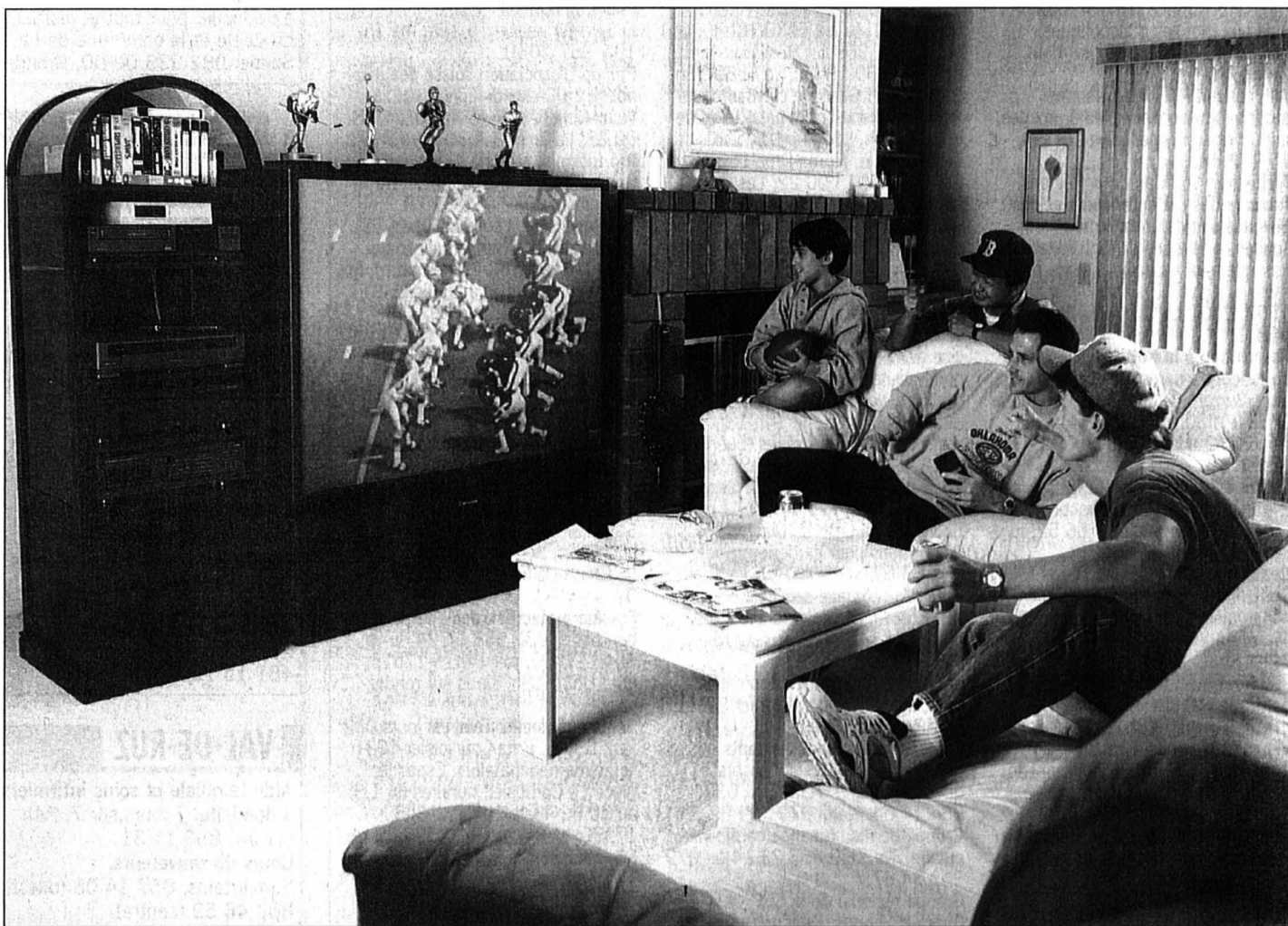
enregistreur DVD et magnétoscope VHS. Vous n'aurez ainsi qu'un seul appareil vous permettant de lire vos anciennes cassettes et de choisir d'enregistrer de nouvelles émissions soit sur VHS soit sur DVD. De plus, vous pourrez enregistrer vos cassettes VHS sur DVD.

Si vous avez définitivement décidé de passer à l'enregistrement numérique, vous avez le choix entre deux types d'appareils: les enregistreurs DVD de salon «simples» et ceux équipés d'un disque dur. Ces derniers apparaissent de plus en plus comme la solution idéale car ils offrent une durée d'enregistrement supérieure à celle d'un DVD, permettent de regarder et enregistrer un programme en même temps, de faire du montage vidéo et d'enregistrer sur DVD le film que vous souhaitez regarder sur un autre lecteur DVD de salon.

Les avantages de la fonction «Time Shift»

Notons qu'un constructeur propose dans le même boîtier un enregistreur DVD, un disque dur de 160 Go et un magnétoscope.

L'enregistrement sur disque dur constitue une nouvelle manière de regarder la télévision. En effet, la fonction baptisée «Time Shift», permet de commencer à regarder une émission que votre graveur n'a pas fini d'enregistrer. Concrètement, vous êtes devant le



Les soirées DVD sont pleines de promesses.

PHOTO SP-LENG/CORBIS

journal télévisé et le téléphone sonne. A votre retour, vous reprenez l'émission là où vous en étiez resté, en léger différé. Pendant votre absence, le disque dur s'est chargé d'enregistrer automatiquement la suite du programme.

Le disque dur se révèle une bonne solution pour enregis-

trer une émission journalière que vous ne souhaitez pas forcément conserver. Ce qui est particulièrement vrai pour les disques durs de faible capacité. En effet, lorsque le disque est plein, une émission écrase l'autre. Si vous changez d'avis, vous avez tout loisir de conserver l'enregistrement en

le copiant sur un DVD. De plus, il vous permet de réaliser des montages vidéo, des compilations de musiques ou des albums de photos en branchant votre caméra vidéo ou votre lecteur audio sur l'appareil. Il est aussi possible de réaliser une copie d'un DVD en le transférant sur le disque dur. Mais cette option est impossible pour la majorité des films DVD loués car ils sont protégés contre la copie pirate.

S'y retrouver dans la jungle des formats

Selon les modèles, les enregistreurs disposent de 80 à 400 Go d'espace disque. Sachez qu'un disque de 80 Go peut contenir de 20 à 120 heures d'émissions, en fonction de la qualité souhaitée et plusieurs milliers d'heures de musique.

Pour les non-initiés, les formats de DVD ne sont pas d'une grande limpidité: DVD+R, -R, +RW, -RW, difficile de s'y retrouver. Pour y voir plus clair, sachez que les DVD +R ou -R sont économiques mais ne sont enregistrables qu'une seule fois alors que les DVD +RW ou -RW le sont jusqu'à 1000 fois. Ils permettent six heures de stock-

age sur un disque de 4,7 Go. Ces deux formats (DVD- et DVD+) sont défendus par des consortiums de constructeurs différents et possèdent leurs caractéristiques d'enregistrements propres.

Les DVD +RW fonctionnent comme une cassette VHS. On enregistre et supprime facilement une séquence. Malheureusement, la séquence effacée est remplacée par un blanc et l'on risque, lors d'un nouvel enregistrement, d'empiéter sur la séquence suivante. De ce fait, il ne permet pas le montage de séquence vidéo. Par contre, il ne nécessite pas de finalisation pour être lu sur la grande majorité des autres lecteurs de salon.

Les DVD -RW offrent deux modes d'enregistrement. Le mode vidéo permettant de lire le DVD, une fois finalisé, sur la quasi-totalité des lecteurs de salon et le mode VR (video recording). Ce mode permet le montage de séquences et l'édition de listes de lecture mais n'est compatible qu'avec certains lecteurs et la finalisation peut prendre plusieurs minutes. Rassurez-vous, cette guerre des standards, ne limite pas la lecture puisque tous les enregistreurs lisent l'ensemble des formats actuels et de plus en plus d'appareils enregistrent aussi dans les deux formats. /YSC

Le DVD voit l'avenir en bleu

L'avenir du DVD est entre les mains de Toshiba et Sony. Les deux géants de l'électronique s'opposent pour imposer leur standard. D'un côté, Sony et son Blu-ray, de l'autre Toshiba et son DVD «Haute Définition» ou HD-DVD. Il est encore difficile de dire qui sortira vainqueur. Mais, du côté du consommateur, cela risque d'être le casse-tête. En effet, les lecteurs Blu-ray et HD-DVD seront capables de lire les anciens DVD mais ne seront pas compatibles entre eux! Lequel choisir lorsqu'ils arriveront sur les étals? Il est encore trop tôt pour trouver une réponse.

Vers les 200 Go

Le DVD actuel avec sa capacité de 4,7 Go peut facilement

contenir l'intégralité d'un film de 135 minutes. Mais avec l'arrivée de la haute définition, on va se sentir à l'étroit. En effet, un film en haute définition impose cinq fois plus de place. La solution: augmenter la capacité du DVD. Chaque constructeur propose sa solution. Basé sur un laser bleu, le Blu-ray de Sony atteint une capacité de stockage de 25 Go alors que le HD-DVD de Toshiba culmine actuellement à 15 Go. Sony voit encore plus grand. La société japonaise a en effet déjà développé un disque double couche de 50 Go et concocte un modèle à 200 Go!

Pour les jeux

Une telle capacité fait saliver les constructeurs informatiques et les développeurs de

jeux vidéo. Ces derniers, en particulier, y voient la solution à la gourmandise toujours croissante de leurs produits en matière d'espace de stockage. Dell, HP, Sun et Electronics Arts se sont déjà rangés derrière Sony. En matière de capacité, le Blu-ray fait incontestablement de l'ombre aux «modestes» 30 Go double couche du HD-DVD. Pourtant, Toshiba dispose d'un atout: le coût de production. En effet, la fabrication du HD-DVD ne nécessite aucun investissement onéreux puisqu'elle utilise les mêmes chaînes de production que le DVD, contrairement au Blu-ray qui nécessite de lourds investissements en équipement.

Les géants du marché des loisirs pourraient faire pen-

cher la balance. Disney s'est rangé aux côtés de Sony et rejoint Columbia Pictures, Metro Goldwyn Mayer et 20th Century Fox (ces trois studios étant propriété de Sony). Il s'agit d'un allié de poids quand on sait que 20% du marché du DVD aux Etats-Unis est détenu par Disney. Toshiba, quant à lui, profite de l'appui de Paramount, Universal et Warner. Cette situation ne facilitera pas le choix du consommateur. En effet, s'il veut regarder Spider-Man produit par Columbia, il devra acheter un appareil Blu-ray alors que s'il veut regarder Matrix, c'est un appareil HD-DVD qu'il devra se procurer. Grand dilemme! Espérons que les constructeurs se mettront d'accord sur un standard. /ysc

PUBLICITÉ

Tout l'univers multimédia!

www.manor.ch

Marin
La Chaux-de-Fonds

MANOR

AVIS MORTUAIRES

*Une maman, c'est un cœur qui se donne,
Tout entier chaque jour.
C'est la fleur du printemps, c'est le fruit de l'automne.
C'est le bonheur et c'est l'amour.*

Georges et Josi Jean-Richard-Bravin, Le Locle
Eliane et Markus Tenten-Jean-Richard et leurs enfants Julie et Elise
Bertrand Jean-Richard
Jacqueline Jean-Richard
Eric et Josiane Jean-Richard-Pfister
Catherine Jean-Richard
Patrick Jean-Richard
Huguette et Olivier Sester-Jean-Richard et leurs enfants Jeff et Norman

Monsieur et Madame Hugo et Cécile Studer-Mauerhofer et famille

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Gertrude JEAN-RICHARD
née Studer

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement jeudi, à l'âge de 81 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 24 mars 2005.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le mardi 29 mars, à 11 heures.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Famille Eric Jean-Richard
Général-Dufour 16

Un grand merci au personnel de la Sombaille pour son dévouement et son accompagnement.



Repose en paix.

Les familles parentes et alliées en Suisse, en Italie et en Argentine
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Berta JACOT
née Toscan

leur très chère soeur, belle-soeur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 80e année.
Le Locle, le 25 mars 2005.

Une messe sera célébrée le mardi 29 mars à 14 heures en l'église catholique du Locle suivie de l'incinération sans suite.

Berta repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Raya 15, 2400 Le Locle.

Un grand merci à la direction et au personnel de la Chrysalide pour leur accompagnement et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Maman, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous
ta vie ne fut qu'amour et dévouement*

Madame Mauricette Zanchi
Madame Rolande Comini et son ami
Famille Passera, Zanchi en Italie
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la triste douleur d'annoncer le décès de

Madame
Caterina ZANCHI

qui s'en est allée discrètement.

La Chaux-de-Fonds, le 25 mars 2005.

Maman repose au Pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

La cérémonie aura lieu mardi 29 mars à l'église du Sacré-Cœur à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière à 10 h 30.

Domicile de la famille: Mauricette Zanchi, Jardinière 15, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Laurent, Corine, Virginie et Lia Carraux
Yves, Isabelle, Valentin et Roxane Carraux
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Yvonne PERRIN

à l'aube de ses 87 ans.

Le Locle, le 24 mars 2005.

Yvonne repose au Pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

La cérémonie aura lieu dans la simplicité et dans l'intimité selon les vœux de la défunte.

Domicile de la famille: Yves Carraux, Observatoire 44, 2000 Neuchâtel.

Délai pour la réception des avis tardifs: jusqu'à 21 heures

jusqu'à 17 heures exclusivement, du lundi au vendredi;
PUBLICITAS: tél. 032 910 20 50 - fax 032 910 20 59,
dès 17 heures, du lundi au vendredi et durant le week-end;
BUREAU DU JOURNAL: tél. 032 723 53 00 - fax 032 723 53 09

L'ÉPHÉMÉRIDE

26 mars 1797: naissance d'Alfred de Vigny

Issu d'une famille de vieille noblesse, Alfred de Vigny se destina d'abord à la carrière des armes. Déçu par la vie de garnison, il se réfugia dans la poésie, traitant de la désillusion de la noblesse humiliée par la monarchie absolue («Cinq-Mars»), de la solitude morale du génie («Stello»), de la détresse du soldat («Chatterton»).

Il fut très affecté par la mort de sa mère et sa rupture avec l'actrice Marie Dorval, ce qui accentua son pessimisme religieux. Ces vicissitudes entraînent un isolement croissant à partir de la fin des années 1840. C'est alors qu'il entame «Les Destinées», recueil de poésies parues au moment de sa mort en 1863, et qui seront considérées comme son chef-d'œuvre. Pour lui, au silence et à l'indifférence de la nature devait répondre le mépris de l'homme qui ne doit placer sa confiance que dans l'idée.

Cela s'est aussi passé un 26 mars

2000 - Le président par intérim Vladimir Poutine est élu dès le premier tour au poste de président de la Fédération russe.

1999 - Les forces de l'Otan lancent leur premier bombardement en plein jour sur des positions de l'armée yougoslave en Serbie, au Monténégro et au Kosovo.

1998 - Arrestation et mise en examen à Paris du tueur en série présumé de l'Est parisien, Guy Georges, qui avouera le

lendemain aux enquêteurs avoir commis deux meurtres suivis de viol en 1991 et en 1997. Les inspecteurs de l'ONU, accompagnés de diplomates, peuvent visiter le premier des palais de Saddam Hussein, près de Bagdad.

1995 - Entrée en vigueur des accords de Schengen qui suppriment le contrôle des personnes entre sept des 15 pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Portugal).

1992 - L'ancien champion du monde de boxe des poids lourds, Mike Tyson, est condamné à six ans de prison pour le viol d'une jeune femme de 18 ans.

1988 - L'Algérie et la Tunisie luttent contre une invasion de criquets.

1987 - Accord entre Lisbonne et Pékin pour une rétrocession de Macao à la Chine, le 20 décembre 1999.

1986 - La radio libyenne lance un appel pour que des commandos arabes attaquent les ambassades des Etats-Unis et les intérêts américains «où qu'ils puissent se trouver».

1979 - Le traité de paix historique entre l'Egypte et Israël est signé à Washington par le président égyptien Anouar el-Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin.

1970 - Réunis à Amman, les ministres des Affaires étrangères des pays islamiques décident de créer un secrétariat permanent.

1957 - Mort d'Edouard Herriot, homme politique et écrivain français, né en 1872.

1953 - Le premier vaccin contre la poliomyélite est mis au point aux Etats-Unis par le Dr Jonas Salk.

1926 - La Pologne et la Roumanie forment une alliance.

1923 - Mort de l'actrice française Sarah Bernhardt (Rosine Bernard), née en 1844.

1918 - Le maréchal Foch est nommé commandant en chef des armées alliées.

1913 - Des inondations font plus de 1400 morts aux Etats-Unis.

1895 - L'armée japonaise occupe les îles Pescadores, dans le détroit de Formose.

1871 - La Commune est proclamée à Paris.

1854 - Le duc Charles III de Parme est assassiné.

1827 - Mort du compositeur allemand Ludwig Van Beethoven, né en 1770.

1820 - Les libertés individuelles sont limitées en France.

1793 - Les royalistes se soulèvent en Vendée. Le Saint Empire déclare la guerre à la France.

1495 - L'empereur allemand Maximilien lance, à la Diète de Worms, un appel aux princes allemands pour qu'ils s'opposent à la progression des Français en Italie.

Ils sont nés un 26 mars

- Le poète américain Robert Frost (1874-1963);

- Le compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez (1925). /ap

LES FAITS DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Motard à l'hôpital. Jeudi à 17h50, une moto, conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route du col de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds. Peu avant la station d'essence du Bas-du-Reymond, dans une courbe à gauche, le motocycliste perdit la maîtrise de son deux-roues, qui heurta la glissière de sécurité sur le côté est, puis glissa et termina sa course quelque 50 mètres en contrebas. Blessé, le motard a été transporté en ambulance à l'hôpital. /comm

BOUDRY ■ Scootériste blessé. Jeudi à 7h25, une voiture de livraison, conduite par un habitant de Saint-Aubin, circulait sur la route cantonale, à Boudry, en direction de Bevaix. A la hauteur de la carrosserie Stamm, alors que le véhicule dépassait un scooter conduit par un habitant de Colombier, des tuyaux en PVC qui étaient chargés sur la voiture de livraison se sont déplacés et ont heurté le scootériste. Suite au choc, le scootériste a chuté sur la chaussée. Blessé, il a été transporté au moyen d'une ambulance du SIS à l'hôpital. /comm

quitter le centre de l'île, à Areuse, pour se diriger en direction de Boudry. A un moment donné, il a perdu la maîtrise de son cycle et a chuté sur le trottoir. Blessé, le cycliste a été transporté au moyen d'une ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

VILLERET ■ En chaîne. Jeudi peu avant 8h, une machine de chantier circulait à faible allure sur la route principale à Villeret en direction de Saint-Imier. En raison du trafic venant en sens inverse, un automobiliste arrivant derrière l'engin a dû ralentir, puis s'arrêter, imité par un deuxième conducteur, mais pas par un troisième, lequel, pour une raison encore indéterminée, n'a pas aperçu le ralentissement. Sa voiture a alors percuté l'arrière du deuxième véhicule, ce dernier étant ensuite projeté contre la première voiture. Quelques secondes plus tard, la voiture d'un automobiliste n'ayant pas remarqué la collision est venue percuter l'arrière du troisième véhicule accidenté. Blessée, la conductrice de la troisième voiture a dû être transportée en ambulance à l'hôpital. /comm-réd

COLOMBIER ■ Collision près du manège. Hier à 16h55, une voiture, conduite par une habitante de Genève, circulait sur la voie centrale de l'avenue de Longueville, à Colombier, en direction ouest. Lors d'une manœuvre, à la hauteur du manège, une collision s'est produite avec une voiture conduite par un habitant de Gansingen (AG), qui circulait normalement en direction est. /comm

AREUSE ■ Un cycliste chute sur un trottoir. Hier à 19h, au guidon de son cycle, un habitant de Cortaillod venait de

NEUCHÂTEL

Ramenée à la raison

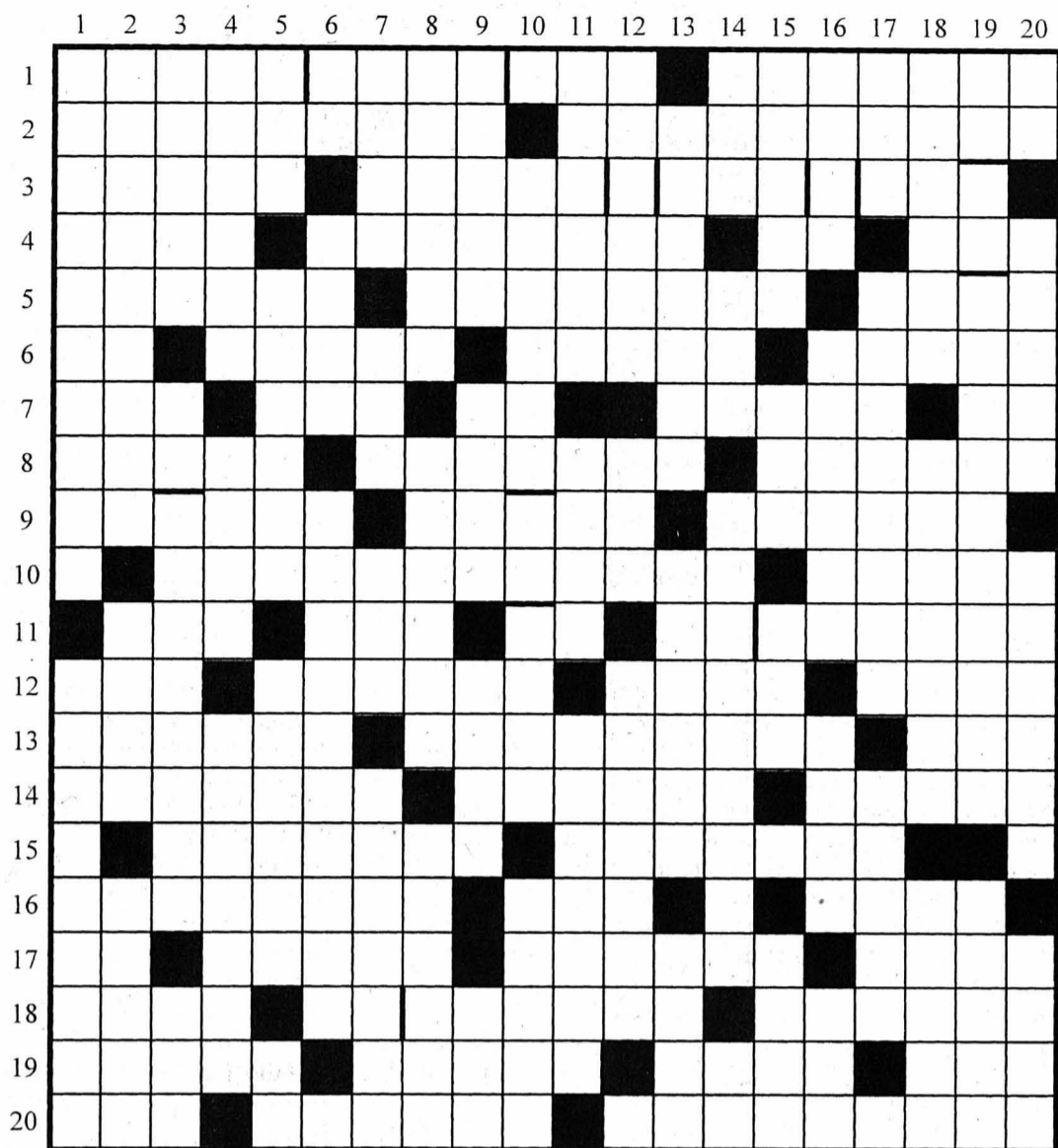
Police, sapeurs-pompiers, médecin: la partie est de la rue des Parcs, à Neuchâtel, a connu jeudi en fin de matinée un petit mais bien visible déploiement de forces de sécurité et de secours. Une habitante du quartier criait, de sa fenêtre, qu'elle voulait se jeter dans le vide.

Ramenée à plus de raison par les professionnels venus à son aide, elle n'en a finalement rien fait et a quitté l'immeuble par la porte d'entrée plutôt que par la fenêtre.

Elle a ensuite été transportée à l'hôpital. A la police cantonale, on relève qu'il s'est agi davantage d'une «décompensation» que d'une véritable tentative de suicide. /jmp

Prévoyance funéraire
Renseignements sur vos droits et obligations
Assistance, conseils, soutien familial
Démarches, formalités et transports (tous pays)
Artisan-fabricant de cercueils
Tél. 032 968 38 33
Fax 032 968 42 44

LA GRILLE DU SAMEDI



Horizontalement: 1. Ne pas atteindre son but. Maigres. 2. Qui dépasse la mesure. Manière d'accommoder les pigeons. 3. Dispute. Péricliter. 4. Pilier d'encoignure. Qui n'est pas ordinaire. Sur la rose des vents. Affluent du Danube. 5. On en fait avec de la cire. Qui n'est donc pas gracieuse. Ville d'Italie. 6. Pronom. Liaison. Affluent de l'Aisne. Personnage de la légende d'Œdipe. 7. Etre aimé. Sensible à la joie. Démonstratif. Ville d'Italie. Article. 8. Exténué. Privé d'un œil. Expédition de chasse. 9. Presqu'île croate. Terre de pleine propriété, dans le monde féodal. Petit tas (de foin, par exemple). 10. Méthode de diagnostic. Sans cœur. 11. N'a pas de prix. Un des premiers califes. Marche. Perd sa validité. 12. Syndicat français. Costume japonais. Gentil. Personnage de l'histoire de Jacob. 13. Bête. On en nourrit des lapins. Au moindre écart il faut le corriger. 14. Piteux. L'alléluia en fait partie. Une des étoiles les plus brillantes.

15. Amas d'éléments rocheux détachés de parois. Marsupial d'Australie. 16. Clos. Bruit qui court. Dévidoir. 17. Possessif. Docteur musulman de la loi. Elevés. Moyen d'orientation. 18. Uniforme. S'en tenir. Saucée. 19. Les Grecs anciens y célébraient des jeux. Originale. Prix de vin. Bête. 20. Travail de choix. Papillon de jour. Partie de bois dégarne d'arbres.

Verticalement: 1. Procédé subtil qui confine à la déloyauté. Installation sommaire. 2. Mis en tas. Divinité védique. Se trouver très embarrassé. 3. Copie. Légèrement. Constant pour Madame de Staël. 4. Modèle de souplesse. Qui n'est donc pas rare. Toquée. 5. Ville du Nigeria. Petit os de la face. Capitale asiatique. Préposition. 6. Article. Plante bulbeuse. Se dit de pellicules détachées d'une surface. 7. Ville d'Algérie (ancien nom). Cruche. Engin volant très léger. Composant. 8. Amiral célèbre. Famille normande qui a fourni des rois à

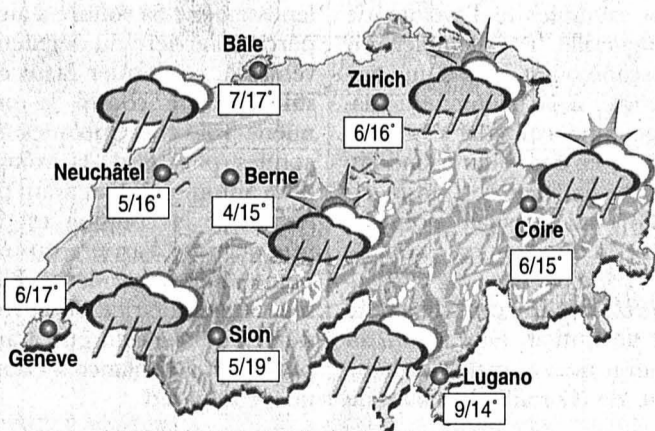
l'Ecosse. Peintre miniaturiste français. 9. Tyran de la Sicile ancienne. Pistolet automatique. Salle centrale d'un temple grec. Cité sumérienne. 10. Parler plus fort. Qui manque d'indépendance. 11. Noircir du papier. Empereur romain. Canard migrateur. 12. Bases de calculs. (A) fait tort. Prénom féminin. 13. Qui a perdu son énergie. Divinité égyptienne. Ustensile de cuisine. 14. Station thermale. Père de peuples de l'Asie. Mère des Muses. Impératif. 15. Mobile. Se montre audacieux. Bois. Costume indien. 16. César prétendait en descendre. Empereur romain. Grand-mère du personnage de la rangée 12. La sangsue en est un. 17. Ville des Pays-Bas. Détérioration superficielle. Mouvement expressif. 18. Gourde. Temps à valeur de passé. Poète latin. 19. D'une façon rapide et experte. Mouvement de progrès. 20. Pronom. Vieille négation. Peintre divisionniste français. Physionomie.

Solution du problème de la semaine précédente

Horizontalement: 1. Encenseur. Grattages.- 2. Fluets. Os. Enraie.- 3. Is. Aime. Aléa. Cire. Da.- 4. Qui. Taillecrayon. Ger.- 5. Ussé. Snob. Airs. Cent.- 6. Etang. Trépassé. Phase.- 7. Terres. En. Palier.- 8. En. Eloi. Ange. Faro. Si.- 9. Eger. Eu. Rire.- 10. Cri. Courtisane. Obi.- 11. Ais. Interludes. Pro.- 12. Etre. Al. Soho.- 13. NL. Rare. Pneu. Méry. Se.- 14. Cadets. Tr. Relais.- 15. Atrés. Braseros. Elimé.- 16. Bras. Peur. Oies. Eros.- 17. Lac. Grandgousier. Eut.- 18. Un. Vœu. Urne. Goal. Ni.- 19. Caraco. Et. Gluten.- 20. Eventuels. Frelatage.

Verticalement: 1. Etiqueter. Encablure.- 2. Justes. Ça. Latran.- 3. Cf. Isar. Erié. Drac. Ce.- 4. Ela. Enregistrées. Van.- 5. Nuit. Gelé. Rats. Gort.- 6. Semas. Sorciers. Préau.- 7. Eteint. On. Beauce.- 8. Us. Lord. Luth. Brun. Ol.- 9. Albe. Ré. Ardu.- 10. Olé. Pénétrants. Gré.- 11. Sec. Anguillère. Ont.- 12. Aras. Su. Roue.- 13. Re. Aise. Fado. Pois. Gr.- 14. Ancyre. Ne. Seigle.- 15. Trios. Paresser. Séoul.- 16. Tarn. Pari. Orée. Rata.- 17. Ai. Chlorophylle. Let.- 18. Gê. Geai. Ebro. Aire. Na.- 19. Denses. Io. Simoun.- 20. Sparterie. Méséstime.

LA MÉTÉO DU JOUR



1000 m: 12° En plaine: 14°	1000 m: 9° En plaine: 13°	1000 m: 10° En plaine: 14°	1000 m: 11° En plaine: 14°
Aujourd'hui	Dimanche	Lundi	Mardi

Soleil Lever: 6h23 Coucher: 18h53
Lune Lever: 19h46 Coucher: 6h42

Samedi 26 mars
Bonne fête aux Larissa
Ils sont nés à cette date:
Tennessee Williams, auteur américain
Roch Voisine, chanteur canadien

Hier à 13 heures

En Suisse

Bâle	beau	17°
Berne	beau	15°
Genève	peu nuageux	14°
Locarno	peu nuageux	15°
Sion	peu nuageux	17°
Zurich	très nuageux	14°

En Europe

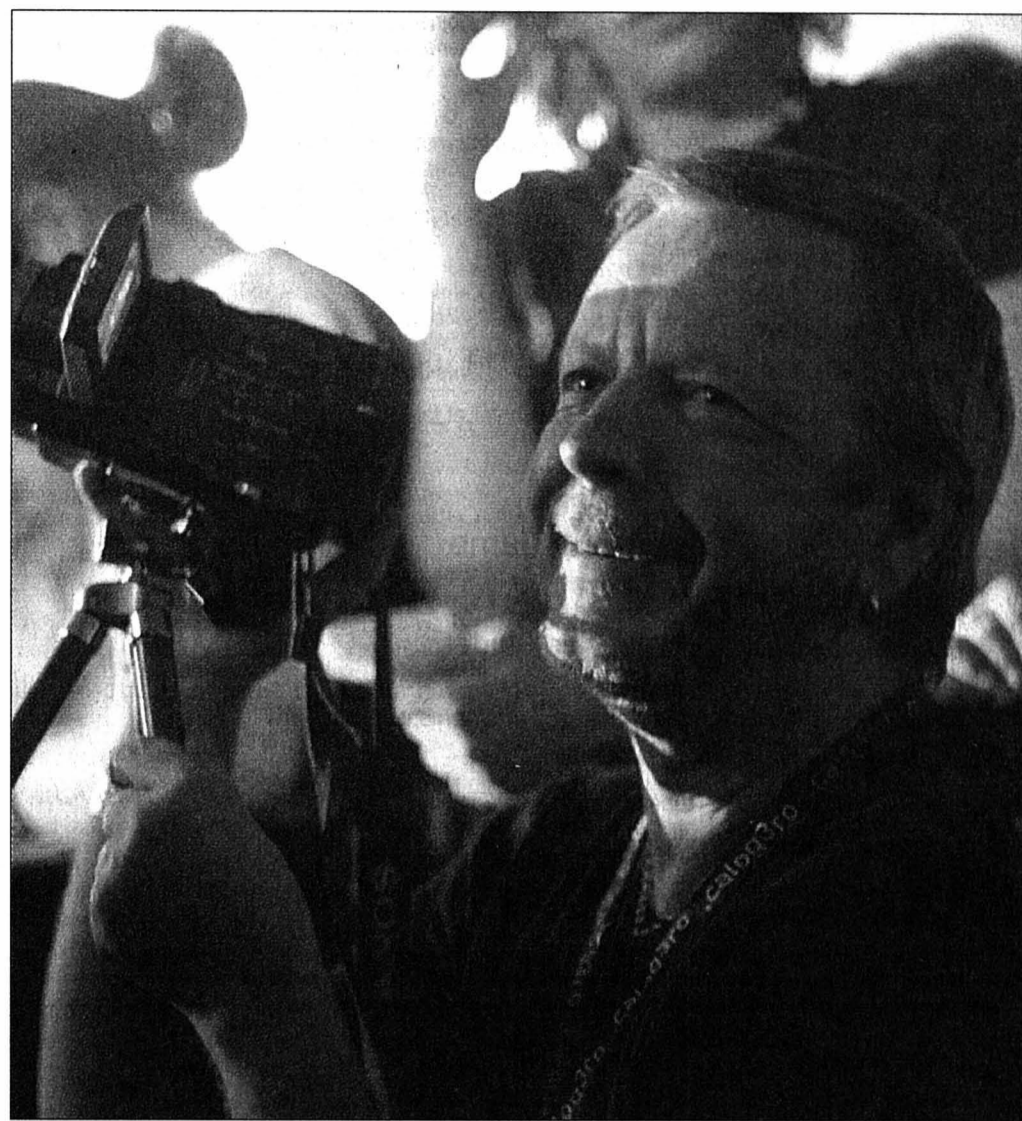
Berlin	très nuageux	17°
Lisbonne	très nuageux	16°
Londres	très nuageux	13°
Madrid	très nuageux	18°
Moscou	neige	1°
Paris	beau	14°
Rome	peu nuageux	18°

Dans le monde

Bangkok	peu nuageux	28°
Pékin	beau	17°
Miami	très nuageux	25°
Sydney	peu nuageux	16°
Le Caire	beau	22°
Tokyo	beau	6°

Retrouvez la météo sur les sites
www.lexpress.ch
www.l'impartial.ch
rubrique meteo

CLIN D'OEIL



Les yeux de l'amour

Renaud rayonnant. Renaud métamorphosé par l'amour qu'il porte à sa compagne. Le chanteur filmait Romane Serda mercredi soir à la patinoire du Littoral. Sa belle chantait en vedette américaine lors du concert de Calogero. PHOTO MARCHON

LA CITATION

«Mon client a été pris dans un tsunami de l'inconscient».

L'ancien boucher de Sallebœuf Michel Perroy a été acquitté hier par la Cour d'assises de la Gironde, où il comparait pour tentatives d'homicides et violences volontaires aggravées, après avoir blessé sept habitants de son village de l'Entre-Deux-Mers avec son couteau de 45 centimètres en juin 2003.

L'INFO INSOLITE

L'ami qui roulait trop vite

La police municipale de Berne a arrêté dans la nuit de jeudi à hier un automobiliste ivre qui roulait à 86 km/h au lieu des 50 km/h autorisés. Venu le chercher, un de ses amis a été flashé au même endroit par la police: il roulait à 82 km/heure. Après avoir soufflé dans le ballon, le premier chauffard s'est vu immédiatement retirer son permis et soumettre à un test sanguin, a communiqué la police municipale. Il a ensuite appelé un ami pour venir le chercher. Celui-ci s'est trop dépêché, comme a constaté le

radar de la police. Le second chauffard a en outre montré un permis de conduire étranger qu'il avait acquis en se soustrayant à l'obligation de domicile. Il n'était donc pas autorisé à conduire. La police municipale bernoise a mené plusieurs contrôles de vitesse cette semaine portant sur 2221 véhicules. Les forces de l'ordre ont constaté 325 infractions, infligé 214 amendes et dénoncé 11 personnes. Trois automobilistes ont été privés de leur «bleu» pour conduite en état d'ivresse. /ats

Pas de miracle

Situation générale. On prend les mêmes et on recommence, il est préférable d'avoir les pieds palmés. La dépression atlantique dépose délicatement un nouveau front perturbé et les éclaircies se font rapidement.

Prévisions pour la journée. Le soleil cherche à vous accueillir ce matin, mais la franchise n'est pas sa qualité première. Il s'éclipse au plus vite derrière un rideau de nébuleux et la pluie est pour l'après-midi. Difficile de faire pire, sauf pour le mercure, qui s'élève à 14 degrés.

Les prochains jours. Pas de quoi grimper aux rideaux, nuages à la chaîne. Jean-François Rumley

